



Feu de forêt

26 août au 3 septembre 2020
commune de Montguers

RETOUR D' EXPÉRIENCE



RETEX 72

LISTE DES DESTINATAIRES

DIFFUSION INTERNE		
	Pour action	Pour information
Directeur départemental	x	
Directeur départemental adjoint	x	
Officiers supérieurs de direction	x	
Chefs de site	x	
Chefs de colonne	x	
Chefs de groupe	x	
Chefs de centre	x	
CODIS 26	x	

DIFFUSION EXTERNE		
	Pour action	Pour information
SDIS 07		x
SDIS 05		x
SDIS 84		x
SDIS 30		x
SDIS 13		x
EMIZ Sud		x
BASC		x
ENSOSP (réseau RETEX)		x
BPGE 26		x
M le maire de Montguers		x
M le maire de Montauban sur Ouveze		x
Mme la maire de Saint-Auban sur Ouveze		x
M le maire de Laborel		x

SOMMAIRE

LISTE DES DESTINATAIRES	2
SOMMAIRE	3
1. LE CONTEXTE	4
1.1 L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SAISON FEU DE FORÊT 2020 AVANT LE 26 AOÛT	4
1.2 LES MESURES PRÉVENTIVES FEU DE FORÊT POUR LA JOURNÉE DU 26 AOÛT 2020	5
1.2.1 Départementales	5
1.2.2 Les mesures prévisionnelles aéronautiques	5
1.3 L'ANALYSE DE LA ZONE D'INTERVENTION	6
1.3.1 La topographie	6
1.3.2 La population	7
1.3.3 Les conditions astro-météo	7
1.3.4 La conclusion	8
1.4 L'HISTORIQUE DES FEUX DE FORÊT EN DRÔME	8
2. LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÈNEMENT	10
2.1 LE CHRONOGRAMME SCHEMATISÉ	10
2.2 LE CHRONOGRAMME DÉTAILLÉ	11
3. L'ANALYSE	44
3.1 LA GESTION DES RELÈVES	44
3.2 LA GESTION DES MOYENS AÉRIENS	45
3.2.1 Analyse des contraintes de lieu et d'espace :	45
3.2.2 Analyse du contexte météorologique Drôme :	45
3.2.3 Retour d'expérience sur la gestion des moyens aériens	46
3.3 LA TACTIQUE OPÉRATIONNELLE	48
3.3.1 Les relèves	48
3.3.2 Les équipes spécialisées	48
3.3.3 Les groupes eau	49
3.3.4 Les VPSI	49
3.4 L'ORGANISATION DU CODIS RENFORCÉ	49
4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	50
4.1 ÉLÉMENTS DEFAVORABLES	50
4.2 ÉLÉMENTS FAVORABLES	50
4.3 CE QU'IL FAUT RETENIR	50
5. LES ANNEXES	51
Annexe 1 – Cartes départementales des dangers météo FDF	52
Annexe 2 – Mesures prévisionnelles aéronautiques	54
Annexe 3 – BRQ FDF de la zone sud élargie	56
Annexe 5 – Les entretiens et séquences du groupe de travail RETEX	73
Annexe 6 – Contour du feu et surfaces impactées	75
Annexe 7 – Le plan d'actions	77
Annexe 8 – Le PARTEX	79
Annexe 9 – Analyse du feu de Montguers par Météo-France	84
Annexe 10 – glossaire	98

1. LE CONTEXTE

1.1 L'ÉTAT DES LIEUX DE LA SAISON FEU DE FORÊT 2020 AVANT LE 26 AOÛT

- en termes de dangers FDF et de mobilisation préventive :

Zones en danger sévère	Zones en danger très sévères	GIFF préventifs	GIL préventifs
89 dont 26 pour la zone 265	3 dont 0 pour la zone 2655	60	12

- en termes de sinistralité et de surface brûlée, 21 sinistres sont classés en feux de forêts pour une surface cumulée d'un peu plus de 37 ha.

N°	DATE	HEURE	COMMUNE	SURFACE en ha	Nb SP	Moyens aériens nationaux
1	31/03/20	15:56	CURNIER	1,0000	20	
2	04/04/20	16:33	GRIGNAN	0,3000		
3	04/04/20	17:14	VINSOBRES	4,0000	50	
4	04/04/20	20:45	AUTICHAMP	1,0000	40	
5	10/04/20	16:39	VENTEROL	0,5000		
6	14/04/20	17:52	AULAN	1,0000	20	
7	26/06/20	12:10	LA BEAUME DE TRANSIT	1,0000	20	
8	06/07/20	16:41	SAINT BARTHELEMY DE VALS	0,8000		
9	08/07/20	12:25	VALENCE	0,0200		
10	21/07/20	12:08	MONTFROC	15,0000	90	4 CL415
11	21/07/20	13:49	CHATEAUNEUF SUR ISERE	2,0000	50	
12	29/07/20	23:32	MONTSEGUR SUR LAUZON	0,1500		
13	08/08/20	14:42	MONTBRUN LES BAINS	2,0000	50	1 HBE
14	10/08/20	14:01	CHATEAUNEUF DE BORDETTE	0,1000		1 HBE
15	10/08/20	20:30	POYOLS	0,0200		1 HBE
16	10/08/20	21:14	RECOUBEAU JANSAC	0,0010		
17	10/08/20	21:22	LUS LA CROIX HAUTE	0,0020		
18	13/08/20	9:58	ESTABLET	3,0000	60	2 DASH 8 1 HBE
19	13/08/20	15:43	POMMEROL	0,0100	40	1 HBE
20	22/08/20	17:11	ECHEVIS	2,6000	50	1 HBE
21	25/08/20	19:04	MONTELIMAR	3,0000	80	1 HBE

- L'hélicoptère bombardier d'eau (HBE), loué pour la saison, est opérationnel depuis le 23 juillet 2020. Il a mené de nombreuses missions de lutte, 19 h10 min de vol son cumulées pour un contrat initial de 20 h.

➤ en termes de renforts extra départementaux :

Date	Lieu	Au profit de	Préventif/curatif	Moyens engagés	Nombre SP	Durée engagement (heures)
31/07/2020	Saint-Péray	SDIS 07 	Curatif	2 GIFF	36	11
01/08/2020	Corse du Sud	SDIS 2A 	Préventif	1 colonne 26/07	34	120
01/08/2020	Saint-Marcel-les-Annonay	SDIS 07 	Curatif	1 GIFF	18	22
02/08/2019	Gard	SDIS 30 	Préventif + curatif (13)	1 GIFF	18	71
04/08/2020	Martigues	SDIS 13 	Curatif	1 GIFF	18	30
07/08/2020	Châteauneuf-Miravail	SDIS 04 	Curatif	1 GIFF	18	32
17/08/2020	Corse du Sud	SDIS 2A 	Préventif	1 colonne 26/07	35	96

1.2 LES MESURES PRÉVENTIVES FEU DE FORÊT POUR LA JOURNÉE DU 26 AOÛT 2020

1.2.1 Départementales

Conformément à l'ordre d'opérations feux de forêts de la préfecture de la Drôme et à l'instruction permanente 07 feux de forêts les dispositions suivantes sont activées :

- CODIS renforcé activé en phase de veille (chef de site d'appui présent physiquement au CODIS) à partir de 12h,
- officier HBE sur base à partir de 13h,
- pélicandrôme Valence-Chabeuil activé à partir de 13h,
- 3 GIFF activés en préventif à partir de 13h30 :
 - GIFF nord dissocié en 2 MIR (Peyrins et Bésayes),
 - GIFF centre dissocié en 2 MIR (Mirabel-et-Blacons et Saillans),
 - GIFF sud à Aubres,
- plan ALARME activé par la préfecture pour la zone météo 265 en danger très sévère.

1.2.2 Les mesures prévisionnelles aéronautiques

- en alerte opérationnelle à 30' pour la zone sud pour l'après-midi :
 - 7 Pélicans,
 - 4 Dash 8,
 - 1 Beechcraft,

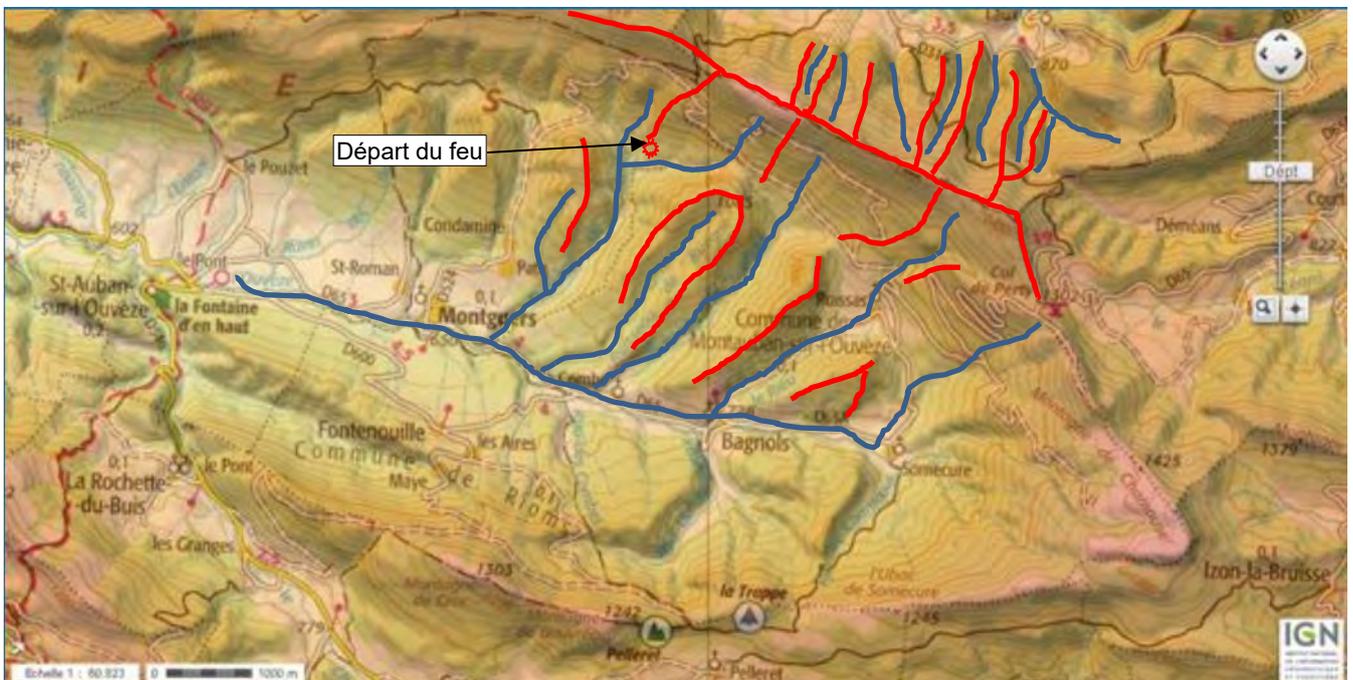
- 2 GAAR activés :
 - circuit 1 : Toulon / Fréjus / Aix à partir de 13h avec 1 Dash 8,
 - circuit 2 : Avignon / Manosque / Aix à partir de 14h avec 1 Dash 8.

1.3 L'ANALYSE DE LA ZONE D'INTERVENTION

1.3.1 La topographie

- Le nivellement

La montagne de la Clavelière est une longue épine dorsale qui sépare les vallées de l'Eygues et de l'Ouvèze au climat typique de la haute Provence. Ce massif situé au cœur du parc national régional des Baronnies Provençales est à cheval entre les départements de la Drôme et des Hautes Alpes. Les environs du village de Montguers présentent un relief original. Ce village se situe dans une vallée presque close en forme de feuille de laurier, entourée de sommets qui cumulent à 1461 m. À l'extrémité est se situe le col de Perty (1302 m). Sur le versant nord de la vallée, sous le sommet de la Clavelière, on remarque plusieurs épaulements voisins qui forment, en quelque sorte, un éventail.



Pente ascendante, dénivellé d'environ 450 m entre le point de départ du feu et la ligne de crête sur 1 km linéaire.

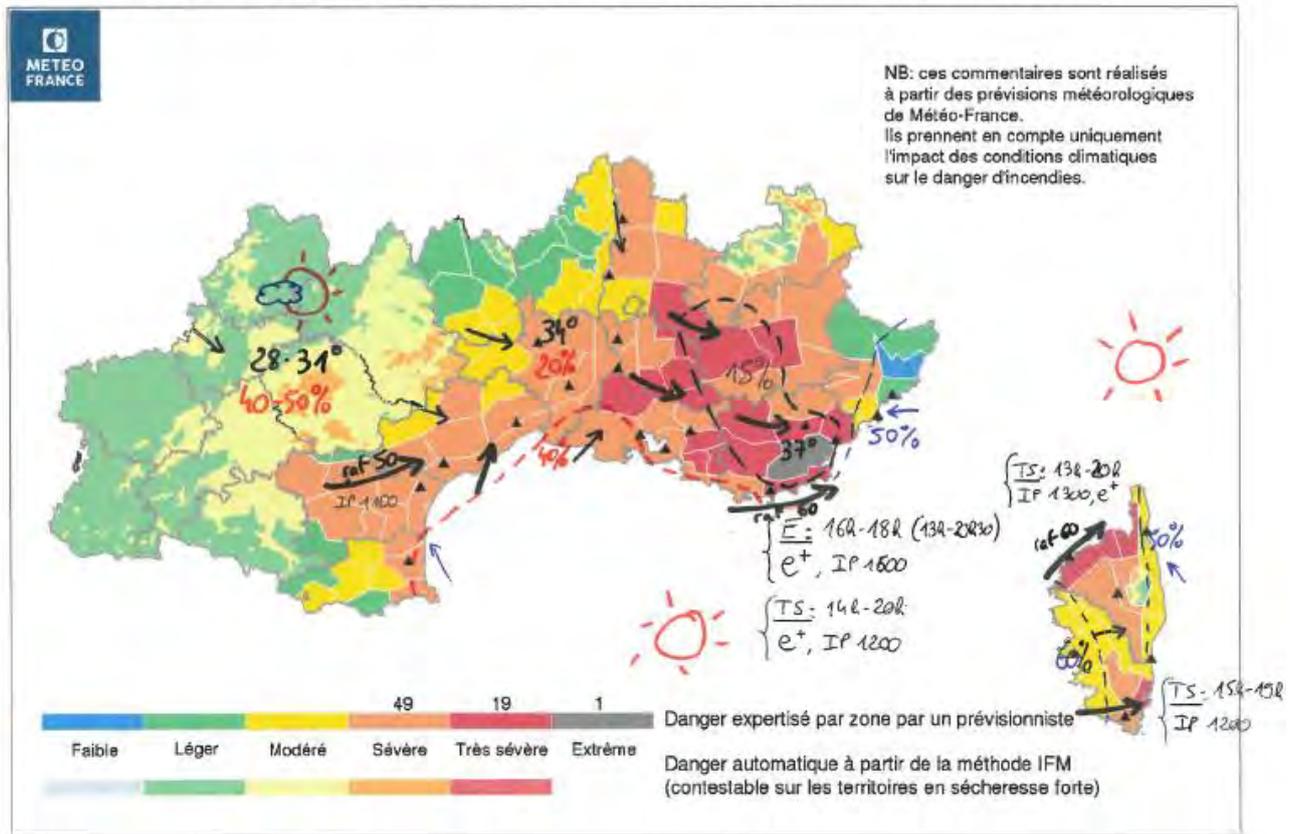
- La planimétrie
 - accès au chantier par la D65 (haute vallée de l'Ouvèze) pour la quasi-totalité des engins (sauf pour les moyens du 05 qui accèdent via le col de Perty), la D65 sert également de rocade sur le flanc droit. Une piste forestière qui permet d'accéder au col de Chauvac fait office de rocade sur le flanc gauche. Une seule pénétrante flanc droit avec une piste DFCI qui passe par le lieu-dit la Bousse, sur le flanc gauche présence d'une piste forestière parallèle à la ligne de crête qui passe par le col de Nayranne ;
 - les ressources en eau sont très limitées, quelques poteaux incendie au niveau du village de Montguers, un poteau également au-dessus du lieu-dit Ruissas au niveau de l'épingle de la D 65 au niveau de l'accès par la pénétrante flanc droit. Deux points d'écopage pour HBE sont également présents sur le flanc droit ;
 - absence de points sensibles si ce n'est la bergerie au niveau du départ de feu ;
 - le couvert végétal est composé de feuillus et de résineux mélangés avec une prédominance des résineux lorsque l'on se rapproche de la ligne de crête.

1.3.2 La population

Absence de populations sinistrables si ce n'est le lieu-dit Ruissas sur le flanc droit et les villages de Chauvac-Laux-Montaux (hameau de Chauvac) et de Laborel situés au nord, derrière la ligne de crête.

1.3.3 Les conditions astro-météo

PREVISION DE DANGER METEOROLOGIQUE D'INCENDIE POUR LE 26/08/2020 (PREVISIONS DU MATIN)



- **TEMPS SENSIBLE** : généralement bien ensoleillé ; sur MP et ouest 11 plus nuageux jusqu'en fin de matinée.
- **VENT** : ce matin, de nord-ouest généralement faible, à modéré de Carcassonne à la Méditerranée et sur les hauts cantons de l'Hérault, ainsi que sur les pré-alpes de Castellane rafales 50 km/h. Cet après-midi, le Cers reste modéré entre Carcassès et Narbonnais et la Tramontane gagne le centre de l'Hérault. Du Biterrois au golfe de Fos, des brises de sud-ouest 20-30 km/h. En Provence, vent d'ouest modéré 20-30 km/h de l'est 84-13 au Var et **sur les Préalpes 26-05-04 rafales 40-50**, loc 60 en altitude sur les Alpes. Sur le littoral sud Var et les îles, Ponant vers 30 km/h rafales 60. Atténuation en soirée. Ailleurs vents faibles, de tendance est du littoral 06 à la plaine de l'Argens.
- **TEMPÉRATURES MAXIMALES** : en hausse en zone Médit avec 32-36° localement 37-38 dans le Centre Var, 28-31° en MP/Carcassès.
- **HUMIDITÉS MINIMALES** : s'abaissant vers 15 pour cent des pré-Alpes 04 au massif des Maures voire la plaine de l'Argens par fort effet de foehn, 20 pour cent en piémont cévenol, 20-25 pour cent de l'Hérault à la Provence et vallées alpines, 30-40 ailleurs en LR et en VdR, vers 40-50 en MP et toujours bien humide de l'Estérel à Menton.

16 zones en danger Très sévère entre 14 et 20 h des pré-Alpes 26-05-04 au 84 (Lubéron, Albion, Monts de Vaucluse) au 13 (Alpilles, Ste-Victoire et Régagnas) et 83. Le vent d'ouest est souvent modéré, localement assez fort, notamment sur la Corniche des Maures. Le seuil d'éclosion est fort, sur des zones qui basculent en T en raison de leur caractère à pente forte ou non méditerranéen (84, 13, 04). Les **IPse atteignent 1000-1400**.

Les IEPx sont généralement de niveau 4/5, à 5/5 en région nîmoise, **des pré-Alpes au Var** et en Balagne-Agriates. Ces indices caractérisent les risques d'éclosions et des accélérations de

propagations dans les végétations mortes et pour les céréales sèches, herbacées et végétaux coupés ainsi que les possibilités de sautes de feux.

Date	Zone	Vent	Tempé (°C)	Humidité (%)	ICL	Seuil	IPse	IFM	Danger
26/08	265 matin	11 kt – 20 km/h	30	20	95	0	794	65	T
	265 veille	10 kt – 19 km/h	31	17	96	8	800	66	T

1.3.4 La conclusion

La zone est défavorable à la lutte terrestre et aérienne du fait de la végétation présente, du nombre d'accès limités, de l'éloignement des renforts et des faibles ressources en eau. La lutte aérienne est défavorable car les délais de rotation des Pélicans et des Milans sont d'environ 30 minutes.

Le seul aspect favorable est l'absence d'habitations et d'enjeux humains à court et moyen terme.

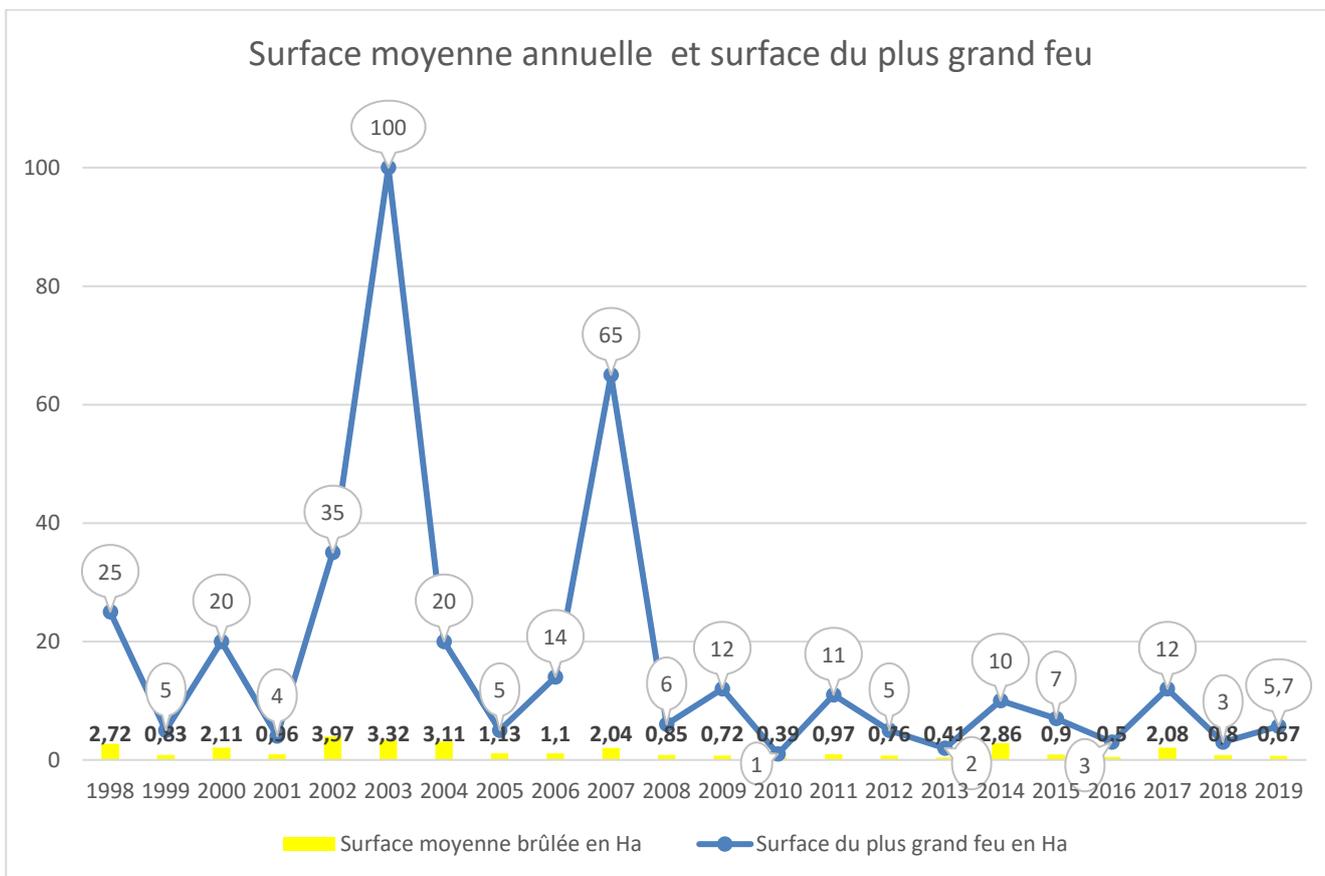
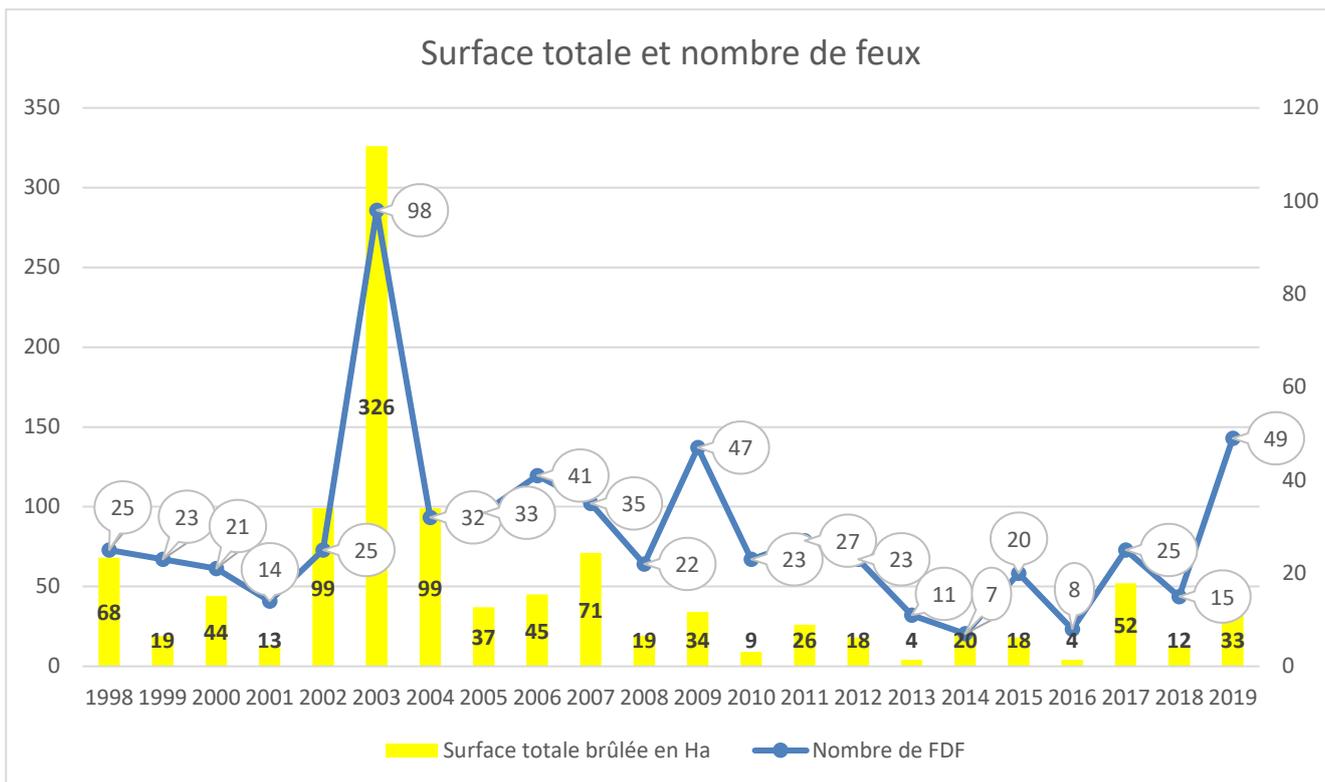
1.4 L'HISTORIQUE DES FEUX DE FORÊT EN DRÔME

La surface moyenne par feu est faible, généralement en dessous de 2 ha sur les dix dernières années (sauf en 2014 avec 2,86 ha), de plus la taille des plus grands feux dépasse rarement les 10 ha. Il est à noter qu'en 2003, le plus grand feu a atteint 100 ha, ce qui reste malgré tout modeste.

L'année 2003, marquée par des conditions exceptionnelles de sécheresse, s'est traduite sur le département par un pic à la fois du nombre de feux et des surfaces détruites. Ces données tendent à prouver qu'en conditions sévères, le bilan peut être plus lourd dans le Drôme comme dans d'autres départements. En revanche, les surfaces détruites, comme le nombre de départs de feux sont restés modestes en comparaison des bilans observés dans d'autres départements en 2003. Il est à noter également que l'année 2016, qui a connu de grands feux dans la région Sud, n'a pas été marquée par de tels événements dans le Drôme.

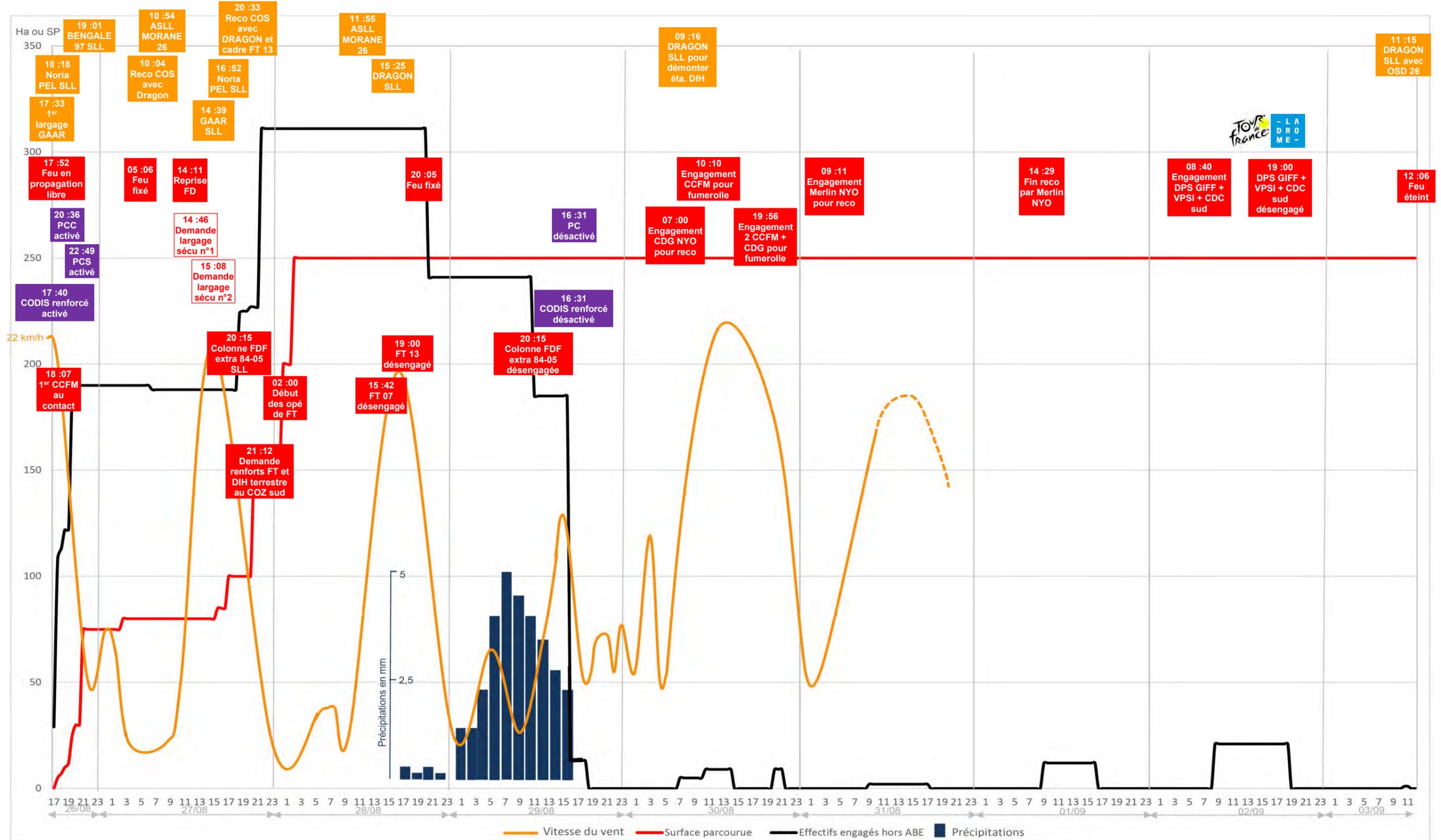
Le sinistre de référence pour la Drôme est celui de Pierrelongue en 1986 où 380 ha avaient brûlés.

Source base Prométhée	Nombre de FDF	Surface totale brûlée en ha	Surface moyenne brûlée en ha	Surface du plus grand feu en ha
1998	25	68	2,72	25
1999	23	19	0,83	5
2000	21	44	2,11	20
2001	14	13	0,96	4
2002	25	99	3,97	35
2003	98	326	3,32	100
2004	32	99	3,11	20
2005	33	37	1,13	5
2006	41	45	1,1	14
2007	35	71	2,04	65
2008	22	19	0,85	6
2009	47	34	0,72	12
2010	23	9	0,39	1
2011	27	26	0,97	11
2012	23	18	0,76	5
2013	11	4	0,41	2
2014	7	20	2,86	10
2015	20	18	0,9	7
2016	8	4	0,5	3
2017	25	52	2,08	12
2018	15	12	0,8	3
2019	49	33	0,67	5,7



2. LA CHRONOLOGIE DE L'ÉVÈNEMENT

2.1 LE CHRONOGRAMME SCHEMATISÉ



2.2 LE CHRONOGRAMME DÉTAILLÉ**➤ Mercredi 26 août 2020**

- 17 :08** Appel reçu au CTA pour départ de feu de forêt sur la commune de Montguers au lieu-dit habité Cramy en KE 42 F3.2. Le départ type pour feux de forêt est engagé : 2 CCFM (SED et MOL) + CDG secteur + 1 FDF3.
- 17 :10** Après analyse de la localisation du sinistre des informations faisant état d'un sinistre qui part fort et en tenant compte que la zone météo dans laquelle le départ de feu a lieu est classée en risque très sévère le CODIS complète le 1^{er} train de départ avec le chef de colonne sud et le GIFF Sud stationné en préventif sur la commune d'Aubres.
- 17 :20** Demande l'engagement du GAAR au COZ Sud sur le départ de feu de forêt.
- 17 :25** Le CCFM SED, en transit, signale au CODIS 26 « un panache gris visible depuis le CIS (*situé à environ 10 km à vol d'oiseau*) ainsi que la présence d'un MILAN sur zone ».
- 17 :26** MILAN 74 en GAAR n°2 signale au COZ Sud « un panache important, MILAN à 2 minutes du sinistre demande l'engagement de moyens aériens supplémentaires ».
- 17 :33** MILAN 74 signale au COZ Sud « un 1^{er} largage en tête de feu avec un feu très virulent sur le flanc gauche et le flanc droit. Feu en pente ascendante 5 ha de parcouru avec plus de 100 ha de menacés avec un risque de propagation en forêt. Confirme la demande de renforts. Se dirige sur Valence Chabeuil pour faire le plein au pélicandrome ».
- 17 :34** MILAN 74 signale au CODIS un feu virulent avec plus de 100 ha menacés avec un vent fort sur zone 4 PELICANS en renfort.
- 17 :35** Engagement du GIFF centre activé en préventif à Saillans ainsi que d'un GIFF curatif Sud 26/07.
- 17 :36** Engagement par le COZ Sud du MILAN 73 initialement affecté au GAAR n°1 sur le chantier Montguers, effectuera un largage puis ira se ravitailler sur la BASC de Nîmes.
- 17 :36** MILAN 74 signale au CODIS 26 « un largage effectué sur un feu estimé à 4 ha en pente ascendante. L'appui de 4 CL 415 a été demandé. Se rend au pélicandrome Chabeuil pour faire le plein, arrivée estimée dans 7 minutes ».
- 17 :37** Engagement MORANE 26 + Officier AERO embarqué dans MORANE.
- 17 :39** Affectation des fréquences suivantes par le COZ Sud au chantier Montguers : RIS 25, A/S 35, A/A 141,275 Mhz.
- 17 :40** Affectation par le COZ Sud des PELICANS 45, 38, 42, 44 au chantier Montguers.
- 17 :40** Engagement du GPCC et mise au roulage du chef de site départemental.
- 17 :40** Activation du CODIS renforcé.
- 17 :41** Le chef de groupe Nyonsais en transit fait état au CODIS d'une fumée grise visible à 15 km du feu.
- 17 :43** Le CCFM SED signale au CODIS 26 un important panache gris noir en milieu résineux.
- 17 :44** Demande d'un GIFF 05 au COZ Sud
- 17 :48** Point entre de CODIS 26 et le COZ Sud concernant les moyens aériens engagés sur ce chantier : MILANS 74 et 73 + 4 CL 415, le SDIS 26 engage MORANE 26 et un AERO sur A/S 35.

- 17 :50** Décollage de MORANE 26, avec OFF AERO, de l'aéroport de Valence Chabeuil au profit du chantier de Montguers.
- 17 :50** Engagement d'un groupe eau + le GIL 26.
- 17 :51** Engagement d'un chef de groupe FDF3 pour tenir la fonction point de transit.
- 17 :52** MILAN 73 signale au COZ Sud « un largage effectué sur le flanc gauche, chantier en évolution libre dans une pente ascendante très forte. 6 à 7 ha de brûlé. Part sur Nîmes faire le plein de carburant ».
- 17 :58** MILAN 74 décolle de Valence Chabeuil et fait retour sur le chantier de Montguers.
- 18 :04** Décollage de la BASC de Nîmes des PELICANS 45 (leader de la noria), 38, 42 et 44 seront sur le chantier dans 25 minutes au GH 1830.
- 18 :04** Le Chef de colonne Sud en transit désigne l'emplacement du PCC : KE 42 D2.1 lieu-dit Moulin de Montguers et du point de transit : KE 42 D2.1 croisement D545 D65.
- 18 :07** Le CCFM SED signale au CODIS 26 son arrivée au plus près du feu avec un feu en pente ascendante qui se dirige vers la bergerie.
- 18 :12** MILAN 74 signale au COZ Sud « un feu qui se situe au sud de la commune de Chauvac Laux Montaux, 1 largage flanc gauche efficace ».
- 18 :15** MILAN 74 signale au CODIS 26 « un 2^{ème} largage effectué retour vers Chabeuil pour le plein. Feu toujours en évolution libre ».
- 18 :18** PELICAN 45 Leader signale au CODIS 26 « 4 PELICANS chargés à l'eau à 5 minutes du feu de Montguers ».

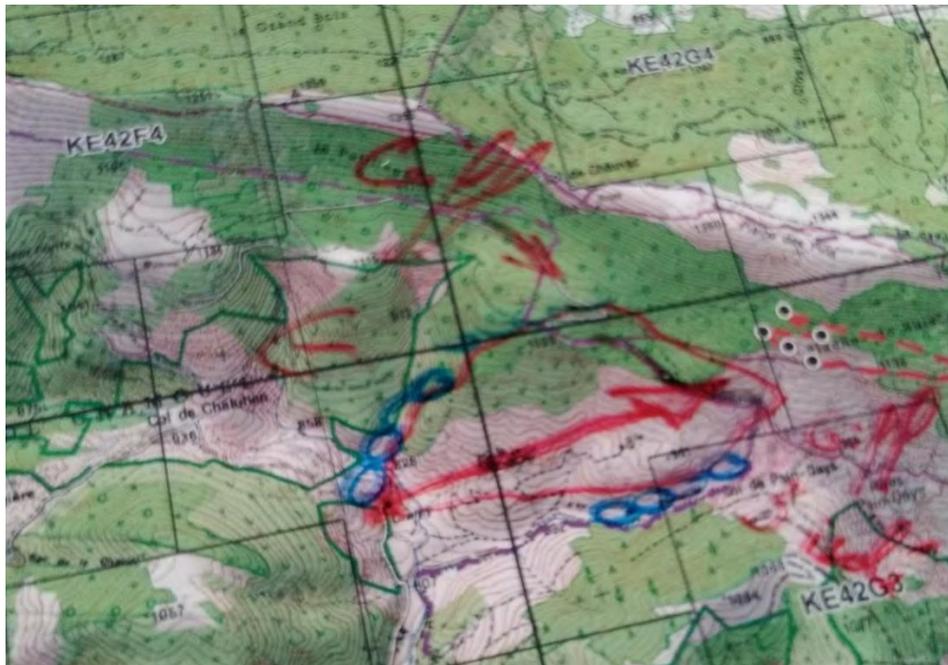


- 18 :18** Le chef de groupe Nyonsais prend en compte les ABE.
- 18 :20** Engagement d'un soutien sanitaire opérationnel (SSO) de niveau 2.

- 18 :28** Le chef de groupe Nyonsais signale au CODIS 26 « un largage de 4 CL 415 sur flanc gauche en protection de la bergerie. MORANE 26 est sur les lieux ».
- 18 :29** PELICAN 45 Leader signale au COZ Sud « 7 largages effectués sur le flanc gauche en protection d'un point sensible, une bergerie, feu virulent en propagation libre sur ses 2 flancs, demande renforts ».
- 18 :34** Le COZ Sud demande au CODIS 84 la mise en place d'une sécurité plan d'eau sur le Rhône au niveau du site d'écopage de Châteauneuf du Pape.
- 18 :37** Décollage du PELICAN 39 ainsi que du BENGALE 97 investigation au profit du chantier de Montguers.
- 18 :42** Le chef de groupe Nyonsais signale au CODIS 26 « Feu qui a parcouru plus d'une dizaine d'hectares dans des feuillus et pins en pente ascendante. 20km/h de vent. Encore 300 m de dénivelé pour arriver en crête, tête du feu inaccessible. Le GIFF tente de limiter la propagation sur flanc droit. 4 largages de PELICANS. En attente du CDC et GIFF Sud sur flanc droit ».
- 18 :45** Engagement du VLOGSUB et de ses agrès complémentaires (VTU + VL frigo).
- 18 :49** Affectation par le COZ Sud des PELICAN 37 et 48 initialement déployés sur Hyères au profit du chantier de Montguers.
- 18 :58** PELICAN 45 Leader signale au COZ Sud « un flanc droit en propagation libre, de 10 à 12 ha de brûlés avec plusieurs centaines de menacées. Demande des moyens en retardant pour le flanc gauche. Rotation de la noria à 30 minutes ».

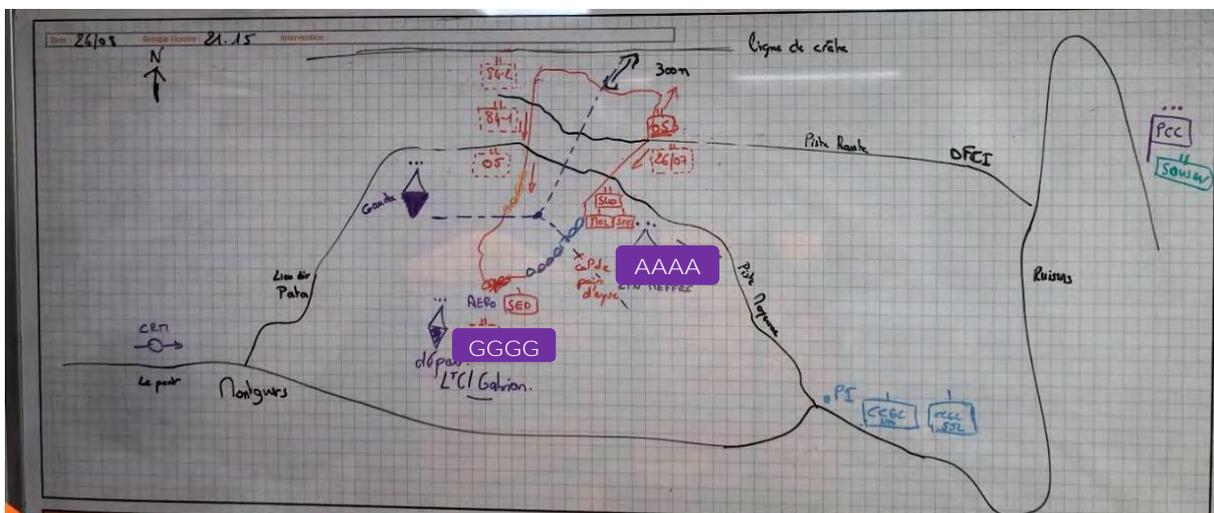


- 19 :01** BENGALE 97 investigation signale au COZ Sud « Feu en pente ascendante avec 15 à 25 ha de brûlé. Feu en propagation libre. Flanc droit traité par les PELICANS, flanc gauche à traiter au retardant si possible. Feu difficilement accessible. Aucun enjeu ».



- 19 :01** Décollage des PELICANS 37 (leader de la noria) et 48 dans 30 minutes sur zone.
- 19 :02** Chef de colonne Sud se présente sur les lieux.
- 19 :06** CCFM SED signale une crevaison au CODIS 26.
- 19 :07** CODIS 26 signale au COZ Sud « Feu qui a parcouru plus de 10 ha dans un massif de feuillus et de broussailles, poussé par vent de 20km/h en pente ascendante, il est à 300m de la ligne de crête. La tête de feu est inaccessible. Nombreux largages MILAN et PÉLICAN. Les moyens terrestres convergent ».
- 19 :12** Point de transit activé.
- 19 :12** Prise de COS par le chef de colonne sud qui bascule sur le canal de commandement avec le CODIS renforcé.
- 19 :19** Le COS Montguers signale au CODIS 26 « En KE 42 F 3.2 lieu-dit Cramy feu de forêt 50 ha parcourus environ surface menacée plusieurs centaines d'hectares. Végétation : pin, feu en phase ascendante. 1 GIFF et 3 CCF isolés FD en jalonnement FG et avant du feu en propagation libre. Je demande 1 colonne FDF le PCC sera sur D65 Ruissas au niveau du col de Perty, CRM à Saint-Auban sur Ouveze en KE42D2.1 Lieu-dit Le Pont. 2 passes de 4 largages 1 FD ET 1 FG ».
- 19 :34** Engagement du drone avec un télépilote par le CODIS 26.
- 19 :38** Le COZ Sud informe le CODIS 26 de l'engagement d'une colonne FDF composée d'un commandement du 84, de 2 GIFF du 84 et d'un GIFF du 05. Moyens du 84 sur les lieux dans 45 à 60 minutes ceux du 05 dans 2h.
- 19 :51** PELICAN 45 Leader signale au COZ Sud « largages effectués, les 2 flancs sont en évolution libre. 30 ha de brûlé avec une surface menacée importante ».
- 19 :52** Engagement par le COZ Sud du MILAN 76 sur le chantier de Montguers.
- 20 :00** PELICAN 37 Leader signale au COZ Sud « 2^{ème} largage sur le chantier, le feu va passer un col, il s'écarte sur son flanc droit ».

- 20 :05** BENGALE 97 investigation signale au COZ Sud « Feu qui s'écarte sur ses 2 flancs. Le flanc droit est pris en charge par les PELICANS. MILAN traite l'avant du flanc gauche. Feu de longue durée qui progresse lentement. Surface parcourue de 25 à 30 ha ».
- 20 :06** Le COS signale au CODIS 26 « Un point de situation est en cours avec chef de site qui va partir en reconnaissance prochain point dans 10 minutes ».
- 20 :06** MILAN 76 signale au COZ Sud « Un largage sur le flanc gauche. Fin d'autonomie carburant. Fait retour sur Nîmes ».
- 20 :15** Arrivée de la colonne engagée composée de 2 GIFF 84 + 1 GIFF 05 + chef de colonne CDT CCCC (84).
- 20 :21** Désengagement par le COZ Sud des PELICANS 38, 39, 42, 45 du MILAN 76 et du BENGALE 97 investigation ;
- 20 :25** MILAN 74 signale au COZ Sud « un largage flanc gauche ».
- 20 :30** MILAN 73 signale au COZ Sud « qu'il est à 3 minutes du chantier et à 5 minutes du coucher du soleil. Bascule avec le SDIS 26 pour voir s'il a la possibilité d'effectuer un dernier largage ».
- 20 :31** Message complémentaire du MILAN 73 au COZ Sud qui fait état d'un feu non fixé avec plusieurs centaines d'hectares menacés.
- 20 :35** MILAN 73 signale au COZ Sud « un largage en tête de feu, fait retour sur Nîmes ».
- 20 :36** PCC Montguers activé.
- 20 :43** Affectation de la colonne FDF extra (GIFF 84.1 + 84.2 + 05) sur le secteur gauche.
- 20 :44** PC Montguers signale au CODIS 26 « un feu de forêt en KE 42 F3.1 Lieu-dit Camy sur commune de Montguers 75 ha parcourus 45 ha brulés la ligne de crête n'est toujours pas atteinte. Le vent sur zone est tombé. 2 GIFF au contact sur flanc droit. GIFF 05 en parcours sur DFCl et jalonnement FD chef secteur FD LNT AAAA. Reconnaissances sur FG par GIFF 26/07. GIFF Centre engage sur départ de feu. 30 largages PELICANS FD, 5 largages de retardant FG par MILANS. Feu en propagation libre sur ensemble des flancs. PCC en KE42H2.2 en bord route du col de Perty. CRM en KE42D2.1 au lieu-dit le Pont à Saint-Auban sur Ouveze. Le chef de site est parti en reconnaissance. Je confirme la demande de renfort d'une colonne. PCC active et demande 3 fréquences 3/4".
- 20 :54** Demande par le PC Montguers au CODIS 26 de la remorque carburant pour le CRM.
- 20 :59** CODIS 26 signale au COZ Sud « à 20h45 de 75 hectares parcourus, 45 hectares détruits. 2 GIFF au contact flanc droit. GIFF 05 se met en place. GIFF 26/07 procède à des reconnaissances flanc gauche. Au total : 30 largages en eau par PELICANS et 5 largages en retardant par MILANS ».



- 21 :17** CODIS 26 signale au COZ Sud « le GIFF centre est positionné à l'origine du feu ».
- 21 :30** MORANE 26 posé à l'aéroport Valence-Chabeuil.
- 22 :17** Le télépilote avec le drone se présente au PC Montguers.
- 22 :28** CODIS 26 signale au PC Montguers d'un appel recruté au CTA de la ferme Cramy en KE42F3.2 pour des flammes menaçant directement l'habitation.
- 22 :28** Le PC Montguers envoie un moyen en reconnaissance sur la ferme Cramy.
- 22 :38** PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu de forêt 50 ha de brûlé sur 75 ha de parcourus avec des sautes de feu de 800 m. Flanc droit et gauche toujours actif sur les lisières, propagation peu virulente vu la météo. Feu parti de la commune de Montguers actuellement sur Montauban sur Ouveze. Je prévois un accès difficile flanc gauche et avant de feu jusqu'à la crête située à 200m. 3 secteurs : flanc Droit 3 GIFF 2 CCF isolés 2 CCGC CDT BBBB, flanc Gauche colonne 84 CDT CCCC (84). Arrière du feu : 1 GIFF et le GIL en attente d'ordre LCL DDDD. SSO au PC. Reconnaissances par DISFF flanc droit. Je demande le DIH national, 1 CCFS pour 6h30 et l'autorité municipale au PC. Prise de COS par LCL EEEE. Passage de PCC en PC de site ».
- 22 :49** CODIS 26 signale au COZ Sud « surface brûlée de 50 Ha. Surface parcourue de 75 ha avec saute de feu de 800m. Flancs droit et gauche toujours actifs sous lisière. Propagation peu virulente. Feu parti de MONTGUERS et est actuellement sur MONTAUBAN SUR OUEZE. Je prévois un accès difficile FG et avant du feu. 3 secteurs : FD avec 3 GIFF + 2 CCGC, FG avec la Colonne 84/05, AR avec 1 GIFF et 1 GIL. SOUSAN et LOG sur place. COS : LCL EEEE, PC de SITE activé. Demande le renfort du DIH NATIONAL ».
- 23 :15** Le CODIS renforcé fait un point météo avec le PC de site, le maire de Montauban sur Ouveze se rend au PC.

➤ **Jeudi 27 août 2020**

- 00 :59** PC Montguers signale au CODIS 26 « un feu de forêt qui concerne une forêt domaniale. Surface inchangée, propagation peu virulente. Accès difficile flanc Gauche avec jalonnement en cours. Flanc droit jalonnement. Arrière du feu traitement en cours de plusieurs foyers actifs. Logistique salle des fêtes de Montguers. Rotation remorque carburant à la station-service de Séderon. Reconnaissances en cours des points d'eau de la commune. Elus de Montauban sur Ouveze et de Montguers se sont présentés au PC. Le CRM est désactivé. Demande une remorque carburant supplémentaire et l'information de l'ONF ».
- 01 :09** CODIS 26 signale au COZ Sud « Cette intervention concerne une forêt domaniale. Surface brûlée : inchangée. Propagation : peu virulente. Jalonnement FG avec accès difficile. Jalonnement FD. Plusieurs foyers actifs à l'arrière du feu : en cours de traitement. Reconnaissance en cours des réservoirs d'eau communaux exploitables. Élus Montguers et Montauban/Ouveze : SLL au PCS. Demande : info ONF ».
- 02 :38** PC Montguers signale au CODIS 26 « Une surface parcourue de 80 ha brûlée 55 ha. La tête de feu est toujours à environ 200 m de la ligne de crête. Propagation peu virulente par météo favorable. Secteur droit = actions de jalonnement favorables. Secteur gauche = dispositif en place traite les lisières. Secteur arrière du feu = traitement de reprises en fond de talweg. Reconnaissance en cours par DISFF pour évaluer sa capacité à traiter la lisière sous la ligne de crête de façon à confirmer ou infirmer le renfort du DIH national. Reconnaissances effectuées sur le réservoir d'eau de Montguers = les ressources sont pérennes.
- 02 :52** CODIS 26 signale au COZ Sud « Une surface parcourue de 80 Ha, surface brûlée 55 Ha, le feu est toujours à environ 200 m sous la ligne de crête. Propagation peu virulente par météo favorable. Secteur droit : actions de jalonnement efficaces, secteur gauche : traitement lisières, secteur arrière : traitement de reprises en fond de talweg. Reconnaissance DISFF pour évaluer sa capacité à traiter lisière sous ligne de crête afin de statuer sur le besoin ou non du DIH. Reconnaissance réservoir d'eau Montguers : ressource pérenne ».

05 :06 PC Montguers signale au CODIS 26 « **Feu fixé**. Surface parcourue 80 ha surface brûlée 55 ha la tête du feu est confirmée à 200m de la crête du massif au sud du PC 1344 lieu-dit Plaine des pins. Secteur droit = traitement efficace d'une reprise virulente en cours. Secteur gauche = 3 GIFF 84 et 05 sont répartis sur le secteur pour traiter la lisière et les brûlots. Secteur arrière = propre a pu traiter efficacement une reprise à l'arrière du feu dans un talweg avec 2 établissements de 400 m et 200 m. Grace à une reconnaissance complémentaire et des renseignements indiqués par merlin Séderon et autorité municipale un accès supplémentaire permettra de mener une action au sol en ligne de crête. Cette piste est accessible aux CCF ainsi qu'au DISFF. Le concours du DIH national n'est donc plus nécessaire. Je maintiens les dispositifs extra-départementaux pour la journée du 27/08/2020. Je confirme les relèves prévues pour 06h00 des GIFF et de la chaîne de commandement. La logistique alimentaire des personnels engagés se poursuit. Avec l'arrivée de la remorque carburant du 07 la logistique en carburant est efficace ».



05 :34 CODIS 26 signale au COZ Sud « Feu fixé. Surface parcourue 80 Ha. Surface brûlée 55 Ha. Tête de feu confirmée à 200 m de la crête. Secteur droit : Traitement efficace d'une reprise virulente. Secteur gauche : Colonne extra traite la lisière et brûlots. Secteur arrière : Traitement efficace d'une reprise dans un talweg. Une nouvelle piste permet l'accès des engins au sol à la ligne de crête. Le concours du DIH National n'est plus nécessaire. Maintien sur zone des moyens extra départementaux pour la journée du 27/08. Confirme les relèves. Logistique alimentaire des personnels en cours. Logistique carburant en cours ».

06 :53 À la demande du CODIS 26 et après contact téléphonique entre le pilote du D06 et le COZ. en attente de décollage du D06. Mission : hélicoptère de commandement fréquence Antares : 640 DZ prévue : oui / heure prévue du posé sur zone : 07h30 coordonnées de la DZ : coord. DZ N : 44°16'26" E : 5°30'21'.

07 :10 PC Montguers signale au CODIS 26 « Nouvelle sectorisation en 4 secteurs : secteur Delta : 3 GIFF + 1 GIL + 1 CCFS / LTN FFFF. Secteur Golf : 2 GIFF / CDT CCCC 84. Arrière du feu : 1 GIFF 1 + 1 CCF / chef GIFF centre. Secteur avant : 1 GIFF + 1 CCF + DISFF / CDT GGGG. Libère 2 CCGC (SJE + NYO) + 1 CCFS 07. COS : CDT HHHH. Demande la relève du SSO ».

07 :44 CODIS 26 signale au COZ Sud « Nouvelle sectorisation en 4 secteurs : DELTA : 3 GIFF + 1 GIL + 1 CCFS, GOLF : 2 GIFF, ARRIERE : 1 GIFF + 1 CCF, AVANT : 1 GIFF + 1 CCF + DISFF. COS : CDT HHHH ».

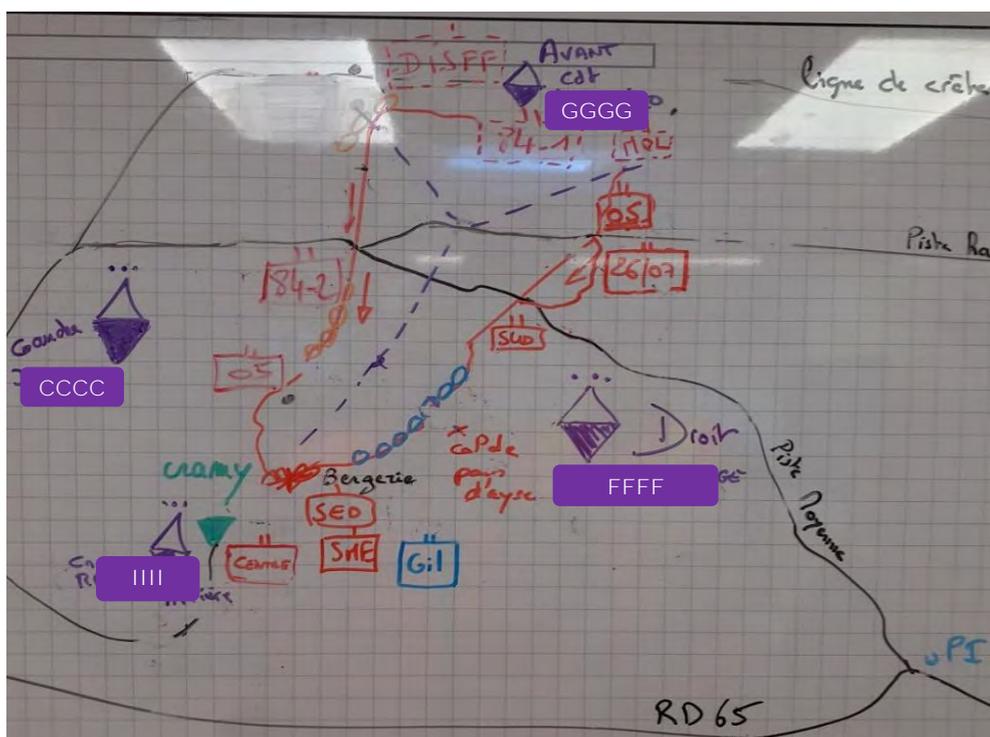


Images Drone SDIS26



07 :59 Information du COZ Sud que le DRAGON 06 ne sera sur zone que vers 08h30.

08 :24 Décollage du DRAGON 06 de sa base dans 25 minutes sur zone



- 10 :04** PC Montguers signale au CODIS 26 « Après une reconnaissance aérienne, je confirme 4 secteurs. Gauche : chef secteur 84 et 05. Droit : LNT FFFF GIFF Sud et 26/07. Arrière : CNE IIII, GIFF Centre CCF Séderon et Saint-Maurice-sur-Eygues. Avant : CDT GGGG DISFF CCF Mollans et 2 VPSI. **Fumerolles en parties non brûlées secteur Avant suscitent l'inquiétude du COS.** Durée de traitement des fumerolles : plusieurs heures. En cas de reprise du vent, je prévois un risque de réactivation du feu sur le secteur avant ».
- 10 :29** PC Montguers signale au CODIS 26 une demande de reconnaissance aérienne du chantier à 16h.
- 10 :29** Engagement du MORANE 26 par le CODIS renforcé à la demande du COS.
- 10 :39** CODIS 26 signale au COZ Sud « Après la reconnaissance aérienne maintien de l'organisation du chantier en 4 secteurs. Noyage et traitement des lisières en cours. Risque de reprise sur la tête si le vent se lève ».
- 10 :44** PC Montguers demande au CODIS un GIFF supplémentaire.
- 10 :54** Arrivée de MORANE 26 sur le chantier ;
- 12 :45** Décollage de MORANE 26 pour traiter une reprise flanc gauche, 3 largages effectués.
- 13 :19** PC Montguers signale au CODIS 26 « 3 largages efficaces effectués par MORANE 26 sur le flanc Gauche. Le COS renouvelle sa demande de pouvoir faire une reconnaissance en hélicoptère à 17h00 ».
- 13 :30** CODIS 26 signale au COZ Sud « Qu'après un point de situation avec le COS, la décision de désengager les moyens extra départementaux ne pourra être prise qu'après analyse du niveau et nombre de reprises durant les heures chaudes de l'après-midi. À noter que la colonne 84/05 est autonome pour le traitement de tout le flanc gauche ».
- 14 :11** Chef du secteur Gauche signale au chef du secteur Droit « **une grosse reprise avec des flammes flanc droit entre les pistes haute et basse** ».
- 14 :11** Chef de secteur Droit demande au PC Montguers l'intervention de MORANE 26 sur cette reprise.
- 14 :11** Engagement de MORANE 26 validé par le COS, MORANE au décollage dans 6 minutes sur zone.



- 14 :14** Chef du secteur Gauche signale au chef du secteur Droit « le feu monte fort sur la piste, les CCF du 05 à 500 m plus à l'ouest, attention à ces moyens ils vont avoir chaud ».
- 14 :15** COS signale au CODIS 26 « Une violente reprise en tête, demande de moyens aériens en renforts ».
- 14 :16** Chef du secteur Avant signale au chef du secteur Droit « je replie les moyens du secteur avant sur la piste DFCI haute vers l'est ».
- 14 :17** Chef du secteur avant signale au PC Montguers « grosse reprise en dessous du point de stationnement d'une partie des moyens du secteur droit et de ceux du secteur avant. Je fais replier l'ensemble des moyens du secteur avant sur la piste haute. Ça repart très fort ».
- 14 :19** MORANE 26 signale au chef du secteur Droit « arrivée d'ici 1'30" au largage, demande autorisation de largage, le feu monte fort ».



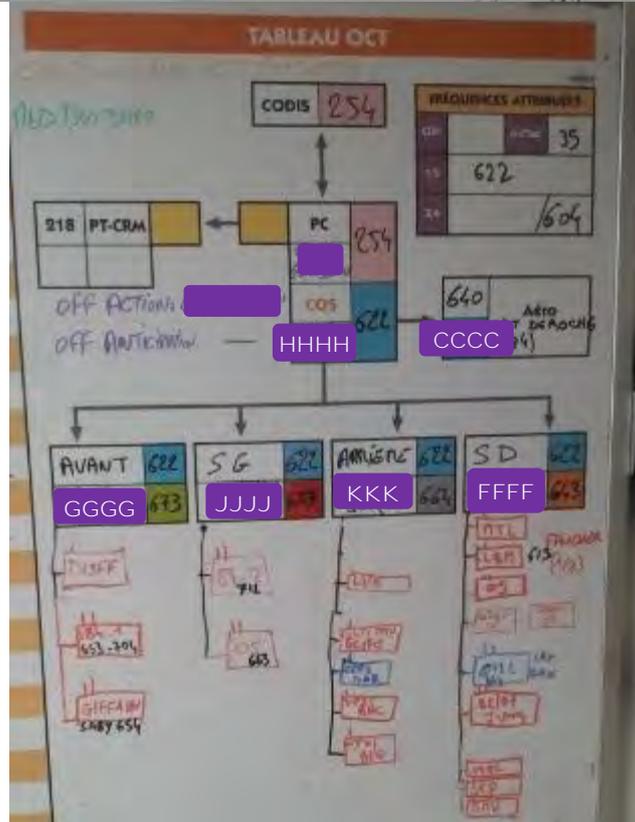
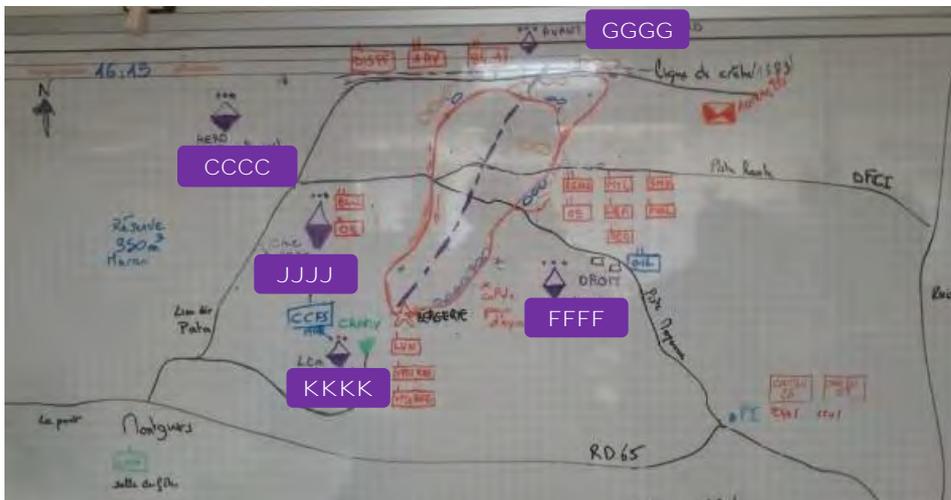
- 14 :21** Chef de secteur Gauche prend la fonction AERO Montguers, A/S 35 affectée au chantier, le nouveau chef de secteur Gauche est l'adjoint de la colonne FDF 84/05.
- 14 :22** Chef du secteur Droit demande au MORANE 26 son délai de rotation (5 minutes) donne son autorisation de largage permanente sur le secteur Droit. MORANE 26 sceptique quant à sa capacité à stopper la reprise, demande l'appui d'un MILAN.
- 14 :22** Chef du secteur Droit demande au PC Montguers le concours de moyens aérien supplémentaires car MORANE 26 ne sera pas suffisant.
- 14 :23** Affectation par le COZ Sud du MILAN 73 en GAAR au chantier Montguers.
- 14 :24** PC Montguers signale au CODIS 26 « une reprise en KE 42 G3.2 les Blaches de Ruissas. 150m de front de feu, environ 1 ha de brûlé. Demande A/S > 35 ».
- 14 :26** Chef du secteur Gauche signale au chef du secteur Droit « 2 CCF pleins + 1 CDG disponible au profit du secteur Droit basculent sur fréquence du secteur Droit. Le feu semble longer le vert le long de la piste »
- 14 :26** MORANE 26 signale que le feu se dirige vers le nord-est.
- 14 :26** PC Montguers signale au chef du secteur Droit que le COS a fait la demande de renfort en moyens aériens.
- 14 :29** MORANE 26 se présente pour son 2^{ème} largage dans 30 secondes.
- 14 :29** Chef du secteur Avant signale au PC Montguers « tout le dispositif du secteur Avant est positionné sur la piste dans le sens du départ prêt à partir si nécessaire en fonction de l'arrivée du feu ».
- 14 :31** Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « le feu se dirige vers le nord-est il va prendre un talweg dans pas longtemps, sérieusement besoin de moyens aériens ».
- 14 :32** Chef du secteur Avant signale au PC Montguers « chef de secteur a fait mouvement pour avoir une bonne visibilité sur la reprise, front de flammes de 150 m, ça pyrolyse pas mal par moment au niveau des pins. 1 à 1,5 ha de brûlé sur la reprise pour l'instant. Ça monte fort ».
- 14 :32** Chef du secteur Droit demande au chef du secteur Avant si le feu longe la piste ou monte directement sur les moyens du secteur Droit ? Réponse du chef du secteur Avant « le feu monte plein pot sur les moyens du secteur Droit ».
- 14 :34** Suite à contact COZ Sud, confirmation MILAN 73 sur ZI dans quelques minutes. MORANE à maintenir au sol. Confirmation RIS : 25 - A/S : 35.
- 14 :37** COS demande à MORANE 26 d'aller se poser car un GAAR arrive.
- 14 :39** AERO Montguers demande au chef du secteur Droit si son personnel est en sécurité car le MILAN 73 s'annonce.
- 14 :39** Personnels des secteurs Droit et Avant en sécurité autorisation de largage donnée à l'AERO Montguers.
- 14 :43** AERO Montguers signale au chef du secteur Droit « les camions sont trop près, MILAN ne peut pas larguer ».
- Chef du secteur Droit indique à AERO Montguers qu'il est trop tard pour faire reculer les moyens.
- 14 :41** AERO Montguers signale au PC Montguers que le MILAN se présente au largage.
- 14 :46** AERO Montguers signale au chef du secteur Droit « MILAN a remis les gaz ne voit pas l'objectif, c'est trop dangereux pour lui par rapport à la fumée. Il va traiter la reprise un peu plus à l'ouest et au nord du massif ».
- Chef du secteur droit signale à l'AERO Montguers « 2 CCF sont dans les flammes, le feu est en train de passer la piste ».
 - AERO Montguers demande au chef du secteur Droit « Largage de sécurité ou c'est OK pour les 2 CCF ? »
 - Chef du secteur droit répond à l'AERO Montguers « **Demande largage de sécurité au niveau de la VLTT** ».

- 14 :48** MILAN 73 en présentation pour le largage de sécurité.
- 14 :49** Chef du secteur droit demande à l'AERO Montguers « Le MILAN a largué on n'a rien vu ? »
- AERO Montguers répond au chef du secteur Droit « Négatif, présentation trop dangereuse, il va changer d'angle, il ne voit rien au niveau du sol. Tu confirmes qu'il y a bien 2 CCF + 1 VLTT en difficulté et pas de possibilité de se sortir seul ? »
 - Chef du secteur Droit répond à l'AERO Montguers « plus de contact avec les 2 CCF pas sur la bonne fréquence. Je ne sais pas où ils sont, ils étaient sur le passage du feu il n'y a pas longtemps, ce ne sont pas les CCF du 84 venus en renfort du secteur Gauche ».
 - AERO Montguers répond au chef du secteur Droit « MILAN va se représenter »
 - Chef du secteur Droit répond à l'AERO Montguers « OK dernier passage sinon on va voir ce que l'on fait ».
 - Chef du secteur Droit signale au PC Montguers « il s'agit de 2 CCF du DISFF ».
- 14 :51** PC Montguers demande au chef du secteur Avant « Origine des CCF en difficulté ? ».
- Chef du secteur Avant répond au PC Montguers « Tous les moyens du secteur Avant sont en sécurité sur la piste ».
 - AERO Montguers signale aux chefs de secteur Droit et Avant que « MILAN va se présenter par la tête du feu, il va faire un largage comme il peut ».
- 14 :53** Chef du secteur Avant signale au PC Montguers « Confirme après contact avec le CDG sur le secteur Avant que tous les moyens sont en sécurité sur la piste. Les CCF ne sont pas du secteur Avant ».
- 14 :54** Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « 3 CCF au contact du feu lances en manœuvre avec 2 VLTT. Le feu a passé la piste. Front de feu de 100 m au-dessus. Plus de contact sur la radio avec les 2 CCF en difficulté ».
- 14 :55** AERO Montguers signale au COS « Largage du MILAN en tête de feu efficace. Il faut se concentrer sur le flanc Droit selon lui. Il va revenir. Il demande 2 CL 415 en renfort. Le COS doit appuyer sa demande de CL 415 auprès du CODIS ».
- 14 :57** PC Montguers signale au CODIS 26 « Un largage efficace du MILAN 73 en tête feu. MILAN 73 signale la nécessité maintien des moyens aériens. 2 CL 415 sont engagés en complément. MILAN 73 en cours de réapprovisionnement sur pélicandrome, prévenu par CODIS renforcé ».
- 14 :56** Chef de secteur Gauche signale au chef du secteur Droit « je vais récupérer les 2 CCF transférés sur ton secteur et faire le point sur les groupes de mon secteur ».
- 14 :56** Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « 3 CCF RVE / RHG / VIV (07) et 2 VLTT NYO et GRN pris par le feu sur la piste ont déclenché l'autoprotection des véhicules ».
- 14 :56** MILAN 73 en GAAR signale au COZ Sud « Un panache important sur Montguers possible reprise du feu de hier. Le CODIS 26 confirme reprise importante inaccessible ».
- 14 :56** Le CEMIZ valide l'engagement de MILAN 73 pour reconnaissance.
- 14 :57** Chef colonne 84 garde la fonction AERO Montguers, chef du secteur Gauche = Adj colonne 84.
- 14 :57** Chef du secteur Avant met à disposition du secteur Droit les CCF SED et MOL + 1 CDG, ils basculent sur 643.
- 14:58** PC Montguers signale au CODIS 26 « Un potentiel largage de sécurité de MILAN 73 pour 2 CCF dans fumées sur FD ».
- 14 :58** MILAN 73 signale au COZ Sud « Un largage sur le feu de Montguers au niveau de l'avant flanc droit dans une pente ascendante au-dessus d'une piste DFCI. Présence de fumerolles dans le vert. Propose l'engagement de renforts pour éviter une évolution défavorable du chantier. Le CODIS 26 est avisé pour le pélicandrome de Valence ».
- 15 :00** CODIS 26 signale au COZ Sud « Compte tenu des importants risques de reprises constatées le choix est fait de formuler la demande de maintien d'une colonne extra départementale pour le dispositif mis en place sur le feu de Montguers. Un GIFF 05 pourra être libéré à 18h ».

- 15 :02 Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « L'ensemble des véhicules pris par le feu sont en sécurité. Le feu est passé et est maintenant au-dessus de la piste ».
- 15 :07 COS signale au CODIS 26 « 4 CCF pris par le feu en autodéfense sur secteur Droit (avant). MORANE en vol pour tentative de largages de sécurité. MILAN 73 maintenu sur ZI avec délai de rotation de 20 minutes sur pélicandrome. Pour les 2 CCF initialement menacés, il s'agissait d'engins mal positionnés et pas sur la fréquence adaptée > RAS. Feu en tête de crête Plaine des Pins Montauban sur Ouvèze. Demande 1 GIFF supplémentaire ».
- Réponse CDSA : pas de possibilité immédiate interne pour le GIFF. Les moyens extra-départementaux seront tous maintenus sauf 1 GIFF du 05 qui sera à désengager en fin de journée. Pour info, les 2 CL415 ne sont pas validés par le COZ Sud.*
- 15 :08 Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « 2 CCF en difficulté sont en bonne santé, ils sont revenus sur la 643 (RHG + ?). **Je demande un largage de sécurité sur la piste**, le feu a pris toute la largeur du dispositif 150 m ».
- 15 :10 Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « Tous les personnels sont dans les CCF sur la piste, autoprotection en route + air respirable ».
- 15 :11 Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « CCF en difficulté ROVERGUE, VIVIER (07), ROCHEGUDE, VLTT GRIGNAN + VLTT NYONS du chef de secteur ».
- o PC Montguers signale au chef de secteur Droit « Les avions ne sont pas sur place, pas de largage de sécurité avant 20 minutes ».
 - o Chef de secteur répond au PC Montguers « Dans 20 minutes je te donnerai une autre info, autoprotection + air respirable capelée ».
 - o MORANE 26 signale au PC Montguers « MORANE refuelé »
 - o PC Montguers demande à MORANE 26 de contacter le chef du secteur Droit pour un largage de sécurité, MORANE 26 a l'autorisation pour redécoller.
- 15 :15 PC Montguers signale à AERO Montguers « MORANE 26 est engagé sur le secteur Droit pour un largage de sécurité ».
- 15 :17 La tête de feu droite est arrivée en crête au lieu-dit la Plaine des Pins au niveau du point côté 1381.
- 15 :21 Chef de secteur Droit signale au PC Montguers « Pas de contact avec MORANE 26 les 4 CCF ont quitté les lieux ».
- 15 :27 PC Montguers signale à AERO Montguers « MILAN dans 10 minutes sur le chantier, faire poser MORANE 26 ».
- 15 :34 Affectation du MILAN 76 initialement en GAAR 1 au profit du chantier de Montguers.
- 15 :43 PC Montguers signale au CODIS 26 « Une reprise flanc droit avant environ 5 ha supplémentaires de brûlé. Le feu est en ligne de crête au niveau de La Plaine des pins au point côté 1344. Je réorganise la sectorisation. Avant CDT GGGG avec GIFF 84.1 et 1 GIFF Centre. Je confirme + de 150 ha de menacés en direction de Chauvac. Compte tenu des délais de route je demande la mise en place d'un dispositif de lutte avec PCC secteur sur Chauvac ».
- Refus de l'OSD pour le PCC Chauvac*
- 15 :43 MILAN 73 signale au COZ Sud « Un largage en tête de feu, feu en crête, feu en propagation libre, feu assez virulent, 4 ha de plus de brûlé. MILAN 73 part se reconditionner sur Valence. Signale 2 fumées suspectes dans le 26 et le 13. Confirme la demande d'ABE supplémentaires ».
- Levée de doute effectuée par le COZ avec les CODIS 13, 84, 26 et 30.*
- 15 :49 MORANE 26 est posé à la DZ. A effectué 8 largages au total depuis ce matin. En attente du passage des MILANS et du kérozène de Die pour ravitaillement carburant du MORANE 26.
- 15 :56 MILAN 76 signale au COZ Sud « Un largage en tête de feu pour éviter passage de la crête, part se poser sur Nîmes ».
- 15 :59 COS signale au CODIS 26 « Situation défavorable, le dispositif en crête pas opérationnel avant 1h à 1h30. Propagation libre en tête de feu avec risque d'élargissement vers l'est due en partie à un vent du nord qui a tendance à le repousser vers la crête. Vigilance forte signalée par le COS quant

à la durée d'engagement des personnels depuis hier et les efforts fournis, risque de rupture. bilan MILANS : 3 largages dont 2 par 73 et 1 par 76. un quatrième et dernier largage prévu par 73 ».

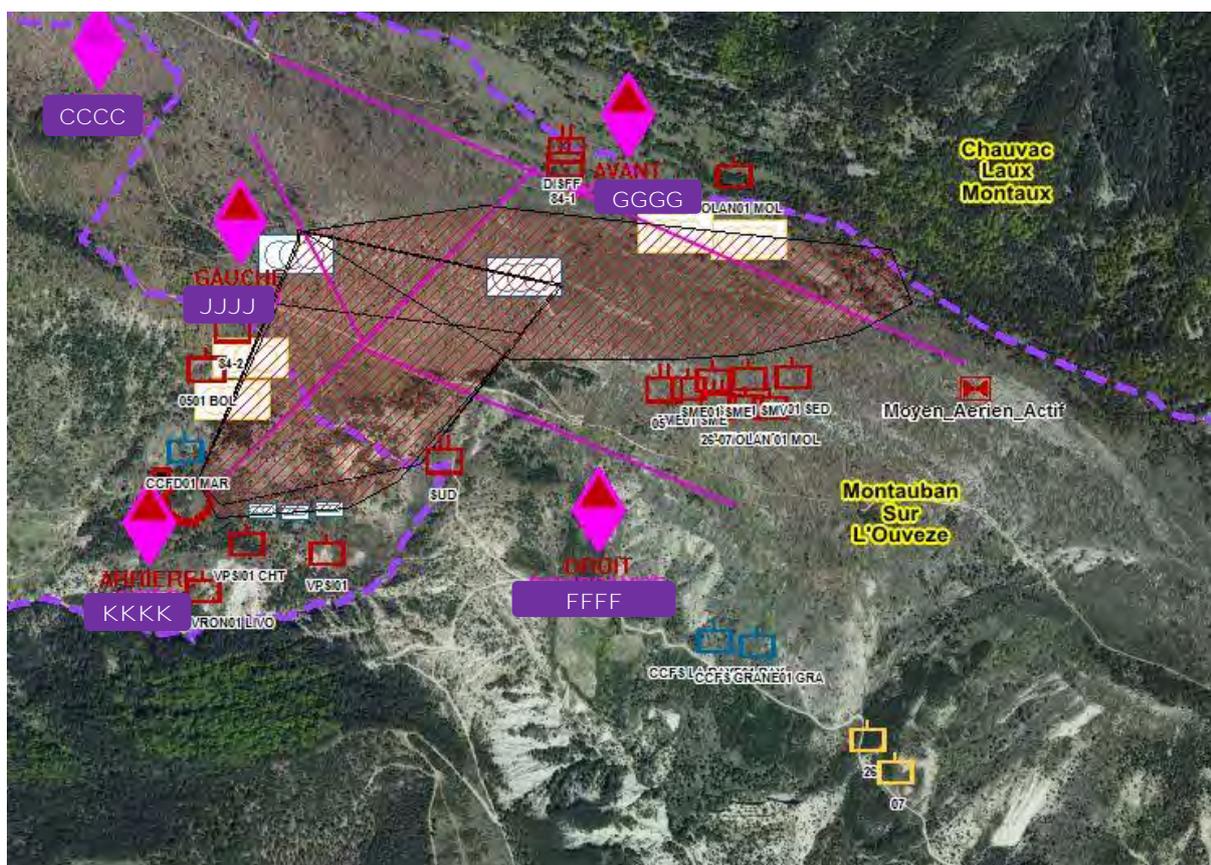
- 15 :59** Chef de secteur Gauche signale au PC Montguers une grosse reprise sur le flanc Gauche avec une propagation rapide.
- 16 :10** Chef de secteur Gauche signale au PC Montguers que la reprise sur le flanc Gauche a gagné du terrain et a passé la crête.
- 16 :12** PC Montguers signale au CODIS 26 que le feu vient de passer la crête flanc Gauche.
- 16 :13** Décollage de la BASC de Nîmes des PELICANS 31 (leader de la noria), 39, 48 et 45.
- 16 :15** PC Montguers signale au CODIS 26 que le 1^{er} GIFF sera en position dans 30 min.
- 16 :17** Pélicandrome signale au CODIS 26 que MILAN 73 est en panne. 4 CL 415 sont engagés au profit du chantier de Montguers, délai 50 min.
- 16 :19** CODIS 26 signale au PC Montguers « 4 CL 415 seront sur zone dans 50 minutes. Dès que le 1^{er} GIFF est en crête, CR sur nécessité des CL 415 ».



- 16 :22** MILAN 73 signale au COZ Sud « Un redécollage de Valence. Fera une rotation sur Montguers puis se rendra sur Nîmes pour une vérification suite à un problème moteur ».
- 16 :28** PC Montguers signale au CODIS 26 « Point sur le SSO, 1 victime prise en charge pour piqure (pas d'identité communiquée). 2 SP du SDIS 07 pris en charge pour un coup de chaud (identités communiquées) ces 2 SP étaient affectés au CCFM Viviers. SP mis en repos pour récupération au niveau de la LOG pas d'évacuation ».
- 16 :35** COS signale au CODIS 26 « Feu en propagation libre secteur Droit, le feu a passé la crête à l'est dans le massif type pinède de Serre de Charbuisse PC 1377. Établissement estimé supérieur à 200 m au sol à réaliser dans cette zone. Importante reprise secteur gauche. GIFF 84.1 et chef de secteur se présentent sur la crête partent en reconnaissance établissement très difficile. Confirme la nécessité des 4 CL 415 ».



- 16 :36** CODIS 26 signale au COZ Sud « Malgré dernier largage de MILAN 73, le feu reste inaccessible et nécessite la lutte avec 4 CL415. Le 1^{er} GIFF 84 se présente en crête et procède à reconnaissance, l'établissement sera très difficile compte tenu du dénivelé ».
- 16 :41** PELICAN 31 Leader signale au COZ Sud « La noria est à l'écopage depuis Vallabrègues sera sur zone dans 15 minutes ».



- 16 :47** CODIS 26 signale au PC Montguers du décollage des PELICANS seront sur zone à 17h00.
- 16 :52** PELICAN 31 Leader signale au COZ Sud « La noria se présente sur le chantier Montguers et bascule avec le CODIS 26 ».
- 17 :06** PELICAN 31 Leader signale au COZ Sud « 4 largages effectués, vent du nord sur le chantier, le feu repart violemment, tous les flancs sont actifs. Demande des renforts en eau et en retardant, rotations longues à 30 min. Superficie brûlée au moins 100 ha ».
- 17 :14** PC Montguers signale au CODIS 26 « À 16h55 le feu est sectorisé en 4 secteurs. Repositionnement du secteur Avant à la crête de feu. Secteur droit composé de 3 GIFF sous le commandement du LTN FFFF. Secteur Gauche compose de 2 GIFF + MORANE 26 sous le commandement du CNE JJJJ / SDIS 84. 3^{ème} secteur Arrière du feu compose de 2 VPSI, 1 CCFM, 1 CCFS sous le commandement du LTN KKKK. Le secteur avant compose de 1 GIFF + DISFF sous le commandement du CDT GGGG. Reconnaissance flanc gauche. 1 GIFF encore en transit sur le secteur avant aucune action terrestre n'est possible sur cette partie. Points sur les largages effectués : 8 largages effectués par le MILAN 73, 1 largage effectué par le MILAN 76, au total MORANE 26 a effectué 11 largages. Reprise sur le flanc Droit de 5 ha brûlés. Le feu a passé la crête et se propage sur la partie est. La tête de feu est en propagation libre. Sur la partie flanc Droit l'ensemble des lisières ont été réactivées ».
- 17 :18** CODIS 26 signale au COZ Sud « Après la 1^{ère} rotation des CL 415 la situation est défavorable. Feu toujours aussi virulent confirmé par les pélicans. Rotation de 20- 25'. Repositionnement du secteur avant en crête au nouveau du PC 1381. Secteur droit composé de 3 GIFF, secteur Gauche 2 GIFF + Morane 26 (11 largages), secteur arrière du feu 2 VPSI+ 1CCFM + 1 CCFS, secteur avant 2 GIFF + 1 DISFF. Autonomie des ABE jusqu'à 1930. CODIS 26 organise la relève des personnels et du commandement ».
- 17 :21** PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu toujours virulent confirmé par PÉLICANS qui seront de retour sur le chantier à 17h30 avec une autonomie jusqu' à 19h30. Composition secteur avant 1 GIFF 84.1 + DISFF 1 GIFF en transit A/C LLLL ».

- 17 :28 PC Montguers signale au CODIS 26 « Une seconde rotation des 4 PÉLICANS. Estimation de la surface brûlée à 100 ha ».
- 17 :34 PELICAN 31 Leader signale au COZ Sud « 4 largages effectués pour la 2^{ème} rotation. Le feu dégénère, évolution violente il redescend de l'autre côté de la crête ».
- 17 :40 PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu en propagation libre, aucune action terrestre possible sur le secteur Avant. De nombreuses reprises sur le flanc Gauche et Droit. Je demande 4 GIFF en renfort ».
- 17 :44 Affectation par le COZ Sud du MILAN 74 initialement en GAAR 1 au profit du chantier de Montguers.
- 17 :45 CODIS 26 signale au COZ Sud « Situation très défavorable décrite par le COS. Toute la tête est en propagation libre, avec des largages ABE CL 415 malgré tout efficaces. Accès dans les massifs rendus difficiles en raison de nombreux arbres enchevêtrés. 2 reprises importantes sur FG et FD. Demande : renforts terrestres (4 GIFF) ».



- 17 :58 CODIS 26 signale au COZ Sud « Engagement de 2 GIFF supplémentaires sur le chantier de Montguers : GIFF sud 2 et GIFF centre 2 ».
- 18 :10 PC Montguers signale au CODIS 26 « À 18h10 d'une sectorisation en 4 secteurs. Secteur Droit / 3 GIFF / LTN FFFF. Secteur Gauche / 3 GIFF / CNE JJJJ. Arrière / 2 VPSI / 1 CCFM / 1 CCFS / 1 GIFF / LTN KKKK. Avant / moyens aériens / MILAN 74 en retardant. Le feu a parcouru environ 100 ha sur les communes de Montguers, Montauban-sur-Ouvèze et de Chauvac. Actions impossibles en tête de feu par les moyens terrestres. Je confirme la demande de 4 GIFF en renfort. Je fais un point sur les largages effectués à savoir : 8 largages retardant par MILAN 73, 1 largage retardant par MILAN 76, 1 largage par MILAN 74 en tête de feu. 8 largages CL 415 soit 2 rotations, 3^{ème} rotation en cours. MORANE 26 a effectué 11 largages. Forte reprise sur flanc Droit ».
- 18 :16 Affectation des PELICAN 37 et 48 initialement déployés sur Hyères au profit du chantier de Montguers.

- 19 :00** PC Montguers signale au CODIS 26 par message FLASH « Feu en propagation sud est vers le col de Perty. Arrivée sur le col dans 1 heure max. Idée de manœuvre réaliser une ligne appui sur le col de Perty avec les GIFF disponibles renforcés par les 3 CCFS. 1 largage retardant en appui. La situation est très défavorable sur la totalité des secteurs. Prise de COS par le LCL EEEE. Demande de montée en puissance niveau PC de site complet ».
- 19 :00** PELICAN 31 Leader signale au COZ Sud « Dernier largage. Le feu dégénère sur l'avant flanc droit. 200 ha de menacés sur les 2 côtes de la crête. Les 4 pélicans seront posés sur Nîmes d'ici 25 minutes ».





19 :02 PC Montguers signale au CODIS 26 « Contact téléphonique cet après-midi avec maire et adjoint de la commune de Montguers. Aucun contact avec les élus des communes de Montauban sur Ouveze et de Chauvac ».

19 :16 PELICAN 48 signale au COZ Sud « Un largage sur l'origine flanc droit, le feu est toujours en propagation libre ».



19 :23 Contact téléphonique des maires des communes de Montguers, Montauban-sur-Ouvèze et de Chauvac réalisé par le CODIS renforcé.

19 :31 MILAN 73 signale au COZ Sud « Redécollage de Valence se dirige sur le chantier de Montguers ».

19 :40 PC Montguers signale au CODIS 26 « Arrivée sur les lieux des GIFF Sud 2 et DRAGON 131 ainsi que l'ensemble des personnels SIC et SIG ».

19 :40 MILAN 74 signale au COZ Sud « Un largage flanc droit, feu en propagation, retour sur Valence pour reconditionnement ».

19 :45 PELICAN 48 signale au COZ Sud « Un largage sur le feu, par à l'écopage sur Châteauneuf puis un dernier largage sur le feu ».

19 :49 MILAN 73 signale au COZ Sud « Un largage en retardant sur le feu, part au plein sur Valence, verra pour faire une dernière rotation si possible ».



19 :52 CODIS 26 signale au COZ Sud « Une barrière de retardant posée par les MILANS. Ligne d'appui 4 GIFF + 3 CCFS. Dragon 131 posé à la DZ avec expert feu tactique.

19 :58 PELICAN 48 signale au COZ Sud « Retour sur le chantier pour le dernier largage dans 10 minutes ».

20 :17 PELICAN 48 signale au COZ Sud « Dernier largage de réalisé. Fait retour sur Nîmes. Le feu est toujours en propagation libre avec de nombreuses flammes sur les flancs. Le feu continue son évolution. Feu difficilement accessible ».

20 :25 PC Montguers signale au CODIS 26 le désengagement du CPL XXXX, brûlure au bas du dos 8 cm sur 8 cm pris en charge par ISP.

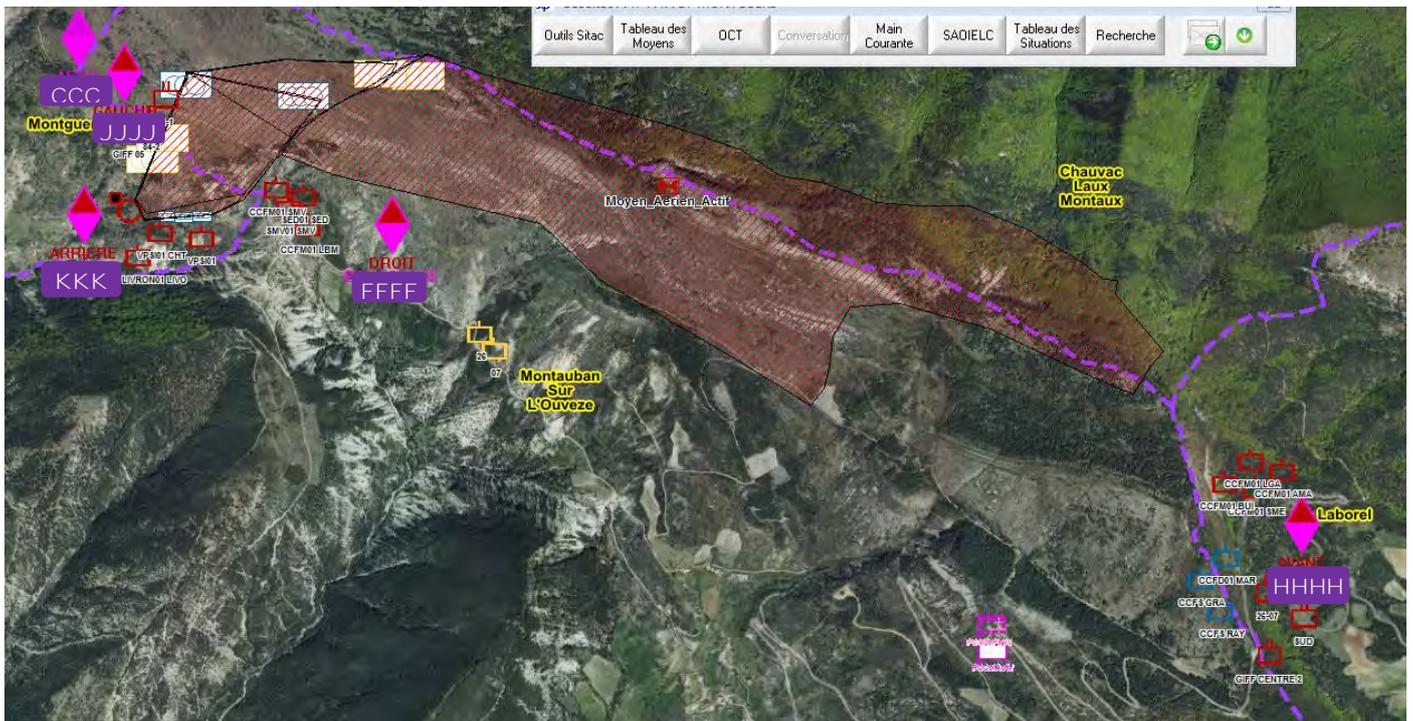
20 :26 MILAN 74 signale au COZ Sud « Un largage sur l'avant flanc gauche du feu. Le feu progresse lentement et déborde, pas de point sensible dans l'axe de propagation. Surface parcourue environ 150 / 170 Ha. Le flanc gauche est toujours extrêmement virulent. Retour sur Nîmes pour le MILAN 74 ».

20 :32 MORANE 26 est désengagé du chantier de Montguers et fait retour sur l'aéroport de Valence Chabeuil.

20 :43 PC Montguers signale au CODIS 26 « Sur demande du COS, à 20h33 le LCL EEEE a fait le survol du feu avec le cadre feux tactiques du 13. Demande la validation au COZ d'engager 3 binômes feux tactiques en complément d'un DIH qui procéderont à des layons sur l'ensemble des lisières inaccessibles ».

20 :59 MORANE 26 signale au CODIS 26 MORANE 26 « Posé à l'aéroport de Valence Chabeuil 4 heures 41 minutes de vol avec 24 largages ».

21 :02 FDF4 du SDIS 84 libéré



21 :12 CODIS 26 signale au PC Montguers de la présence d'escarilles au sud-est du col du Perty sur la montagne de Chamouse sur la commune de Laborel.

21 :12 CODIS 26 signale au COZ Sud « Qu'après reconnaissance COS Montguers et expert feux tactiques, demande de renfort extra départemental de 3 binômes feux tactiques en complément d'un DIH terrestre. Composition du détachement attendu : 1 équipe feu tactique composés de 18 personnes ; 3 détachements pionniers DIH composés de 20 équipiers par détachement ».

21 :12 PC Montguers signale au CODIS 26 « LCL MMMM prends appellation COS Montguers. MORANE 26 a été désengagé. Les moyens aériens ont été désengagés. 23 largages effectués par les PÉLICANS, 12 largages effectués par les MILANS, 24 largages effectués par MORANE 26. le feu progresse secteur Avant direction le col de Perty versant sud, 4 GIFF et 1 GIL en ligne d'appui. Feu en propagation libre. 4 CCFM vont prendre position en KE 42 H2.1 sur la piste DFCI. Secteur gauche : feu en propagation libre sur la ligne de crête sur environ 3 km il redescend lentement sur le versant nord en KE 42 H3.5. À l'arrière du feu : 1 CCFM et 2 VPSI. Relèves en cours. Sectorisation : COS LCL MMMM, Chef PC LCL NNNN, secteur Avant Droit CNE OOOO remplace le CDT HHHH, Secteur Gauche : chef de colonne 84, Secteur Droit : CNE PPPP remplace LTN FFFF, Arrière : LTN KKKK. Les maires de Montauban sur Ouveze et Montguers sont au PC pour un point de situation ».

21 :13 FDF4 du SDIS 07 au PC Montguers.

21 :33 CODIS 26 signale au COZ Sud « Situation défavorable, le feu progresse en secteur avant direction col de Perty versant sud 4 GIFF 1 GIL en ligne d'appui feu en propagation libre en ligne de crête sur environ 3 km redescend lentement en face nord. Bilans largages réalisés par ABE depuis la reprise : 23 largages Pélicans, 12 largages Milans, 24 largages Morane.

21 :48 PC Montguers signale au CODIS 26 « Un SP blessé CPL XXXX CCFM MTL pas d'informations sur les circonstances. Brûlure au cou et dos. CCFM MTL désengagé. SP rentre avec le CCFM. 16 SP contrôlés au RAD 57 RAS ».

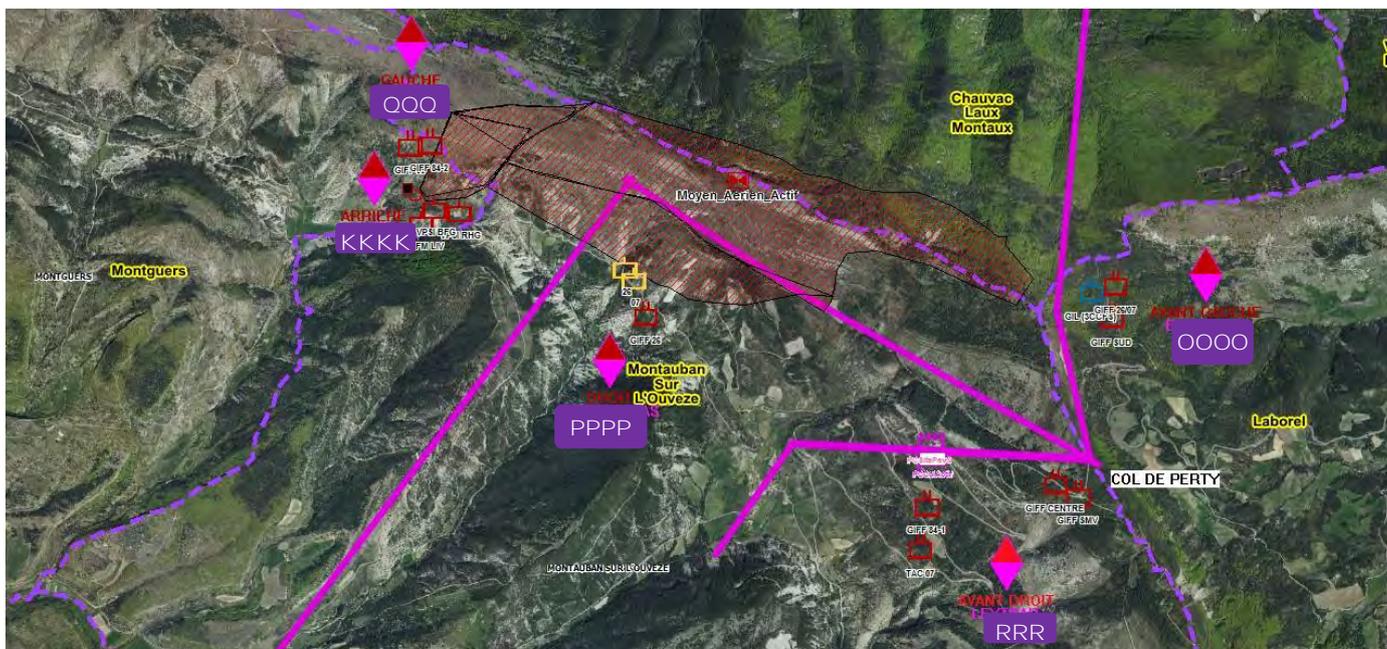
21 :52 PC Montguers demande au CODIS 26 la coupure de la ligne haute tension au niveau du col du Perty.

22 :03 L'ISP SSO indique au CODIS 26 les circonstances des brûlures du CPL XXXX. Il a glissé sur terrain un escarpe - chute sur les braises - brûlures 1^{er} degré bas du dos. Brûlure superficielle au niveau du cou avec projection d'une braise.

- 22 :12** Engagement par le COZ Sud d'une équipe commando du SDIS 07 avec 1 VT commando, 1 VT brûlage et 20 personnes.
- 22 :17** Demande du CODIS renforcé à ENEDIS de couper de la ligne 20 KV située au niveau du col du Perty à Montauban sur Ouveze, en attente de leur confirmation pour retour vers le Pc Montguers.
- 22 :20** CODIS 26 signale au COZ Sud « Un SPPNO blessé suite à chute sur braise et dalle brûlante = brûlures 1^{er} degré bas du dos et coup. Traité par SSO pas de transport en unité hospitalière ».
- 22 :39** PC Montguers signale au CODIS 26 « Le SP CPL XXXX a réintégré le CSP Montélimar avec la relève du CCFM MTL. Le CCFM MTL n'a pas été désengagé ».
- 22 :43** CODIS 26 signale au PC Montguers « La coupure électrique réalisée à distance au col du Perty par ENEDIS. Un agent ENEDIS se rend sur les lieux, délai de transit estimé à 1h ».
- 22 :50** CODIS 26 signale au PC Montguers « Un CDG FDF 3 du 05 se présentera à minuit au PC pour relève d'un CDG FDF 3 du 26. Il sera ensuite relevé demain. Les 1^{ers} équipages feux tactiques (07) se présenteront au PC vers 00h30 ».
- 23 :10** PC Montguers signale au CODIS 26 « Demande d'un groupe d'appui bulldozer de l'UIISC 7 + 1 groupe eau ».

➤ **Vendredi 28 août 2020**

- 00 :45** PC Montguers signale au CODIS 26 « À minuit, le feu a parcouru une surface de 200 Ha. Un développement lent en descente en tête avant au niveau du col du Perty. Ligne THT 20 000 V coupée sur le chantier par ENEDIS à 22h45. Objectif : tenir le feu à l'avant à l'ouest de la RD 65 en tête de feu. Reconnaissances d'accès et jalonnement sur le secteur Droit.
Objectif prioritaire : sécurité de tous les personnels - travail de nuit.
Traitement des lisières sur le secteur Gauche en cours sur la partie ouest de la ligne de crête. Idée de manœuvre : 2 lignes d'appui en tête avant. Création d'accès en crête pour traiter le secteur gauche à l'aide d'entreprise de TP locales par 3 engins de travaux publics. Feux tactiques en tête avant flanc droit. Sectorisation modifiée : flanc Gauche CNE QQQQ, flanc Droit CNE PPPP, tête Avant flanc Gauche CNE OOOO, tête avant flanc Droit CNE RRRR ».
- 01 :20** Affectation de 3 DIR 3/4 : 603 - 623 – 663 au PC MONTGUERS par le CODIS 26.
- 01 :20** Relève des OFF renseignement et moyen du PC Montguers.
- 01 :34** CODIS 26 signale au COZ Sud « Feu qui a parcouru une surface de 200 Ha. Développement lent en descente en tête avant droite au niveau du col de Perty. Ligne THT 20 000 coupée sur chantier par ENEDIS à 22h45. Objectif tenir le feu à l'avant, à l'ouest de la RD65. Reconnaissance des accès et mise en place de jalonnement FD. Traitement des lisières secteur gauche en cours sur la partie ouest de la ligne de crête. Idée de manœuvre : 2 lignes d'appui en tête AV, création d'accès en crête pour traiter le secteur gauche avec l'aide d'entreprise locale de TP avec 3 engins de TP. Idée de manœuvre : Feu tactique en tête avant flanc droit ».



01 :57 CODIS 26 signale au PC Montguers l'arrivée d'une équipe 20 personnes feux tactiques du 07 pour 01h30.

02 :00 PC Montguers signale au CODIS 26 « Surface brûlée estimée à 250 Ha. Largeur 1 km au plus large, périmètre de 9 km.

Feu en propagation libre secteur Gauche en crête. Secteur Droit versant sud feu au hameau de Ruissas où il redescend lentement sur le col du Perty. Le secteur Gauche traite des reprises virulentes. Les secteurs Gauche et Droit communiquent en zone brûlée par une piste orientée est - ouest entre le col de Nayranne en KE 42 H3.4 à l'est et le col de Chauvac en KF 42 G4.4.

Trois chantiers feux tactiques prévus à 02h00 coordonnés par le cadre feux tactiques du SDIS 13 et sous le commandement des 3 chefs de secteurs géographiques secteur Gauche secteur Avant Droit et secteur Avant Gauche. Vent sur zone 10 à 20 km/h. Je prévois une reconnaissance avec DRAGON à 06h30.

Information du CODIS DRAGON sur zone à 07h30, reconnaissances avec DRAGON pour évaluer le pourtour du feu et évaluer la nécessité d'un appui en moyens aériens. Je prévois durant la nuit une propagation en pente descendante versant nord en direction de Chauvac en tête de feu jusqu'au col du Perty et côté versant sud. Je prévois une mission pour le groupe d'appui de création de 4 km de pistes en ligne de crête. Je prévois de stopper la tête de feu au niveau de la RD 65. Propagation stoppée sur le hameau de Ruissas par chef de secteur droit. La ligne de crête est traitée par le chef de secteur gauche.

L'ensemble du personnel a été relevé. Les maires de Chauvac et Montauban sur Ouveze sont au PC. 3 engins de TP participeront à la création de pistes pour les chantiers de feux tactiques. Consignes de sécurité données aux chefs de secteur. Réserves d'eau éloignées du chantier. Une ligne THT coupée sur la traversée du chantier. Les villages de Ruissas et Laborel continuent d'être alimentés en électricité ».

02 :45 Début des opérations de feux tactiques au niveau du col du Perty en bord de D65 et sur la piste DFCI dite « haute ».



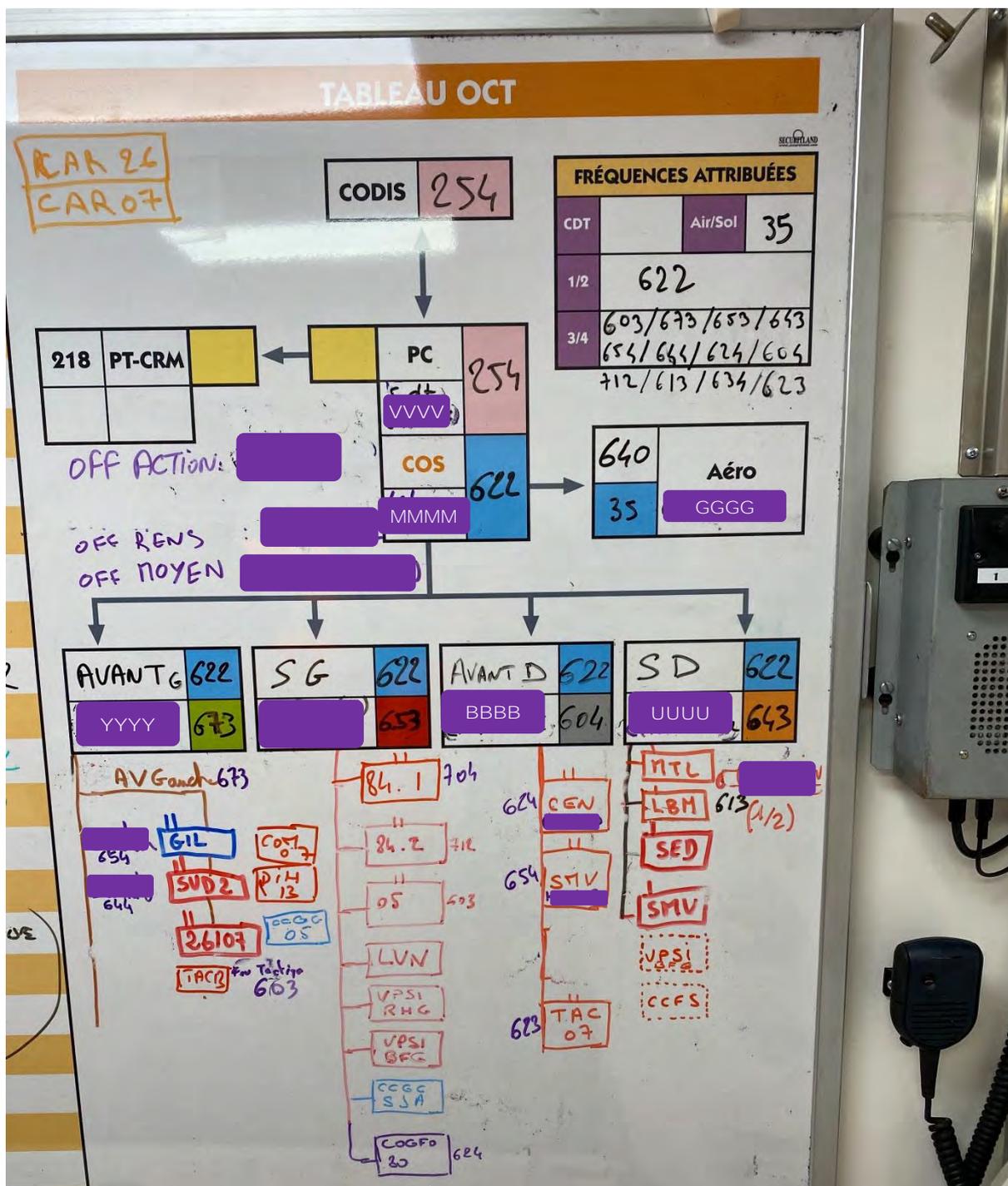
04 :26 PC Montguers activé en niveau site.

05 :10 PC Montguers signale au CODIS 26 « Le feu n'a pas évolué. Une reprise secteur Droit en cours de traitement par 2 GIFF. Une saute de feu peu virulente traitée par un GIFF sur le secteur avant Gauche. Feux tactiques DIH 13 en cours sur montagne de l'Arsuc avec pour objectif de progresser en ligne de crête plein ouest. Le COGEFFO 30 établit en ligne de crête depuis le col de Chauvac avec pour objectif de rejoindre le DIH 13. Feu tactique, géré par renforts du 07 sur secteur Avant

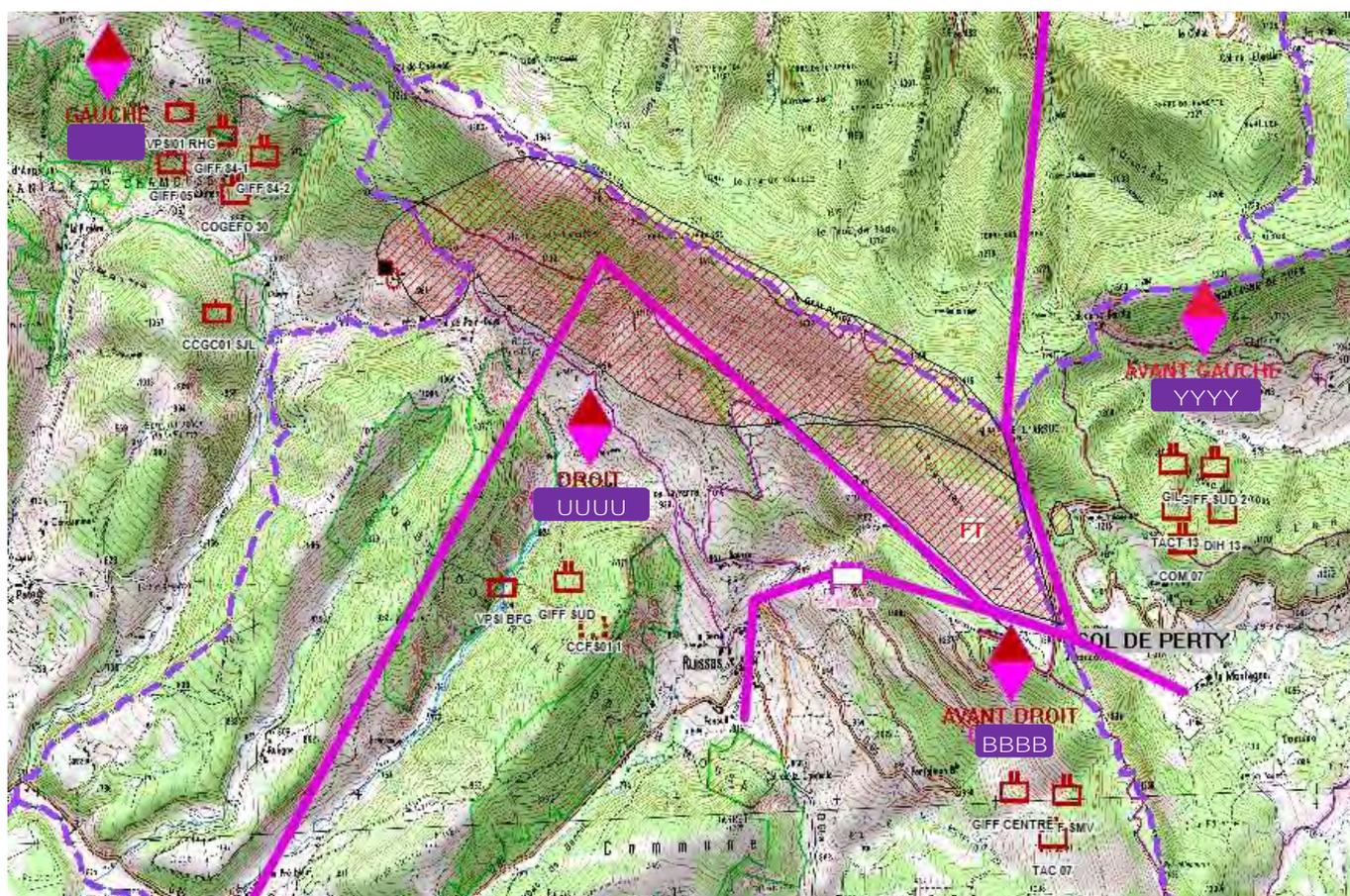
droit en cours. Je prévois des difficultés de traitement des lisières sur le secteur flanc Gauche qui progresse en phase descendante sur l'ubac. L'idée de manœuvre pour traiter le flanc Gauche sera arrêtée après la reconnaissance aérienne. Possible besoin de moyens aériens pour traiter ce secteur inaccessible au sol. Le dispositif maintenu pour le vendredi 28 aout sera arrêté après un point de situation avec les 4 chefs de secteur à 05h30 ».

06 :46 LANCELOT 26 se présente au PC Montguers.

07 :01 PC Montguers signale au CODIS 26 « Pour le DRAGON qui est prévu à 07h30 une préférence va pour le 131 pour la matinée entière afin de travailler avec le DIH 13 ».



08 :15 PC Montguers indique au CODIS 26 les coordonnées de DZ : 44° 16' 26" N ; 16° 30' 21" E



09 :14 COS Montguers signale au CODIS 26 que la ligne HTA reste coupée.

09 :30 LANCELOT 26 prend le COS Montguers.

09 :41 Le CCF LBM a quitté le chantier sans prévenir.

09 :50 Engagement par le COZ Sud du DRAGON 131 au profit du chantier Montguers.

10 :06 Le PC Montguers demande un point météo précis au CODIS 26.

10 à 20 mm à la mi-journée et 20 mm de pluie demain.

10 :25 Demande d'un GIFF en renfort ainsi que du VST par le PC Montguers.

10 :44 CODIS 26 signale au PC Montguers « Refus du COZ Sud concernant la demande faite par le COS d'un renfort du DIH national ».

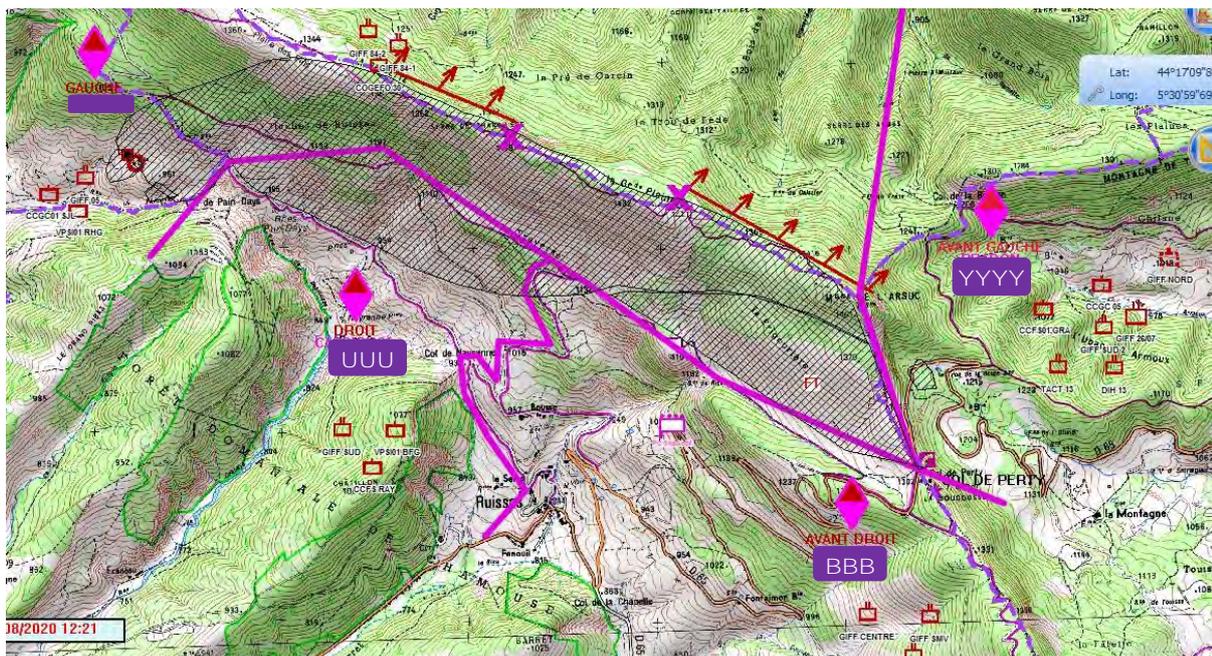
11 :00 PC Montguers signale au CODIS 26 « Le feu n'a pas évolué depuis le message précédant. Les actions des feux tactiques ont été réalisées sur les secteurs Avant Droit et Avant Gauche. Après reconnaissance aérienne décisions de faire rejoindre sur la ligne de crête les 2 DIH. Je demande la délocalisation de MORANE 26 sur le chantier, DZ identique à celle indiquée pour DRAGON, pour traiter d'éventuels points chauds inaccessibles à l'ensemble des moyens. En fonction des précipitations de cette après-midi sur le chantier je prévois de maintenir jusqu'à demain midi les moyens DIH 13 et COGEFO 30. Vigilance dans le traitement des points chaud sur les secteurs. Couchage prévu pour 70 personnes sur la salle des fêtes pour le COGEFO et le DIH du 30 ».

11 :12 CODIS 26 signale au COZ Sud la demande de maintien du DRAGON jusqu'à 15h00 sur le chantier pour monter le matériel du DISFF en crête.

11 :30 Décollage du MORANE 26 de l'aéroport de Valence Chabeuil au profit du chantier de Montguers.

12 :04 PC Montguers signale au CODIS 26 « Problème de DECI défavorable, un PI du secteur au bord D65 en KE 42 H2.1 a lâché, demande 2 CCGC supplémentaires ».

12 :06 PC Montguers signale au CODIS 26 que la ligne THT coupée peut être ralimentée, prévenir ENEDIS.



12 :23 Désengagement par le COZ Sud du DRAGON 131.

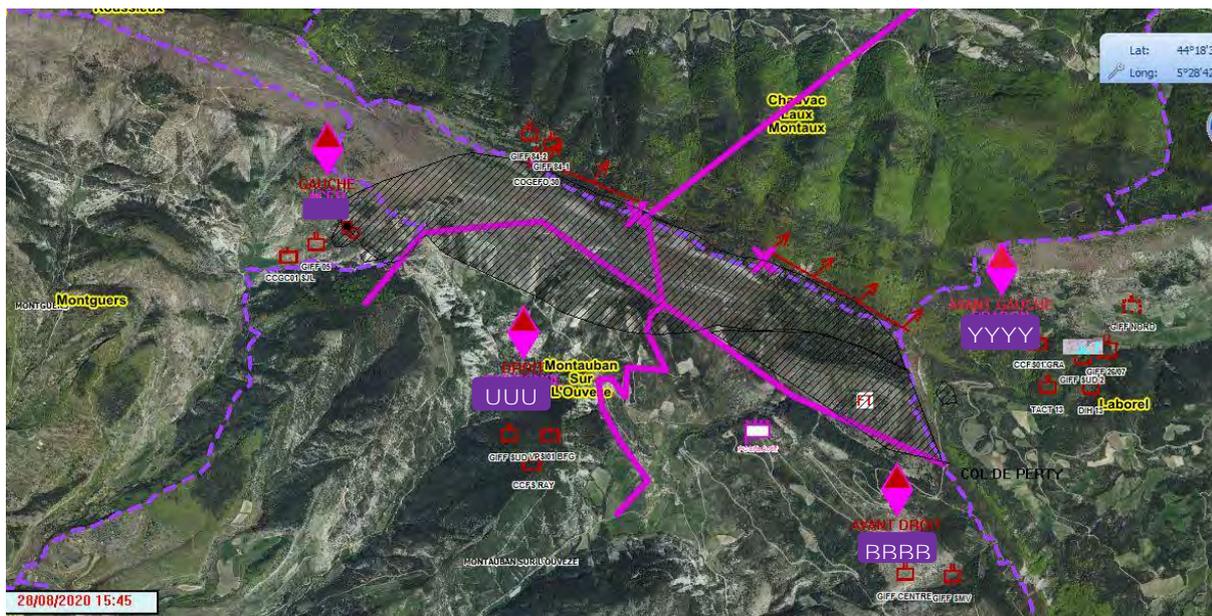
14 :11 À la demande du CODIS 26 et après conférence avec : Le COZ SUD / CODIS 26 / Pilote du D83, engagement du D83 pour le transport de personnels et matériels sur feu de Montguers.

14 :53 CODIS 26 signale au PC Montguers d'une arrivée du DRAGON 131 à 15h40 sur zone.

14 :57 CODIS 26 signale au PC Montguers d'une arrivée du DRAGON 83 à 15h25 sur zone (à la place du DRAGON 131).

14 :58 DRAGON 83 signale au COZ Sud son décollage, sera sur zone à 15h25. CODIS 26 avisé.

15 :34 PC Montguers signale au CODIS 26 l'arrivée du DRAGON 83 sur zone à 15h25.



15 :42 PC Montguers signale au CODIS 26 « Le feu n'a pas évolué depuis le précédent message. Les différents secteurs traitent des fumerolles et effectues le noyage des lisières. L'établissement en crête effectué par le COGEFO 30 et le DIH 13 se poursuit à l'aide du DRAGON 83, celui-ci effectue des rotations de matériels au sling. Le dispositif est allégé dès à présent, désengagement du

GIFF NORD ET COGEFO 30, CCGC SJL ; Arrière : GIFF CENTRE, SMV ET VPSI BFG, CCGC CHD ; Droit : GIFF SUD 2, GIFF NYO, GIL, 1/2 DIH13, DISFF. Je libère GIFF SUD 1, CCFS RAY, PCC ETL, GIFF 84.1, GIFF 05, 1/2DIH 13, astreinte SIC et SIG. Les LCL DDDD, CDT BBBB, UUUU, VVVV et WWWW ainsi que LANCELOT 26 seront libérés à l'arrivée de leurs relèves respectives. Le COS sera alors pris par le LCL YYYY. le chantier basculera alors en PCC ».

- 20 :49** CODIS 26 signale au COZ Sud « Feu fixé continuation du traitement des lisières. La superficie brûlée n'a pas évolué. Une nouvelle sectorisation est mise en place. Secteur AR reprend les secteurs FD et AVD. Secteur gauche ancien secteur FG, secteur droit ancien secteur AVG ».
- 21 :04** CODIS 26 signale au COZ Sud « Moyens sur les secteurs. Gauche : GIFF84.2 GIFF NORD COCEFO CCGC SJL. Arrière : GIFF CENTRE SMV VPSI BFG CCGC CHD. Droit : GIFF SUD2 GIFF NYO GIL 1/2 DIH13 DISFF. Je libère GIFF SUD1 CCFS RAY PCCETL GIFF 84.1 GIFF 05 1/2 DIH13 astreinte SIC SIG. Le LCL DDDD les CDT BBBB VVVV WWWW ainsi que LANCELOT 26 seront libérés à l'arrivée de leur relève respective. Le COS sera alors pris par le LCL YYYY le chantier basculera alors en PCC ».

➤ Samedi 29 août 2020

- 01 :33** PC Montguers signale au CODIS 26 « Un pompier du CIS Taulignan, dans le CCF Grignan, SGT ZZZZ, légèrement blessée, œdème léger à l'arcade droite, vu par ISP SSO, va regagner son véhicule. Demande de communiquer au PCC la météo prévue sur zone à 07h30 ».

Pluie matin et après-midi avec 5 km/h de vent

- 05 :32** PC Montguers signale au CODIS 26 « Pas d'évolution du contour du feu. Légère pluie continue depuis 23h00 qui rend les pistes glissantes sur certains endroits et qui perturbe également les norias d'alimentation sur les points d'eau. La surveillance active a été maintenue sur les 3 secteurs toute la nuit sans difficulté notable. Le dispositif sera maintenu jusqu'à 12h00, puis réadapté en fonction de la météo du jour ».

- 06 :01** PC Montguers demande au CODIS 26 le concours d'un COD 3 vu la dégradation des pistes suite à la pluie.

- 07 :12** PC Montguers signale au CODIS 26 « La prise de COS par le CDT HHHH à 07h10 qui remplace le LCL YYYY demande le 2^{ème} VPSI, celui de Rochegude, au cours de la journée prévois la libération de plusieurs véhicules ».

- 07 :53** CODIS 26 signale au PC Montguers « Après la demande du PC et les recherches par CODIS, pas de COD3 trouvé, le PC demande de continuer les recherches étant donné le terrain glissant et les évolutions sur les pistes. Pas de personnel pour le VST (soit déjà engagés avec d'autres compétences, soit indisponibles). Pour le VSAV SSO de Nyons, le chef de centre nous indique que le personnel actuellement sur place reste jusqu'à midi et pour le moment pas de relève possible ».

Réponse du PC : on voit l'évolution dans la matinée pour sûrement demander un autre VSAV en SSO.

- 09 :12** PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu en fin de traitement. Pluie depuis 23h00 sur l'ensemble du secteur, plafond nuageux bas. Quelques fumerolles résiduelles en cours de traitement. Reconnaissances sur l'ensemble des lisières pour adapter le dispositif. Consignes de sécurité passées pour les conditions de roulage sur les pistes et les déplacements du personnel sur un sol rendu très glissant ».

- 09 :27** CODIS 26 signale au PC Montguers « Après contact avec le COZ Sud, pas d'opération hélicoptérée possible car le plafond est trop bas ».

- 10 :48** Colonne FDF 84/05 désengagée.

- 11 :30** PC Montguers signale au CODIS 26 « Un SP s'est fait mal au genou droit, inflammation non traumatique, vu par SSO. Laisse au repos sur place. ABBB, pas de remplacement à prévoir ».

- 11 :43** CODIS 26 signale au COZ Sud « Opérations de noyage en cours. La surface n'a pas évolué depuis hier soir. Les moyens extra sont libérés. Feu sous surveillance ».

- 11 :45** PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu fixé sous surveillance, sur l'ensemble des lisières, plus de fumerolles visibles. Restera sur place après la logistique alimentaire : 1 MIR (CCF à confirmer), 2 VPSI en début d'après-midi. Confirme le besoin d'un chef de groupe local pour prendre le COS. Le dispositif de surveillance sera levé en fin de journée après la logistique alimentaire du soir. À prévoir pour demain : surveillance avec VPSI et CDG ».
- 15 :43** PC Montguers signale au CODIS 26 « Feu fixé confirme, lisières sous surveillance, surface parcourue 250 Ha, surface brûlée 200Ha. Dispositif opérationnel en cours de modification. Reste sur place jusqu'à ce soir : CCFM Buis et Séderon, VPSI BFG et RHG, sous les ordres du Ltn AAAA. Surveillance active à organiser pour les prochains jours, essentiellement lors du retour des conditions météo estivales. Reste à résoudre la récupération du matériel du DIH 13 et DISFF 26, qui ne peut se faire que par un héliportage dans les jours à venir en fonction des conditions de vol sur zone et de la disponibilité d'un DRAGON équipé ».
- 15 :53** Point de situation fait entre le CDSA et l'OSD, demander un DRAGON au COZ demain en fonction de la météo.
- 16 :15** PC Montguers signale au CODIS 26 « PC désactivé, reste les 2 CCF avec les 2 VPSI sous le CDT du LT AAAA sur la 653. Tout le monde rebascule sur la FDF ».
- 16 :31** CODIS renforcé désactivé.
- 16 :35** CODIS 26 signale au COZ Sud « Feu fixé, lisières sous surveillance, surface parcourue 250 Ha, surface brûlée 200 Ha. Dispositif opérationnel en cours de modification. Reste sur place 2 CCFM et 2 VPSI sous les ordres du LTN AAAA. Surveillance active à organiser pour les prochains jours essentiellement lors des conditions météo estivales. Demande d'un DRAGON en fonction de sa disponibilité et de la météo pour récupération du matériel du DIH13 et DISFF 26 ».
- 18 :07** COS Montguers signale au CODIS 26 « Opération terminée pour aujourd'hui, je renvoie l'ensemble des moyens drômois. Le DIH 13 va regagner son département hormis 4 personnels et un véhicule qui vont rester sur le CIS de Nyons pour récupérer le matériel avec l'hélicoptère demain ».

➤ **Dimanche 30 août 2020**

- 07 :00** Engagement du CDG Nyonsais sur le chantier Montguers avec le VLHR Tulette.
- 08 :41** Engagement par le COZ Sud du DRAGON 131 au profit du chantier Montguers pour transport de PAX.
- 09 :16** CDG Nyonsais signale au CODIS 26 de l'arrivée sur zone du DRAGON 131.
- 09 :34** Un requérant signale un pin qui fume au col du pointu de l'Arsac sentier de randonnée qui remonte en face et qui arrive sur une prairie de 2 ha qui a brûlée. Un pin se trouve en bordure de cette prairie et fume. Le requérant reste sur place pour guider les secours. L'information est transmise au CDG Nyonsais qui envoie une reconnaissance.
- 10 :10** Engament du CCFM BUI.
- 10 :55** CCFM BUI sur les lieux.
- 11 :36** CDG Nyonsais signale au CODIS 26 « Un arbre localise il est en KE 42 H 3.5 sur la commune Chauvac, arbre qui brûle de l'intérieur. Allons le couper et le tirer dans une zone brûlée. Je pars avec CCF BUI à pied, CCF gare au col de Perty, durée 2h. DRAGON 131 a fait les norias du SDIS 13 qui reconditionne et rentre dans son département. Le VTU Nyons a chargé son matériel. Moyens suffisants sur les lieux reste VLHR Tulette et CCF Buis. Je prends COS Chauvac ».
- 14 :08** COS signale au CODIS 26 « Qu'il s'agissait d'un arbre qui se consumait de l'intérieur. Nous l'avons coupé avec une tronçonneuse et arrosé avec un seau pompe puis l'avons trainé dans le brûlé. Nous avons constaté plusieurs fumerolles générées par des humus. Pour aujourd'hui opération terminée. Faire une reconnaissance par le chef de groupe demain matin en fin de matinée. Je vais prendre contact avec lui pour le passage des consignes. Les 35 mm de pluie tombés ces dernières 48 heures ne sont plus visible, le sol est déjà sec ».

- 14 :08** CODIS 26 signale au COZ Sud « Après une ronde faite ce jour, traitement de fumerolles et d'un tronc qui se consumait. Fin de travaille sur zone aujourd'hui. Nouvelle ronde prévue demain matin ».
- 19 :56** Engagement des CCFM BUI et SED et du CDG Nyonsais suite à un appel 18 signalant une fumerolle sur le chantier Montguers.
- 20 :59** CCFM BUI sur les lieux.
- 21 :12** CDG Nyonsais signale au CODIS 26 « Après reconnaissance, aucune fumée ou feu visible, la personne a pris des photos mais il faisait jour. Les CCF rentrent disponibles. Merlin Nyons effectuera une reconnaissance vers 10 h sur l'ensemble du chantier il appellera le CODIS vers 9h. Pas de risque de mise des CCF sur les pistes de nuit ».

➤ **Lundi 31 août 2020**

- 09 :11** Engagement de Merlin Nyons pour une reconnaissance sur le chantier de Montguers.
- 11 :20** Merlin Nyons signale au CODIS 26 « Reconnaissance faite sur les crêtes et le front de feu, RAS ».
- 12 :40** Merlin Nyons signale au CODIS 26 « Reconnaissance sur l'ensemble de tête du feu RAS. Photo envoyée sur mail CDSO. Reconnaissance du secteur de départ de feu dans 1h. Recontacte le CODIS à 14h30 ».
- 14 :39** Merlin Nyons signale au CODIS 26 « Reconnaissance faite, tout est stable. Météo 20°C, peu de vent de pente, sol humide, pas de fumerolles. Les tuyaux seront démontés demain avec 3 à 4 personnels DISFF + Merlin NYO. RDV à 09h00 au CIS NYO (VLTT + VTDISFF). Reste sur site jusqu'à 17h00 ».
- 16 :15** CODIS 26 signale au COZ Sud « La reconnaissance du jour menée par le chef de groupe n'a pas permis de détecter de point chaud. Demain une autre reconnaissance sera faite. Compte-tenu des difficultés d'accès engendrées par le passage du Tour de France, un dispositif sera mis en place pour le 02 septembre ».

➤ **Mardi 1^{er} septembre 2020**

- 14 :29** Merlin Nyons signale au CODIS 26 « Reconnaissance de secteur sur l'ensemble du chantier en cours, personnels sur place pour démontage du dernier établissement ».
- 15 :38** Merlin Nyons signale au CODIS 26 « Un point chaud qui persiste, pas de nécessité de traitement car au milieu du brûlé ».
- 15 :50** CODIS 26 signale au COZ Sud « La reconnaissance menée par le chef de groupe sur les lieux a déterminé un point chaud dans le brûlé, qui ne sera pas traité. Le démontage de l'établissement a été fait ce jour. Le feu reste sous surveillance ».

➤ **Mercredi 2 septembre 2020**

- 08 :40** Engagement d'un dispositif préventif sur le chantier Montguers composé d'un GIFF du chef de colonne Sud et d'un VPSI afin de disposer de moyens déjà sur les lieux pendant le passage du tour de France sur le département. Car le tracé emprunté par la course impacte fortement les accès d'éventuels renforts à ce chantier.
- 18 :29** CODIS 26 signale au COZ Sud « Une surveillance active réalisée par un GIFF et des moyens légers. Le feu reste sous surveillance ».
- 19 :00** Désengagement du dispositif préventif déployé sur le chantier de Montguers.

➤ Jeudi 3 septembre 2020

- 10 :10** CODIS 26 signale au COZ Sud « Le DRAGON 38.1 a décollé de l'aérodrome de Chabeuil avec un officier supérieur du SDIS 26 pour une reconnaissance du chantier Montguers ».
- 11 :15** L'OSD dans DRAGON 38.1 signale au CODIS 26 « Une température sur ligne de crête de 19°C et vent sur zone nul, ligne de crête versant ubac RAS. Départ de feu propre RAS. Secteur col de Perty et col de Nayranne propre RAS. Je confirme les informations remontées par le chef de colonne sud présent sur les lieux durant la journée du 2 sept 2020 qui a reconnu l'ensemble du chantier (contour et intérieur). Aucune fumerolle. Le feu est passé éteint le 3 sept 2020 à 11h00 ».
- 12 :06** CODIS 26 signale au COZ Sud « Après la reconnaissance du feu au moyen du DRAGON 38.1, le **feu est déclaré éteint** ».

3. L'ANALYSE

3.1 LA GESTION DES RELÈVES

Une opération de grande ampleur dépasse très largement le cadre des interventions courantes. S'agissant particulièrement de la gestion des relèves, celle-ci doit alors s'envisager sous une approche spécifique, tant sur le plan de la doctrine qu'en ce qui concerne les outils. Pourtant, sur le feu de Montguers, cette gestion des relèves s'est opérée selon le mode courant, à savoir :

- gestion des relèves selon les demandes individuelles SP par SP, ou engin par engin sous la responsabilité des chefs GIFF. Ces multiples demandes étaient remontées au CODIS via le PC pour contact avec CIS concernés. Charge au chef de CIS de trouver un SP en relève de son SP demandeur ;
- cette façon de faire a eu des conséquences néfastes à plusieurs niveaux :
 - un afflux incessant des demandes au niveau du CODIS renforcé, avec parfois engorgement ;
 - parfois une incapacité du CIS à trouver un remplaçant → sollicitation du CODIS pour trouver un SP dans un autre CIS ;
 - des déplacements individuels multiples, sollicitant de nombreux VL et une désorganisation des actions GIFF engagés sur le terrain par les nombreuses relèves individuelles ;
 - une impossibilité de mise à jour du listing des SP réellement engagés sur le terrain et des SP relevés (sécurité PC, processus indemnisation ultérieur...).

Ces limites ont été d'autant plus vite atteintes qu'en période de congés estivaux la ressource était réduite.

Enfin, la situation géographique du sinistre, très excentrée dans le département, allongeait considérablement les itinéraires des relèves, en délai comme en distances à parcourir (itinéraires de 3 à 4 heures pour 80% des moyens engagés)

Pour ce qui relève des outils, les limites du module informatique de gestion des relèves START de SYSTEL ont vite été atteintes.

- **Il en ressort les axes d'amélioration suivants :**
 - En termes de méthode, il conviendra de conduire plusieurs réflexions :
 - sur la gestion des relèves spécifiques aux évènements de grande dimension (ampleur et durée),
 - sur la possibilité de solliciter le COZ SE afin d'obtenir un renfort de GIFF - colonne(s) FDF pour faire du préventif en Drôme, pendant que notre potentiel GIFF 26 serait engagé en relève sur le terrain de l'opération ;
 - sur l'utilisation des VPSI dans les dispositifs préventifs, et/ou en phase de surveillance active afin de limiter la sollicitation de CCFM (4 SP)
 - Imposer la montée en CODIS renforcé de niveau 2, nécessaire sur des opérations importantes.
 - Rechercher rapidement des sites de repos à proximité de l'intervention permettant :
 - aux cadres désengagés après 12h ou 24h d'engagement intensif, de pouvoir se reposer avant de prendre la route
 - aux cadres relevés avec un objectif de réengagement à T+12h, de se reposer à proximité.
 - Au niveau des outils :
 - étudier une solution informatique facilitant la gestion des relèves sur des opérations de grande ampleur,

- créer, et tenir à jour, au CODIS renforcé, un fichier permettant de rechercher facilement les cadres disponibles selon leur inscription sur les LAO à jour.
- étudier la possibilité de créer un outil de communication avec les unités territoriales pouvant être utilisé au niveau du CODIS renforcé, à l'instar des groupes WhatsApp des groupements territoriaux utilisés en gestion du risque courant.

3.2 LA GESTION DES MOYENS AÉRIENS

LA GESTION DES MOYENS AÉRIENS : une phase emprunte de complexité entre 3 acteurs interdépendants : le COS, le CODIS et le COZ Sud.

Dans le domaine des feux de forêts, la prise en compte du contexte environnemental et météorologique global est une nécessité, tant pour la planification des mesures préventives, que pour la stratégie de lutte. Le présent retour d'expérience confirme cette approche et notamment s'agissant de la gestion des moyens aériens sous l'autorité du COZ Sud.

Avant d'aborder la complexité en jeu dans les interactions entre les différents acteurs, sur les questions de la demande et de la gestion des ABE par le COZ Sud, rappelons tout d'abord, les éléments de contexte topo-météorologique du 26/08/2020, date du départ de feu de Montguers.

La commune de Montguers se situe à l'extrême sud-est du département, au pied et sur le versant sud du massif de La Clavière, (ligne de crête à environ 1400 m d'altitude). En référence aux zones de dangers FDF drômoises, la commune de Montguers se situe en zone 265.

3.2.1 Analyse des contraintes de lieu et d'espace :

Comme déjà exposé au chapitre 1.3, du fait de sa localisation, ce sinistre se caractérise par son fort isolement géographique :

- les deux CIS de proximité mobilisés immédiatement par le CTA, sont éloignés du départ de feu, de près de 30 km en terrain montagneux. Les CCFM SED et MOL se présenteront au point du départ du feu à 18h07 et 19h56 (après victime d'une crevaison), soit près d'une heure après leur déclenchement ;
- malgré le positionnement judicieux, d'un GIFF préventif à Aubres ce jour-là, et mobilisé à T+2 min, celui-ci mettra également près d'une heure pour se présenter au contact du feu ;
- les délais de rotation des avions bombardiers d'eau (sur le Rhône et le pélicandrome de Valence) seront de 30 minutes ce qui constitue un facteur défavorable supplémentaire pour la stratégie de lutte, surtout sur un feu qui présente des accès difficiles et en nombre limités, aux moyens terrestres ;
- l'absence d'enjeux prioritaires (pas d'habitation, camping, opérateurs d'intérêt vital...) sur le massif et dans l'axe de propagation du feu de Montguers constituera, malgré tout, un élément favorable dans la stratégie de lutte.

3.2.2 Analyse du contexte météorologique Drôme :

- **Mercredi 26 août 2020**, date du départ de feu, la saison FDF fait état du bilan suivant (Cf partie 1. Le contexte) :
 - la sécheresse est bien installée sur le département de la Drôme (à 89 reprises, le niveau de danger sévère a été activé, dont 26 fois pour la zone 265 où se trouve la commune de Montguers).
 - ce jour-là, 3 zones de danger FDF sur 6 sont classées en Sévère, la zone 265 est classée « très sévère », notamment du fait d'un vent soutenu pouvant souffler en rafales jusqu'à 50 km/h, sur une zone déjà classée en sécheresse sévère.
 - le seuil d'éclosion est fort, et les indices de propagation IEPx qui caractérisent les risques d'éclosion et d'accélération de propagation dans les végétations mortes ainsi que les possibilités de saute de feux, sont généralement de 4/5 à 5/5.

- en complément, l'HBE Morane 26 a quasiment consommé la totalité de son potentiel de vol pour la saison au moment du départ du feu (19h10 pour un potentiel de 20h). Consigne est passée aux CDS et OSD de la chaîne de commandement lors des réunions de coordination opérationnelle depuis quelques jours, ainsi qu'aux COS successifs sur le FDF de Montguers, de limiter son emploi qu'en s cas de besoin avéré.
- **Jeudi 27 août 2020**, date des deux reprises qui ne pourront être contenues par le dispositif en place, le contexte météorologique sur zone est identique à celui de la veille. À noter, l'apparition d'une deuxième zone de danger Extrême sur le Var, contre une seule la veille.

3.2.3 Retour d'expérience sur la gestion des moyens aériens

Le 26/8 à 17 :10 = T0 alerte pour départ de feu.

Tous les éléments topo-météorologiques participent à une grande réactivité, tant de la part du CTA-CODIS que du COZ Sud, quant à la demande et à l'engagement conséquent de moyens aériens sur ce départ de feu. En effet, à T+18 minutes, MILAN 74, en guai aérien armé, orienté par le COZ-Sud, survole la zone et effectue un largage de retardant, et confirme la demande de moyens aériens supplémentaires. Ces moyens seront conséquents jusqu'au coucher du soleil vers 20h30.

Bilan des largages pour la journée du 26/8 : 5 largages MILAN (73-74-76) + 30 largages PELICAN (45-38-42-44-39-37-48) + 6 largages MORANE 26.

Durant la nuit plusieurs sautes de feu sont constatées et traitées par les moyens terrestres lorsqu'elles sont accessibles.

Le 27/08 à 10 :04 : le COS signale dans son message de renseignements (après survol du feu avec dragon 06) « Présence de fumerolles en zone non brûlées secteur avant qui suscitent l'inquiétude du COS. En cas de reprise de vent, le COS prévoit un risque de réactivation du feu sur le secteur avant. »

À 14 :11 : importante reprise sur secteur droit. Le feu monte fort vers la piste DFCl où sont engagés des moyens terrestres, à la jonction des secteurs Avant et Droit. L'intervention de l'hélicoptère bombardier d'eau Morane26 est immédiate.

À 14 :22 : après avoir effectué un largage sur la reprise, Morane 26 confirme ne pas avoir la capacité de stopper cette reprise et demande le renfort de moyens aériens.

Le GAAR (Milan 73) est engagé immédiatement par le COZ sud. Dès son survol, il demande renforts de moyens aériens. Ceux-ci seront engagés par le COZ sud, jusqu'à la tombée de la nuit.

Bilan des largages : 12 largages MILAN + 23 largages PELICAN + 24 largages MORANE26

À 15 :59 : le COS signale une deuxième reprise virulente sur flanc gauche avec propagation rapide.

Comprendre les éléments d'analyse stratégique concernant la gestion des moyens aériens, par le COZ Sud :

Pour quelles raisons, malgré le contexte topo-météo défavorable, « la mobilisation par le COZ Sud, de moyens aériens, dans la matinée du 27/08, en anticipation pour traiter les points chauds avant la reprise du vent », n'est pas possible.

Pour comprendre il faut prendre en compte que le feu de Montguers, s'inscrit dans un contexte englobant l'ensemble du quart sud-est de la France.

- Contexte en zone sud :
 - tous les départements du pourtour méditerranéen sont classés au minimum en « danger Sévère », 16 zones sont en « très sévère », enfin la zone des Maures dans le Var est en noir, c'est à dire en « danger Extrême ». (Une 2^{ème} zone Var sera classée en « extrême le 27/08) ;
 - le feu de forêt de Istres (13), déclaré le 24/08, et qui a parcouru 500 ha, s'il est passé maîtrisé, n'est pas encore éteint et continue de mobiliser d'importants moyens au sol tout en faisant l'objet d'une grande attention compte-tenu du vent fort qui souffle sur la région ;

- la Corse est classée en très sévère voire en extrême (le 27/08, un violent feu de forêt se déclarera en Corse, à Montegrosso. Il parcourra 180 ha en 12h) ;
 - le potentiel ABE basé à Nîmes est amputé de 3 canadais sur 10 ;
 - seuls, deux circuits GAAR, peuvent être programmés et armés en DASH pour 13 :00. L'un sur le Var et l'autre sur la vallée du Rhône.
- Éléments de compréhension de l'analyse du COZ Sud (partie validée par le COZ Sud)

Dès le départ de feu le 26/08 après-midi, d'importants moyens aériens ont été mobilisés jusqu'à la tombée de la nuit, y compris l'avion d'investigation Bengale 97 qui conclue sa reconnaissance par le message suivant le 26/08 à 20 :05 « Feu qui s'écarte sur ses 2 flancs. Le flanc droit est pris en charge par les PELICANS. MILAN traite l'avant du flanc gauche. Feu de longue durée qui progresse lentement. Surface parcourue de 25 à 30 ha ».

Le 26/08 à 20 :54, le chef du COZ Sud, informé du message de Bengale 97 entre en conférence téléphonique avec le CDS d'appui, chef du CODIS renforcé, pour débriefer les actions entreprises sur le feu de Montguers et se renseigner pour préparer sa gestion des ABE pour la journée du 27/08.

- Comment le COZ Sud organise sa stratégie d'utilisation des ABE au quotidien ?

Tous les jours et deux fois par jour le COZ sud rassemble les partenaires à l'évaluation des dangers feux de forêts et réajuste le dispositif zonal pour la journée et prépare le dispositif du lendemain.

Au-delà des mobilisations départementales, la zone sud élargie a une capacité de renforcement du préventif ou du curatif avec des moyens terrestres zonaux ou extra zonaux, terrestres nationaux et aériens nationaux. A la lecture des dangers prévisibles de feux de forêts et des incendies en cours, le CEMIZ procède à une répartition de ces moyens et à son organisation (circuits GAAR).

Lorsque le COZ est confronté à une période de risque de plusieurs jours, qui plus est avec plusieurs feux établis, l'objectif est double :

1. éviter l'extension de nouveaux départs de feux
2. limiter la propagation de ceux en cours notamment vis à vis des enjeux tout en assurant une présence aérienne pour la sécurité des équipes au sol.

Sur les feux fixés pour lesquels des reprises sont toujours possibles, le COZ peut proposer différentes réponses qui ne passent pas forcément par une réponse aérienne car suivant les paramètres météo et l'ambiance opérationnelle zonale, la disponibilité de la flotte avion doit pouvoir couvrir la totalité de l'amplitude journalière. C'est en ce sens que des moyens terrestres spécialisés comme, les DIH/DIS, groupe appui, DIR peuvent être mis en œuvre en complément des actions déjà entreprises ou envisagées par le COS. C'est un travail d'anticipation qui doit être mené pour évaluer la pertinence du renfort le plus adapté. Un échange avec le COZ est toujours possible pour apprécier les délais et capacités des renforts.

Par exemple sur le feu de Montguers, l'engagement du DIHN a été envisagé pour travailler sur un terrain difficile d'accès avec un feu peu virulent (sa participation sera annulée par le CODIS 26 à 05h34 le 27/08/2021), d'autres DIH interviendront les jours suivants avec l'appui d'hélicoptères de la sécurité civile

La solution ABE n'est pas la réponse à tout, car même si les largages peuvent être efficaces pour atténuer la propagation d'un feu, il reste nécessaire pour ne pas dire indispensable de finir l'extinction au sol. En effet, l'épaisseur de la canopée et ou de la couche d'humus ne permettent pas aux largages d'atteindre les parties en ignition, tout comme lorsqu'il s'agit de souches ou autres troncs qui se consomment. De plus, pour des largages à l'eau, avec les températures élevées et le vent établi, l'efficacité va rapidement s'atténuer.

Enfin, la recherche de points chauds par des moyens infra rouge ou autre peut s'avérer intéressant notamment au lever du jour pour anticiper l'évolution des conditions météo.

3.3 LA TACTIQUE OPÉRATIONNELLE

3.3.1 Les relèves

Les interventions FDF mobilisent un nombre très important de personnels de plusieurs CIS qui pour la plupart sont regroupés au sein d'un même agrès (CCFM, CCGC, CCFS).

La tactique opérationnelle FDF repose sur l'engagement en groupe constitué d'engins commandés par un chef de groupe.

Pour le feu de MONTGUERS les différents groupes ont été répartis sur trois, puis quatre secteurs avec des missions affectées, sous le commandement de chefs de secteurs géographiques.

Les chefs de secteurs ont constaté des délais très longs dans la mise en place des relèves du fait notamment du nombre important de CIS représentés au sein d'un même GIFF.

C'est dans ce contexte que ces relèves ont posé difficulté dans la continuité des actions conduites par les GIFF mobilisés sur le terrain, entraînant des retards de 2 à 3 heures sur les actions commandées par le COS dans la matinée du jeudi 27 août.

Plusieurs solutions doivent être étudiées afin de diminuer au maximum ces délais.

3.3.2 Les équipes spécialisées

Sur ce chantier cinq équipes spécialisées dont une du SDIS26 ont été engagées :

- DIS du SDIS26,
- DIH du SDIS 13 et COGEMMO du SDIS 30,
- Equipes feu tactique du SDIS 13 et du SDIS 07.

Ces équipes sont placées sous la responsabilité d'un chef d'équipe et en fonction de leur mission sont intégrées sur un secteur géographique.

L'équipe DIS 26 permet de réaliser des établissements de grande longueur en s'appuyant sur un GIFF. Cette équipe n'a pas été sollicitée de façon optimale du fait de la présence des équipes DIH du 13 et du COGEMMO 30.

Le DIH 13 a proposé une idée de manœuvre au COS afin de stopper la propagation du feu au niveau du col de PERTY en relation avec l'action du COGEMMO 30. Cette action a été combinée avec l'engagement des équipes feux tactique. Le professionnalisme et l'expérience de ces équipes ont été des atouts précieux dans la prise de décision du COS et l'action des équipes mobilisées, en complément du travail des GIFF et GIL du SDIS 26. Ces actions combinées ont permis de parfaire la maîtrise du feu conformément aux attentes du COS.



3.3.3 Les groupes eau

Malgré la présence de CCGC et de CCFS, l'alimentation en eau sur le chantier a posé des difficultés dues notamment à l'absence de ressources en eau sur le secteur, et à l'éloignement des points d'eau utilisables. En effet, il fallait compter plus d'une heure pour de nombreuses norias d'alimentation en eau des engins sur le chantier.

Ces difficultés doivent nous amener à poser une réflexion sur l'utilisation des groupes eau au-delà de leur simple existence aujourd'hui. Cette étude doit se concentrer sur les aspects techniques, organisationnels et formatifs.

3.3.4 Les VPSI

Depuis 2019 le SDIS 26 a engagé une expérimentation sur l'utilisation de Véhicules de Premier secours Incendie (VPSI).

Cette expérimentation validée conclue à l'acquisition programmée de 12 VPSI sur le département.

Conformément à la doctrine et à l'IP FDF, les deux VPSI engagés sur ce feu ont été utilisés dans le traitement des lisières puis en surveillance active. Les chefs de secteurs et COS respectifs ont apprécié l'efficacité de cet agrès qui permet de réaliser ces missions avec un minimum de personnel (2 SP).

Afin d'optimiser l'utilisation de ces véhicules, il conviendra d'étudier la possibilité de travailler en groupe constitué de 3 ou 4 VPSI sous le commandement d'un chef de groupe de niveau FDF3. La rédaction d'un règlement d'emploi « groupe VPSI » permettrait ainsi au COS et aux chefs de secteurs de connaître parfaitement les capacités de ce groupe et ainsi anticiper le nombre nécessaire en fonction des missions à réaliser.

En conclusion sur l'aspect tactique opérationnelle ce feu a révélé :

- l'efficacité des dispositifs utilisés depuis de nombreuses années (GIFF, GIL) ;
- la plus-value des VPSI sur les chantiers FDF conséquents ;
- l'impérieuse nécessité à conduire une réflexion sur les modalités des relèves ;
- les pistes de réflexion possible concernant les doctrines d'emploi du DIS26 et des groupes eau.

3.4 L'ORGANISATION DU CODIS RENFORCÉ

Dans l'organisation du CODIS renforcé, le personnel a été confronté à une difficulté sensible sur la gestion des relèves. Ce point s'est porté sur l'organisation des relèves sur le terrain mais aussi au niveau de l'armement du CODISR. Cet organe opérationnel étant au centre du dispositif départemental, il est important qu'il ne subisse aucune faiblesse dans son fonctionnement durant toute l'intervention.

Une traçabilité des actions structurantes doit être formalisée sur une main courante, des points de situation réguliers doivent être menés pour que chaque strate cerne bien les enjeux et le sens des actions, et ce quel que soit les équipes en place...

De manière globale, le CODIS dispose de cet organe de gestion complémentaire gréé par des effectifs d'astreinte ou disponible, pour soulager la charge opérationnelle et rester force menante dans le courant de l'activité sur le département.

Le CODIS renforcé, activé pour toute opération sensible dans sa nature, son étendue ou sa durée, devrait également pouvoir être activé en période estivale caractérisée par une activité opérationnelle augmentée de 30% à 40% et notamment en période de sécheresse établie, par un fort bruit de fond concernant les interventions pour feux de forêt ou feux d'espaces naturels.

Ces deux aspects ont déjà été abordés dans des réflexions précédentes :

- le CODIS renforcé fait l'objet d'un règlement d'emploi (RDE02) qui précise les niveaux d'activation avec ses annexes telles que les mains courantes ou les fiches de point de situation à remplir par le chef de site d'appui,

- la notion de CODIS renforcé activé en appui de façon saisonnière est une notion reprise au travers le projet en cours et concernant l'évolution de l'instruction permanente portant sur la chaîne de commandement (IP01).

4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

4.1 ÉLÉMENTS DEFAVORABLES

- accès limités et difficiles
- points d'eau limités et très éloignés
- délais de rotation des ABE de 30 minutes (PELICANS et MILANS)
- isolement territorial, logistique des relèves compliquée (2h de transit)
- durée de mobilisation sur plusieurs jours générant de la fatigue et des problèmes de disponibilité de la chaîne de commandement
- absence de mobilisation sur J+1 du groupe d'alimentation MORANE 26 avec des norias > 10 minutes
- vent important sur zone en début d'après-midi J+1

4.2 ÉLÉMENTS FAVORABLES

- aucune victime ni intervenant blessé sérieusement
- aucune habitation présente sur la zone d'intervention
- dispositifs préventifs du J0 et J+1
- pluie sur zone à partir du 28 août (J+3)
- aucune pression médiatique sur les lieux
- aucune pression des élus locaux et des autorités
- réactivité des renforts aériens et terrestres extra-départementaux
- compétence des dispositifs spécialisés FDF extra-départementaux

4.3 CE QU'IL FAUT RETENIR

- dédier un secteur fonctionnel pour coordonner toutes les composantes du soutien à l'opérationnel et aux intervenants : LOG, SSO, TECH etc...
- procéder aux relèves lorsque le chantier est très éloigné avec les mêmes modalités que pour l'extra
- systématiser l'activation d'un PCS avec les moyens adaptés (2 VPCC en attente du VPCS) et toutes les fonctions dédiées lors de sinistres significatifs.
- en mission FDF systématiser l'engagement des CDC et CDS avec des VLTT avec conducteur
- penser à demander l'engagement de BENGALÉ investigation au COZ Sud, pour faire un point de l'état des lisières avant que le vent se relève (équipé de la caméra optronique)

- rechercher rapidement des sites de repos à proximité de l'intervention permettant aux cadres désengagés après 12h ou 24h d'engagement intensif, de pouvoir se reposer avant de prendre la route ainsi qu'aux cadres relevés, avec un objectif de réengagement à T+12h, de se reposer à proximité

5. LES ANNEXES

Annexe 1 – Cartes départementales des dangers météo FDF	52
Annexe 2 – Mesures prévisionnelles aéronautiques	54
Annexe 3 – BRQ FDF de la zone sud élargie	56
Annexe 5 – Les entretiens et séquences du groupe de travail RETEX	73
Annexe 6 – Contour du feu et surfaces impactées.....	75
Annexe 7 – Le plan d'actions.....	77
Annexe 8 – Le PARTEX	79
Annexe 9 – Analyse du feu de Montguers par Météo-France	84
Annexe 10 – glossaire	98

DANGERS FDF LIES A LA METEO SUR LES ZONES DU DEPARTEMENT DE LA DROME

Date : mercredi 26 août 2020



Chaine de Commandement du Jour
 Officier Supérieur Départemental
 Chef de Site d'Appui
 Chef de Salle Opérationnelle
 Chef de colonne Nord
 Chef de colonne Centre
 Chef de colonne Sud
 Astreinte FDF4
 Astreinte FDF4 adjoint
 Cadre HBE
 SIG
 Médecin Astreinte Départementale

Moyens aériens

GAAR : Aucun
 Pelicandrome : Activé à partir de 13h
 Morane 26 : Activé à partir de 13h

Patrouilles ONF

Gervanne - Pont de Barret - Saillans
 Grignan - Tricastin

Moyens terrestres

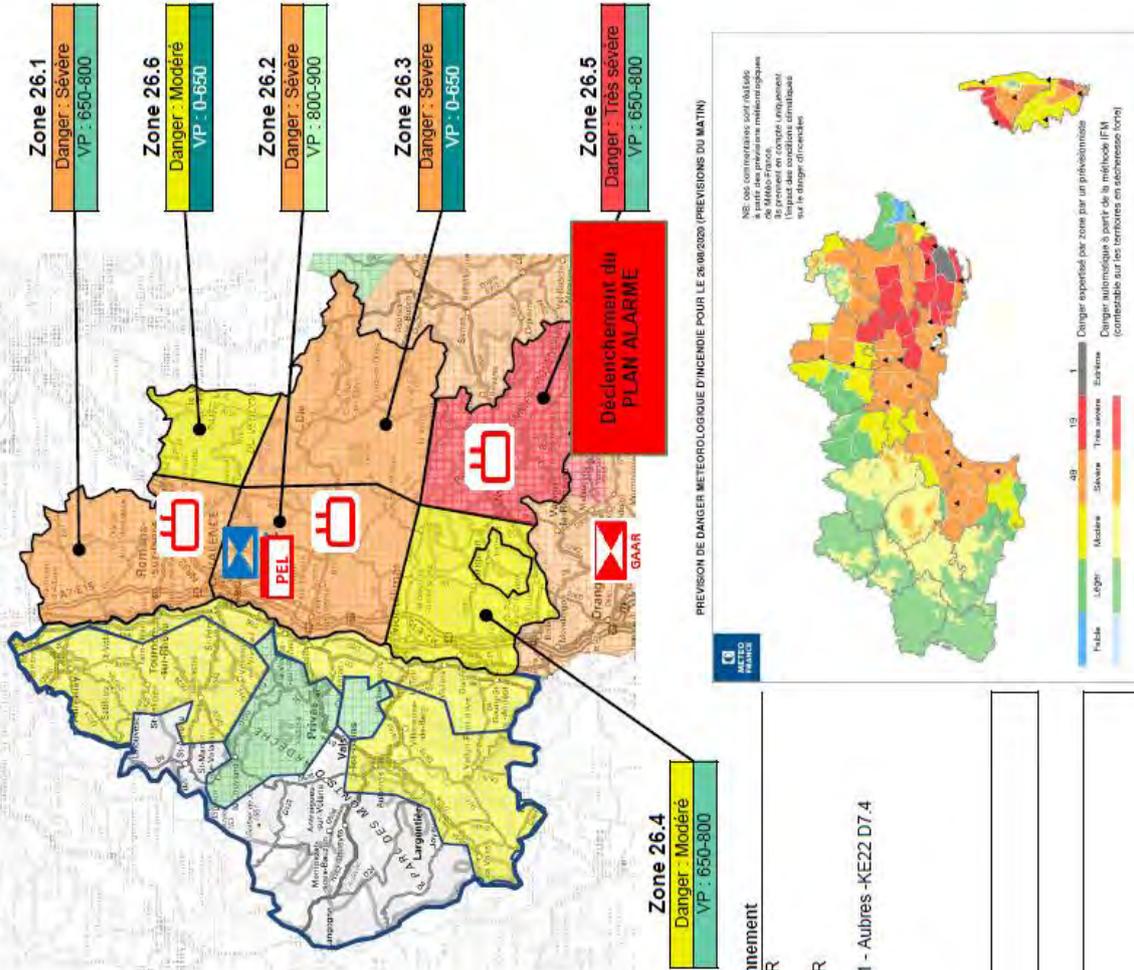
GIFF	Activé	Chef GIFF
GIFF Nord	OUI	
GIFF 26/07 Nord	NON	
GIFF Centre	OUI	
GIFF 26/07 Centre	NON	
GIFF Sud	OUI	
GIFF 26/07 Sud	NON	
GIL	NON	

Moyens du SDIS 26 mis à disposition de la zone SUD

1 Colonne FDF disponible en curatif

Informations complémentaires

GIFF Nord en 2 MIR 1.5 et 1.2
 GIFF CENTRE en 2 MIR 2.6 et SLN
 GIFF SUD reste en GIFF



DANGERS FDF LIES A LA METEO SUR LES ZONES DU DEPARTEMENT DE LA DRÔME

Date : jeudi 27 août 2020

Chaîne de Commandement du Jour

- Officier Supérieur Départemental
- Chef de Site d'Appui
- Chef de Site
- Chef de Salle Opérationnelle
- Chef de colonne Nord
- Chef de colonne Centre
- Chef de colonne Sud
- Astreinte FDF4
- Astreinte FDF4 adjoint
- Cadre HBE
- SIG
- Médecin Astreinte Départementale

Moyens aériens

- GAAR : Aucun
- Pellicandrome : Activé à partir de 13h
- Morane 25 : Activé à partir de 13h

Patrouilles ONF

Pas de patrouille ONF de programmée

Moyens terrestres

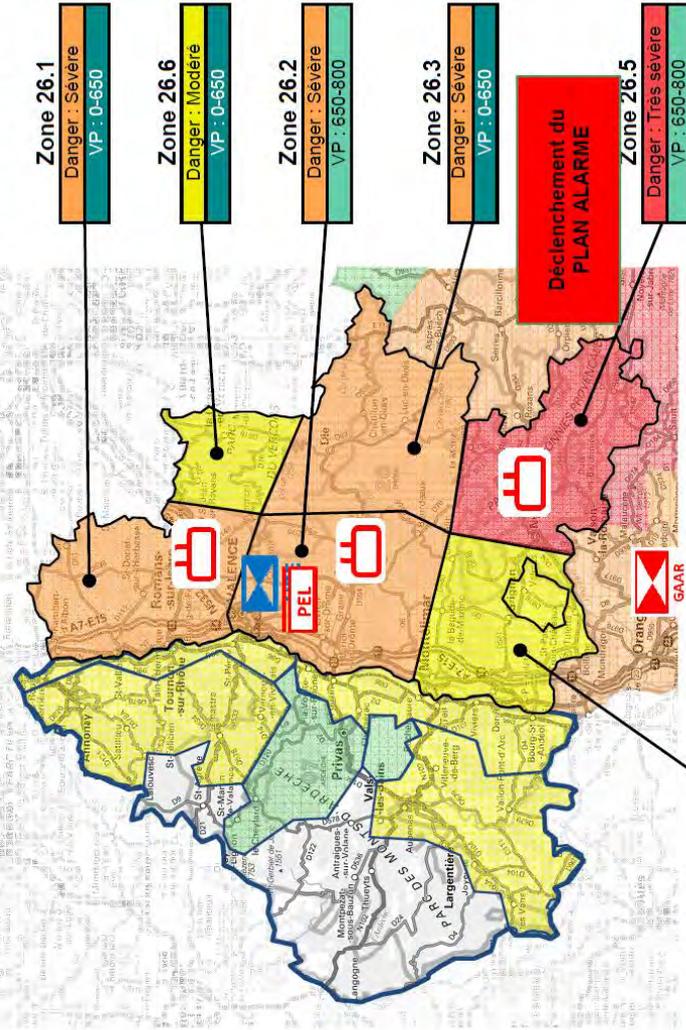
GIFF	Activé	Chef GIFF	DIR	13h30	Constitution	Positionnement
GIFF Nord	OUI	A	603	13h30	CIS BBE	En 2 MIR
GIFF 26/07 Nord	NON					
GIFF Centre	OUI		624	13h30	CIS SLN	En 2 MIR
GIFF 26/07 Centre	NON					
GIFF Sud	OUI		643	13h30	CIS NYO	Point 5.1 - Aubres -KE22 D7.4
GIFF 26/07 Sud	NON					
GIL	NON					

Moyens du SDIS 26 mis à disposition de la zone SUD

1 Colonne FDF disponible en curatif

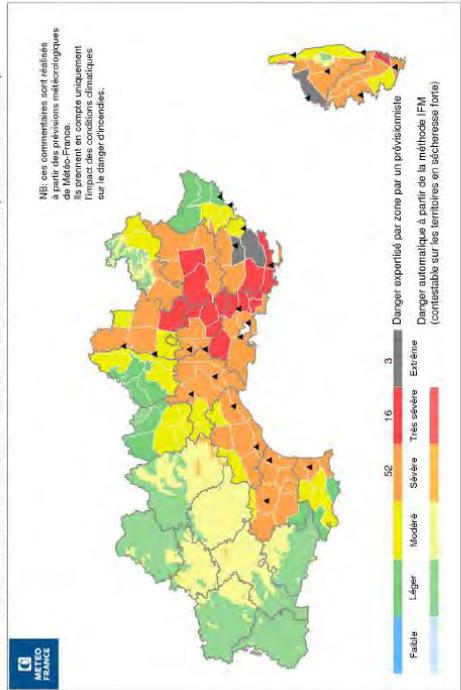
Informations complémentaires

- GIFF Nord en 2 MIR 1.5 et 1.2
- GIFF CENTRE en 2 MIR 2.6 et SLN
- GIFF SUD reste en GIFF



Zone 26.4
Danger : Modéré
VP : 650-800

PREVISION DE DANGER METEOROLOGIQUE D'INCENDIE POUR LE 27/08/2020 (PREVISIONS DU MATIN)



NB: ces commentaires sont réalisés en collaboration avec les services météorologiques de Météo-France. Ils prennent en compte uniquement l'impact des conditions climatiques sur le danger d'incendie.

Annexe 2 – Mesures prévisionnelles aéronautiques	RETEX.72 Annexe 2
--	---------------------------------



DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE
ET DE LA GESTION DES CRISES

MESURES PREVISIONNELLES AERONAUTIQUES

journée du **MERCREDI 26 AOUT 2020**

DETACHEMENTS - Avions Opérationnels							
	Ajaccio	Solenzara	Cannes	Bordeaux	Hyères	Bastia	Corte
CANADAIR	2				2 pour 14H		
DASH							
PUMA 20							
BEECH	1						

NIMES															
Moyens aériens	BESOINS COGIC				DISPONIBILITES ABE ET RH				ALERTE OPERATIONNELLE				Observations		
	ZONE SUD		ZONE SUD-OUEST		Contrat OPS*		Dispo TECH	Dispo RH	DELTA TECH	DELTA RH	ZONE SUD			ZONE SUD-OUEST	
	90'	30'	90'	30'	STD	RENF	BSC	BSC			90'	30'		90'	30'
CANADAIR															Renforcée
Matin	5	4			8	10	7	8	-2	-1	3	4			
Après-midi		9			10	11	7	8	-2	-1		7			
DASH															Renforcée
Matin	2	2			3	4	4	4	0	0	2	2			
Après-midi		3		1	4	4	4	4	0	0		4			
BEECHCRAFT															Renforcée
Matin		2			2	3	2	2	0	0		1			
Après-midi		2			2	3	2	2	0	0		1			
PUMA 20															
Matin	1				1	1					1				Calvi 13h
Après-midi		1			1	1						1			
PUMA 84															
Matin					1	1									
Après-midi					1	1									
ECUREUIL PACA															
Matin					1	1									
Après-midi					1	1									

* retirer les indisponibilités qui relèvent des pilotes (colision aviaire)

PREVISION DE GAAR						
	POINTS TOURNANTS			Type avion	DEBUT	FIN
Circuit 1	TOULON	FREJUS	AIX	DASH	13H	CS
Circuit 2	AVIGNON	MANOSQUE	AIX	DASH	14H	CS
Circuit 3						
Circuit 4						
ACTIVATION DES PELICANDROMES						
PERPIGNAN (13h)	CARCASSONNE (13h)	BEZIERS (13h)	NIMES	AJACCIO	CANNES (13h)	
FIGARI	MARIGNANE (11h)	CAHORS (30')	VALENCE	AUBENAS (30')	HYERES (13h)	
			BASTIA			



MESURES PREVISIONNELLES AERONAUTIQUES

journée du JEUDI 27 AOUT 2020

DETACHEMENTS - Avions Opérationnels							
	Ajaccio	Solenzara	Cannes	Bordeaux	Hyères	Bastia	Corte
CANADAIR	3						
DASH							
PUMA 20							
BEECH	1						

NIMES															
Moyens aériens	BESOINS COGIC				DISPONIBILITES ABE ET RH						ALERTE OPERATIONNELLE				Observations
	ZONE SUD		ZONE SUD-OUEST		Contrat OPS*		Dispo TECH	Dispo RH	DELTA TECH	DELTA RH	ZONE SUD		ZONE SUD-OUEST		
	90'	30'	90'	30'	STD	RENF	BSC	BSC			90'	30'	90'	30'	
CANADAIR														Renforcée	
Matin	4	4			8	10	6	8	-2	0	2	4			1 renfort 48h Corse
Après-midi		8			10	11	6	8	-2	0		6			
DASH														Renforcée	
Matin	2	2			3	4	3	4	-1	0	1	2			
Après-midi		4			4	4	3	4	-1	0		3			
BEEHCRAFT														Renforcée	
Matin		2			2	3	2	2	0	0		2			
Après-midi		2			2	3	2	2	0	0		2			
PUMA 20															
Matin		1			1	1						1			9h
Après-midi		1			1	1						1			
PUMA 84															
Matin					1	1									
Après-midi					1	1									
ECUREUIL PACA															
Matin					1	1									
Après-midi					1	1									

* retirer les indisponibilités qui relèvent des pilotes (collision aviaire)

PREVISION DE GAAR						
	POINTS TOURNANTS			Type avion	DEBUT	FIN
Circuit 1	TOULON	DRAGUIGNAN	AIX	DASH	11H	CS
Circuit 2	AVIGNON	MANOSQUE	AIX	DASH	12H	CS
Circuit 3	CALVI	SAINT FLORENT	PONTE LECCIA	CANADAIR	11H	18H
Circuit 4						
ACTIVATION DES PELICANDROMES						
PERPIGNAN (13h)	CARCASSONNE (13h)	BEZIERS (13h)	NIMES	AJACCIO	CANNES (11h)	
FIGARI	MARIGNANE (11h)	CAHORS (30')	VALENCE (30')	AUBENAS (30')	HYERES (11h)	
			BASTIA			

Feu éteint	SPEZ : sapeurs-pompiers extra-zonaux HBEL : Hélicoptères Bombardier d'Eau Lourds (Super Puma)	A : Autres végétations (friches...) 5) Nombre d'intervenants et d'aéronefs engagés (ce jour).
-------------------	--	--



3. Dispositifs préventifs mis en place au cours de la journée

3.1 Aérien

TYPE AERONEF	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	3	4	0	5	2	0	2 ⁽²⁾	0
DASH	1	2	0	4	0	0	0	1
B200	0	1	0	1	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

- (1) * HBEL armé à 11h00
- (2) Armé à partir de 14h à HYERES

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin
1	DASH	TOULON	FREJUS	AIX en PROVENCE	13h	CS
2	DASH	AVIGNON	MANOSQUE	AIX en PROVENCE	14h	CS

3.2 Terrestre

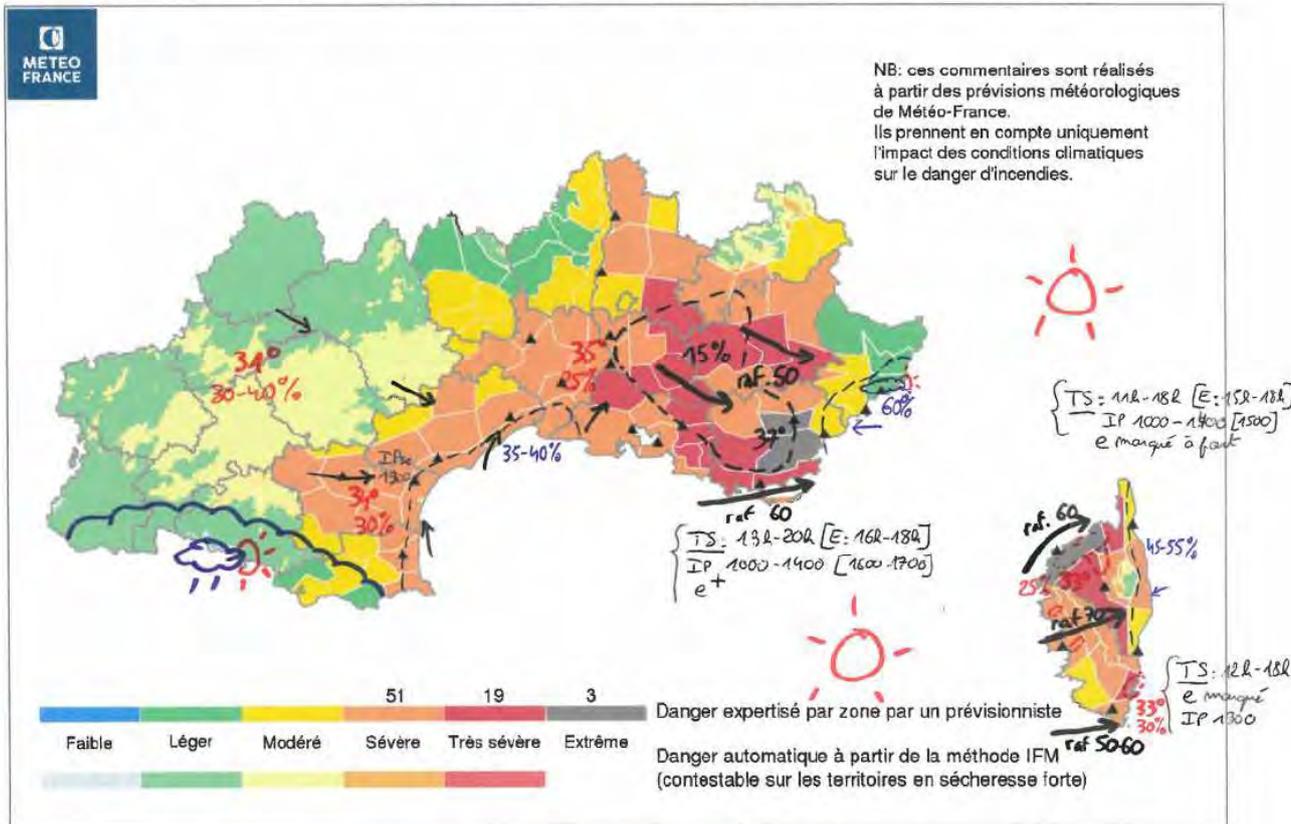
Sur le continent et la Corse, les détachements spécialisés suivants sont opérationnels : DIHN, 3 DIR, 3 GAPP, 1SIF, 2 GIFF et un module drones.

Les départements de la zone sud élargie ont mobilisé 1939 sapeurs-pompiers dans le cadre des différents dispositifs préventifs mis en place.

4. PRÉVISION DE DANGER MÉTÉOROLOGIQUE D'INCENDIE DU 26 AOUT 2020

NE PAS DIFFUSER LA CARTE

PREVISION DE DANGER METEOROLOGIQUE D'INCENDIE POUR LE 27/08/2020 (PREVISIONS DE LA VEILLE)



Les commentaires détaillés sont disponibles sur le site <https://pro.meteofrance.com>

5. DISPOSITIF PRÉVISIONNEL J+1 POUR LA JOURNÉE DU 27 AOUT 2020

5.1 Dispositif aérien

5.1.1 Mesures Prévisionnelles Aéronautiques (MPA) demandées :

TYPE AERONEF	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	2	4	0	4	3	0	2 ⁽²⁾	0
DASH	1	2	0	3	0	0	0	0
B200	0	2	0	2	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

(1) Puma 20 armé à 09 heures à Corte à 30 min

(2) Disponible sur HYERES à partir de 14 heures

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin
1	DASH	TOULON	DRAGUIGNAN	AIX en PROVENCE	11h	CS
2	DASH	AVIGNON	MANOSQUE	AIX en PROVENCE	12h	CS
3	CL 415	CALVI	ST FLORENT	PONTE LECCIA	11h	18h00

5.2 Dispositif terrestre

5.2.1 Protocole HEPHAISTOS et Moyens Nationaux :

Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	3h	1h
Détachements Intervention Retardant - DIR	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)			X
	Lézignan (11)			X
Groupes Appui - GAPP	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)*			X
	Lézignan (11)			X
3 Sections d'Intervention FDF Renfort National – SIFF	Corte (2B)			XXX
Module Drones Renfort National	Corte (2B)	Opérationnel depuis le 01/07		
Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	6h	3h
Détachement Intervention Hélicopté - DIH	Brignoles-Le Luc (83)			X
Modules Adaptés de surveillance - MAS	Corse	MAS 2A et 2B activés		

*(GAPP composé d'un seul bulldozer)

5.2.2 Corse du Sud

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
KODALY 22	PROPRIANO	11h-19h	1 SIFF	RIZZANESE
KODALY 11	AJACCIO	11h-19h	1 DIS	AJACCIO
KODALY 32	SOLENZARA	11h-19h	1 SIFF	SOLENZARA

5.2.3 Haute Corse

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
VERDI 13	CALENZANA	11h-19h	1 SIFF	RASSEMBLÉE SUR SAN-CESARIU (CATERI)
VERDI 21	ILE ROUSSE	11h-19h	1 DIS	OSTRICONI TESA
VERDI 22	SAINT-FLORENT	11h-19h	1 SIFF	LA FONTAINE/PONT EN FER/CASTA/PADULE

5.2.4 Moyens Nationaux Terrestres

- 1 SIFF (Kodaly 33) en roulage, placée sous le commandement du SIS 2B.
- 2 GIFF (Vulcain 11 et Vulcain 13) en roulage, placés sous le commandement du CCASC d'Ajaccio.

6. REMARQUES PARTICULIERES

RAS.

7. TABLEAU DES SURFACES CONSOLIDEES DE LA JOURNEE DU 25 AOUT 2020

Centre Opérationnel de Zone Sud		BRQ FDF pour la journée du 25/08/2020			
 Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE					
RHONE-ALPES					
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
ARDECHE	0	0	0,000	48	198,350
DROME				22	48,953
	0	0	0,000	70	247,303
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR					
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
BMPM	1	0	1,000	4	1,170
ALPES DE HAUTE PROVENCE	1	0	6,000	26	39,240
HAUTES ALPES	0	0	0,000	8	70,861
ALPES MARITIMES	0	0	0,000	49	132,234
BOUCHES DU RHONE				75	1 073,095
VAR				19	46,845
VAUCLUSE				22	38,000
	2	0	7,000	203	1 401,445
OCCITANIE					
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
ARIEGE	2	0	0,850	42	172,810
AUDE	0	0	0,000	78	75,650
AVEYRON				132	184,850
GARD	0	0	0,000	76	272,771
HAUTE GARONNE	1	0	8,000	23	86,950
GERS	0	0	0,000	27	65,600
HERAULT	9	1	8,000	92	162,240
LOT	1	0	0,006	78	80,268
LOZERE	0	0	0,000	22	31,028
HAUTES PYRENEES				8	75,000
PYRENEES ORIENTALES				30	138,510
TARN	1	0	0,020	111	140,270
TARN ET GARONNE	1	0	3,000	35	118,190
	15	1	19,876	754	1 604,137
CORSE					
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
CORSE DU SUD	0	0	0,000	85	3 180,896
HAUTE CORSE				267	658,530
	0	0	0,000	352	3 839,426

TOTAUX :	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
	17	1	26,876	1 379	7 092,311

SIGNE : Le Contrôleur Général François PRADON - Chef de l'État-Major Interministériel de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Par Ordre :

Le Cne Jérôme PLANCHON

Chef du Centre Opérationnel de Zone Sud de permanence

	<p>Liberté • Egalité • Fraternité</p> <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD</p> <p>ETAT-MAJOR INTERMINISTERIEL DE ZONE</p> <p>BULLETIN de RENSEIGNEMENT QUOTIDIEN</p> <p>« FEUX DE FORETS »</p> <p>DE LA ZONE SUD ELARGIE</p>	<p>Centre Opérationnel de Zone Sud</p>
--	---	---

BRQ FDF N° 62

Journée du 27 août 2020 à 20h00

1. SITUATION GÉNÉRALE

Nous arrivons sur la fin de la période de vigilance météorologique avec le passage d'un épisode pluvieux et orageux dans les jours à venir.

Le déploiement des moyens nationaux terrestres et aériens est conforme à la chronologie précisée dans l'ordre national d'opérations FDF 2020.

2. BILAN DES FEUX DE LA JOURNEE DU 27 AOÛT 2020 à 20h00

2.1 Synthèse

Continent :

Les 2 feux qui sont déclarés hier sont toujours en cours.

Corse :

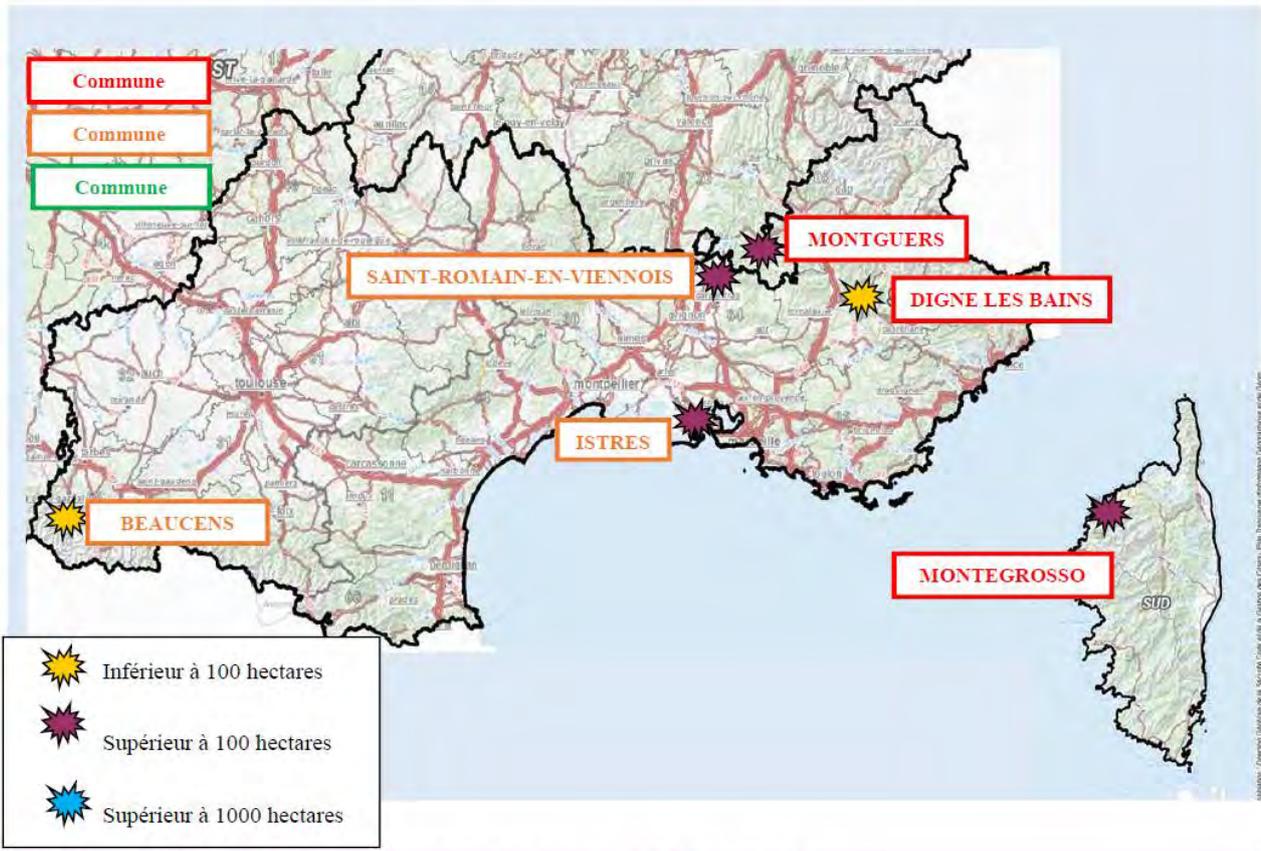
Ce matin, 1 départ de feu a été signalé.

2.2 Tableau des feux (feux de forêts et d'espaces naturels combustibles d'une superficie supérieure à 10 ha ou ayant nécessité l'engagement de moyens extra-départementaux)

Attention : Seuls sont indiqués les moyens max engagés le jour d'édition du présent bulletin quotidien.

1		2		3	4	5										
Date	Heure	Dpt	Commune	Surface (Ha)	Type	SP dpt.	SP Zonaux	SP Extra Zonaux	UIISC	Canadair	Dash	Beech	HBEL Zonaux	Dragon	ABE/HBE dpt	Avion/hélico reco/Cdt dpt..
Continent																
15/08	15h23	84	SAIN ROMAIN EN VIENNOIS	131	F	2										
24/08	14h25	13	ISTRES	500	F	80		71								
25/08	13h15	65	BEAUCENS	0,3	A	4										
26/08	17h24	26	MONTGUERS	100	F	102	74				1					
26/08	18h38	04	DIGNE les BAINS	15	F	73					2					
Corse																
27/08	7h12	2B	MONTEGROSSO	180		125			60	3	1	1	1			
Feu en cours				UIISC : unité d'intervention et d'instruction de la sécurité civile										1) Date et heure de départ du feu.		
Feu maîtrisé				SP dpt. : sapeurs-pompiers départementaux										2) Département et commune du départ de feu.		
Feu sous surveillance				SPZ : sapeurs-pompiers intra-zonaux										3) Surface brûlée en hectares à l'heure de rédaction du BRQ		
Feu éteint				HBEL : Hélicoptères Bombardier d'Eau Lourds										4) Type de végétation concernée : F : forêt, Lande, Maquis ou Garrigue C : Cultures sur pied ou chaumes A : Autres végétations (friches...)		
5) Nombre d'intervenants et d'aéronefs engagés (ce jour).																

(Super Puma)



3. Dispositifs préventifs mis en place au cours de la journée

3.1 Aérien

TYPE AERONEF	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	2	4	0	6	2	0	2 ⁽²⁾	0
DASH	1	2	0	3	0	0	0	1
B200	0	2	0	2	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

(1) * HBEL armé à 11h00

(2) Armé à partir de 14h à HYERES

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin
1	DASH	TOULON	DRAGUIGNAN	AIX en PROVENCE	11h	CS
2	DASH	AVIGNON	MANOSQUE	AIX en PROVENCE	12h	CS
3	CL 415	CALVI	ST FLORENT	PONTE LECCIA	11h	18h

3.2 Terrestre

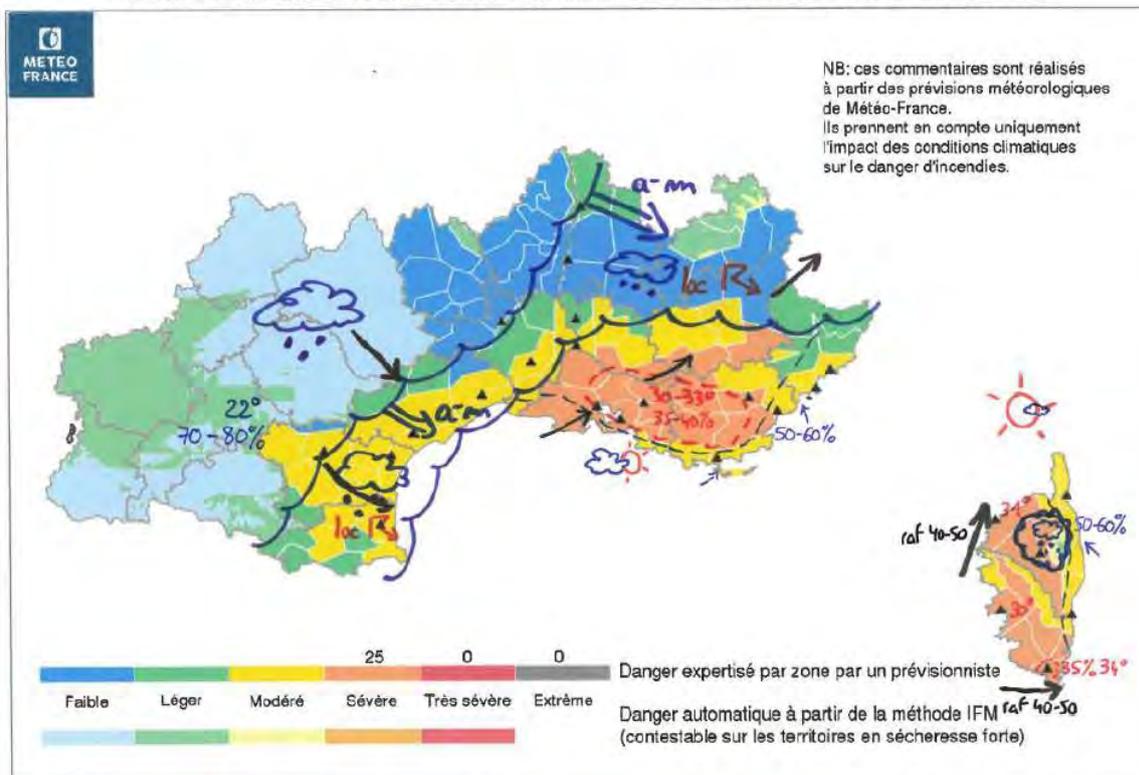
Sur le continent et la Corse, les détachements spécialisés suivants sont opérationnels : DIHN, 3 DIR, 3 GAPP, 1SIF, 2 GIFF et un module drones.

Les départements de la zone sud élargie ont mobilisé 1939 sapeurs-pompiers dans le cadre des différents dispositifs préventifs mis en place.

4. PRÉVISION DE DANGER MÉTÉOROLOGIQUE D'INCENDIE DU 27 AOUT 2020

NE PAS DIFFUSER LA CARTE

PREVISION DE DANGER METEOROLOGIQUE D'INCENDIE POUR LE 28/08/2020 (PREVISIONS DE LA VEILLE)



Les commentaires détaillés sont disponibles sur le site <https://pro.meteofrance.com>

5. DISPOSITIF PRÉVISIONNEL J+1 POUR LA JOURNÉE DU 28 AOUT 2020

5.1 Dispositif aérien

5.1.1 Mesures Prévisionnelles Aéronautiques (MPA) demandées :

	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
TYPE AERONEF	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	2	4	0	6	3	0	0	0
DASH	1	2	0	3	0	0	0	0
B200	0	2	0	2	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

(1) Puma 20 armé à 09 heures à Corte à 30 min

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin
1	DASH	TOULON	DRAGUIGNAN	AIX en PROVENCE	11h	CS
2	DASH	AVIGNON	MANOSQUE	AIX en PROVENCE	12h	CS
3	CL 415	CALVI	ST FLORENT	PONTE LECCIA	11h	18h

5.2 Dispositif terrestre

5.2.1 Protocole HEPHAISTOS et Moyens Nationaux :

Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	3h	1h
Détachements Intervention Retardant - DIR	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)			X
	Lézignan (11)			X
Groupes Appui - GAPP	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)*			X
	Lézignan (11)			X
3 Sections d'Intervention FDF Renfort National – SIFF	Corte (2B)			XXX
Module Drones Renfort National	Corte (2B)	Opérationnel depuis le 01/07		
Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	6h	3h
Détachement Intervention Hélicopté - DIH	Brignoles-Le Luc (83)			X
Modules Adaptés de surveillance - MAS	Corse	MAS 2A et 2B activés		

*(GAPP composé d'un seul bulldozer)

5.2.2 Corse du Sud

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
KODALY 22	SOLENZARA	11h-19h	1 SIFF	SOLENZARA
KODALY 12	PROPRIANO	11h-19h	1 DIS	PROPRIANO
KODALY 31	AJACCIO	11h-19h	1 SIFF	AJACCIO

5.2.3 Haute Corse

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
VERDI 13	CALENZANA	11h-19h	1 SIFF	RASSEMBLÉE SUR SAN-CESARIU (CATERI)
VERDI 21	ILE ROUSSE	11h-19h	1 DIS	Engagé sur feu
VERDI 22	SAINT-FLORENT	11h-19h	1 SIFF	LA FONTAINE/PONT EN FER/CASTA/PADULE

5.2.4 Moyens Nationaux Terrestres

- 1 SIFF (Kodaly 33) engagée sur feu.
- 2 GIFF (Vulcain 11 et Vulcain 13) à 1h.

6. REMARQUES PARTICULIERES

RAS.

7. TABLEAU DES SURFACES CONSOLIDÉES DE LA JOURNÉE DU 26 AOUT 2020

Centre Opérationnel de Zone Sud		BRQ FDF pour la journée du 26/08/2020			
					
RHONE-ALPES					
Département	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
ARDECHE				48	198,350
DRÔME	0	2	0,000	22	48,953
	0	2	0,000	70	247,303
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR					
Département	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
BMPM				4	1,170
ALPES DE HAUTE PROVENCE	2	2	0,210	28	39,450
HAUTES ALPES	1	0	0,300	9	71,161
ALPES MARITIMES	0	0	0,000	49	132,234
BOUCHES DU RHONE	0	1	0,000	75	1 073,095
VAR	0	0	0,000	19	46,845
VAUCLUSE	0	2	0,000	22	38,000
	3	5	0,510	206	1 401,955
OCCITANIE					
Département	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
ARIEGE	1	2	0,500	43	173,310
AUDE	0	0	0,000	78	75,650
AVEYRON				132	184,850
GARD	0	0	0,000	76	272,771
HAUTE GARONNE				23	86,950
GERS	0	0	0,000	27	65,600
HERAULT				92	162,240
LOT	0	0	0,000	78	80,268
LOZERE	1	0	0,012	23	31,040
HAUTES PYRENEES	0	1	0,000	8	75,000
PYRENEES ORIENTALES				30	138,510
TARN	1	0	2,000	112	142,270
TARN ET GARONNE	1	0	0,300	36	118,490
	4	3	2,812	758	1 606,949
CORSE					
Département	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE	
	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface
CORSE DU SUD	0	0	0,000	85	3 180,896
HAUTE CORSE	0	0	0,000	267	658,530
	0	0	0,000	352	3 839,426
TOTAUX :					
	7	10	3,322	1 386	7 095,633
Edition du 27/08/2020 16:00:37		62 Boulevard Icard 13010 Marseille Tel : 04.91.24.26.18		coc.sud@interieur.gouv.fr	
				1/1	

SIGNE : Le Contrôleur Général François PRADON - Chef de l'État-Major Interministériel de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Par Ordre :
Le Cne Jérôme PLANCHON
Chef du Centre Opérationnel de Zone Sud de permanence

	 <p>Liberté • Égalité • Fraternité</p> <p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD ETAT-MAJOR INTERMINISTRIEL DE ZONE</p> <p>BULLETIN de RENSEIGNEMENT QUOTIDIEN « FEUX DE FORETS » DE LA ZONE SUD ELARGIE</p>	<p>Centre Opérationnel de Zone Sud</p>
---	--	---

BRQ FDF N° 63

Journée du 28 août 2020 à 20h00

1. SITUATION GÉNÉRALE

La météo devient plus favorable engendrant une atténuation des risques sur la zone, puisqu'un passage pluvieux est en cours apportant des quantités d'eau variables suivant les départements.

Le déploiement des moyens nationaux terrestres et aériens est conforme à la chronologie précisée dans l'ordre national d'opérations FDF 2020.

2. BILAN DES FEUX DE LA JOURNEE DU 28 AOÛT 2020 à 20h00

2.1 Synthèse

Continent :

Un seul feu s'est déclaré aujourd'hui, dans la zone du camp de CANJUERS, nécessitant l'intervention des moyens aériens.

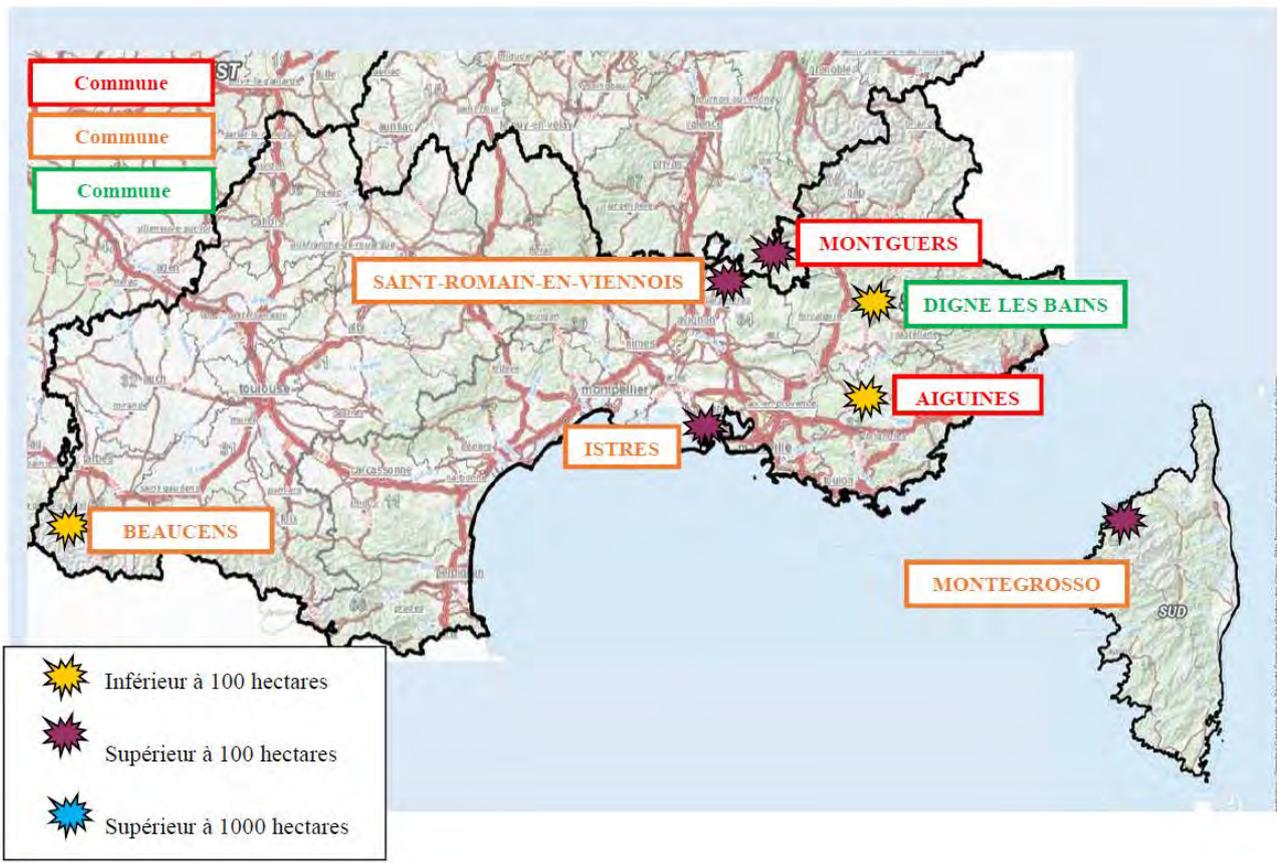
Corse :

Le feu qui s'est déclaré hier est maîtrisé.

2.2 Tableau des feux (feux de forêts et d'espaces naturels combustibles d'une superficie supérieure à 10 ha ou ayant nécessité l'engagement de moyens extra-départementaux)

Attention : Seuls sont indiqués les moyens max engagés le jour d'édition du présent bulletin quotidien.

1		2		3	4		5									
Date	Heure	Dpt	Commune	Surface (Ha)	Type	SP dpt.	SP Zonaux	SP Extra Zonaux	UIISC	Canadair	Dash	Beech	HBEL Zonaux	Dragon	ABE/HBE dpt	Avion/hélico reco/Cat dpt.
Continent																
15/08	15h23	84	SAINT ROMAIN EN VIENNOIS	131	F	1										
24/08	14h25	13	ISTRES	500	F	30										
25/08	13h15	65	BEAUCENS	0,3	A	0										
26/08	17h24	26	MONTGUERS	100	F	150	161							1		
26/08	18h38	04	DIGNE les BAINS	2,74	F	0										
28/08	15h54	83	AIGUINES	15	F					4	1					
Corse																
27/08	7h12	2B	MONTEGROSSO	200	F	43			46						1	
Feu en cours				<p>UIISC : unité d'intervention et d'instruction de la sécurité civile SP dpt. : sapeurs-pompiers départementaux SPZ : sapeurs-pompiers intra-zonaux SPEZ : sapeurs-pompiers extra-zonaux HBEL : Hélicoptères Bombardier d'Eau Lourds (Super Puma)</p> <p>1) Date et heure de départ du feu. 2) Département et commune du départ de feu. 3) Surface brûlée en hectares à l'heure de rédaction du BRQ. 4) Type de végétation concernée : F : forêt, Lande, Maquis ou Garrigue C : Cultures sur pied ou chaumes A : Autres végétations (friches...) 5) Nombre d'intervenants et d'aéronefs engagés (ce jour).</p>												
Feu maîtrisé																
Feu sous surveillance																
Feu éteint																



3. Dispositifs préventifs mis en place au cours de la journée

3.1 Aérien

TYPE AERONEF	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	2	4	0	6	3	0	0	0
DASH	3	1	0	4	0	0	0	0
B200	1	1	1	1	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

(1) * HBEL armé à 9h00

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin

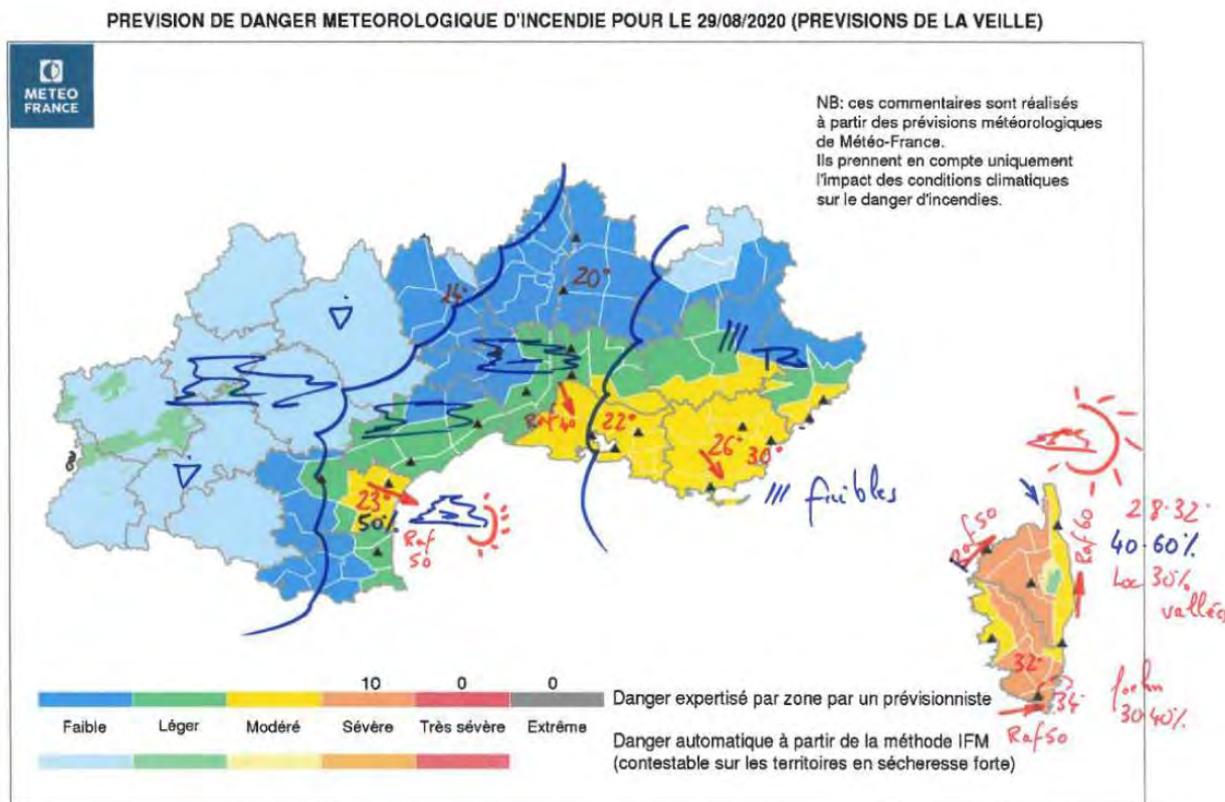
3.2 Terrestre

Sur le continent et la Corse, les détachements spécialisés suivants sont opérationnels : DIHN, 3 DIR, 3 GAPP, 1SIF, 2 GIFF et un module drones.

Les départements de la zone sud élargie ont mobilisé 1473 sapeurs-pompiers dans le cadre des différents dispositifs préventifs mis en place.

4. PRÉVISION DE DANGER MÉTÉOROLOGIQUE D'INCENDIE DU 28 AOUT 2020

NE PAS DIFFUSER LA CARTE



Les commentaires détaillés sont disponibles sur le site <https://pro.meteofrance.com>

5. DISPOSITIF PRÉVISIONNEL J+1 POUR LA JOURNÉE DU 29 AOUT 2020

5.1 Dispositif aérien

5.1.1 Mesures Prévisionnelles Aéronautiques (MPA) demandées :

TYPE AERONEF	Nîmes				Corse	Cannes	autres	Hors zone
	MATIN		APRES-MIDI					
	Alerte à 90'	Alerte à 30'	Alerte à 90'	Alerte à 30'				
CL415	2	4	0	7	2	0	0	0
DASH	2	1	0	4	0	0	0	0
B200	1	1	1	1	1	0	0	0
HBEL	0	0	0	0	1 ⁽¹⁾	0	0	0

(1) Puma 20 armé à 09 heures à Corte à 90 mn le matin et à 30 min l'après-midi

N°GAAR	Type	Point 1	Point 2	Point 3	Début	Fin

5.2 Dispositif terrestre

5.2.1 Protocole HEPHAISTOS et Moyens Nationaux :

Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	3h	1h
Détachements Intervention Retardant - DIR	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)			X
	Lézignan (11)			X
Groupes Appui - GAPP	Brignoles (83)			X
	Velaux (13)*			X
	Lézignan (11)			X
3 Sections d'Intervention FDF Renfort National – SIFF	Corte (2B)			XXX
Module Drones Renfort National	Corte (2B)	Opérationnel depuis le 01/07		
Détachements	Lieu de stationnement	Stade d'Alerte Actuel		
		Normal	6h	3h
Détachement Intervention Hélicopté - DIH	Brignoles-Le Luc (83)			X
Modules Adaptés de surveillance - MAS	Corse	MAS 2A et 2B activés		

*(GAPP composé d'un seul bulldozer)

5.2.2 Corse du Sud

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
KODALY 22	SOLENZARA	11h-19h	1 SIFF	PORTO VECCHIO
KODALY 12	PROPRIANO	11h-19h	1 DIS	RIZZANESE
KODALY 31	AJACCIO	11h-19h	1 SIFF	PORTICCIO

5.2.3 Haute Corse

INDICATIFS	BASE	G.H.	MOYENS	SECTEUR DE SURVEILLANCE
VERDI 13	CALENZANA	11h-19h	1 SIFF	CALENZANE
VERDI 11	ILE ROUSSE	11h-19h	1 DIS	Engagé sur feu de MONTE GROSSO
VERDI 22	SAINT-FLORENT	11h-19h	1 SIFF	SAINT FLORENT

5.2.4 Moyens Nationaux Terrestres

- 1 SIFF (Kodaly 33) engagée sur feu MONTE GROSSO
- 2 SIFF (Vulcain 11 et Vulcain 13) à 1h.

6. REMARQUES PARTICULIERES

RAS.

7. TABLEAU DES SURFACES CONSOLIDÉES DE LA JOURNÉE DU 27 AOUT 2020

		Centre Opérationnel de Zone Sud				
		BRQ FDF pour la journée du 27/08/2020				
RHONE-ALPES						
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE		
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface	
ARDECHE	1	0	0,500	49	198,850	
DRÔME				22	48,953	
	1	0	0,500	71	247,803	
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR						
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE		
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface	
BMPM	0	0	0,000	4	1,170	
ALPES DE HAUTE PROVENCE	1	1	0,050	29	39,500	
HAUTES ALPES	0	0	0,000	9	71,161	
ALPES MARITIMES	0	0	0,000	49	132,234	
BOUCHES DU RHONE	1	1	0,050	76	1 073,145	
VAR				19	46,845	
VAUCLUSE	0	0	0,000	22	38,000	
	2	2	0,100	208	1 402,055	
OCCITANIE						
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE		
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface	
ARIEGE	1	0	1,000	44	174,310	
AUDE	0	0	0,000	78	75,650	
AVEYRON				132	184,850	
GARD	2	0	0,700	78	273,471	
HAUTE GARONNE	1	0	1,000	24	87,950	
GERS	0	0	0,000	27	65,600	
HERAULT	3	1	0,633	95	162,873	
LOT	0	0	0,000	78	80,268	
LOZERE				23	31,040	
HAUTES PYRENEES	0	0	0,000	8	75,000	
PYRENEES ORIENTALES				30	138,510	
TARN	0	0	0,000	112	142,270	
TARN ET GARONNE	0	0	0,000	36	118,490	
	7	1	3,333	765	1 610,282	
CORSE						
	TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE		
Département	Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface	
CORSE DU SUD	0	0	0,000	85	3 180,896	
HAUTE CORSE	0	2	0,000	267	658,530	
	0	2	0,000	352	3 839,426	

		TOTAL JOUR			TOTAL ANNEE		
		Eteints	En cours	Surface	Eteints	Surface	
TOTAUX :		10	5	3,933	1 396	7 099,566	

SIGNE : Le Contrôleur Général François PRADON - Chef de l'État-Major Interministériel de la Zone de Défense et de Sécurité Sud

Par Ordre :

Le Cne Jérôme PLANCHON

Chef du Centre Opérationnel de Zone Sud de permanence

Annexe 4 – Bibliographie des documents ressources

RETEX.72

Annexe 4

- Guide méthodologique « La conduite du retour d'expérience, éléments techniques et opérationnels » - DGSCGC
- Guide de l'élaboration du retour d'expérience opérationnel - SDIS 26
- Charte du RETEX – ENSOSP
- Guide méthodologique pour la pratique du retour d'expérience – ENSOSP
- Plan départemental de protection des forêts contre les incendies 2017 – 2026
- Base de données Prométhée
- Articles et images du Dauphiné libéré

➤ Les entretiens

Date	Durée	Personne(s) entretenue(s)
07/10/20	1 h	6 ^{ème} COS (CDS)
12/10/20	1 h	1 ^{er} COS (CDG)
12/10/20	1 h	2 ^{ème} COS (CDC)
20/10/20	1 h	Chef de secteur avant le 27/08 & chef de secteur arrière le 28/08
20/10/20	1 h	Chef de secteur avant le 27/08
22/10/20	0,66 h	Chef de secteur droit le 27/08
23/10/20	0,66 h	Chef de secteur droit le 28/08
05/11/20	3,5 h	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de secteur droit le 26/08 & chef de secteur avant droit le 28/08 • Chef de secteur droit le 27/08 • Cheffe de secteur droit le 28/08
18/11/20	1 h	3 ^{ème} & 5 ^{ème} COS (CDS)
18/11/20	0,75 h	4 ^{ème} & 9 ^{ème} COS (CDS)
18/11/20	0,5 h	8 ^{ème} COS (CDS)
19/11/20	0,75 h	7 ^{ème} COS (Lancelot 26)
25/11/20	1 h	Chef de site d'appui du 26 au 27/08
25/11/20	0,5 h	Opérateur CODIS renforcé le 27/08
25/11/20	1 h	Officier CODIS renforcé le 28/08
03/12/20	0,5 h	Officier CODIS renforcé le 28/08
03/12/20	0,75 h	Officier CODIS renforcé du 26 au 28/08
03/12/20	1 h	Chef de site d'appui du 27/08 au 03/09
03/12/20	0,75 h	Chef de salles opérationnelles le 27/08
04/12/20	0,5 h	Chef de salles opérationnelles le 28/08
09/12/20	1,5 h	Opérateur CODIS renforcé le 28/08
09/12/20	0,5 h	Chef de salles opérationnelles le 26/08
Total	20,82 h	

➤ Les séquences de travail du groupe RETEX

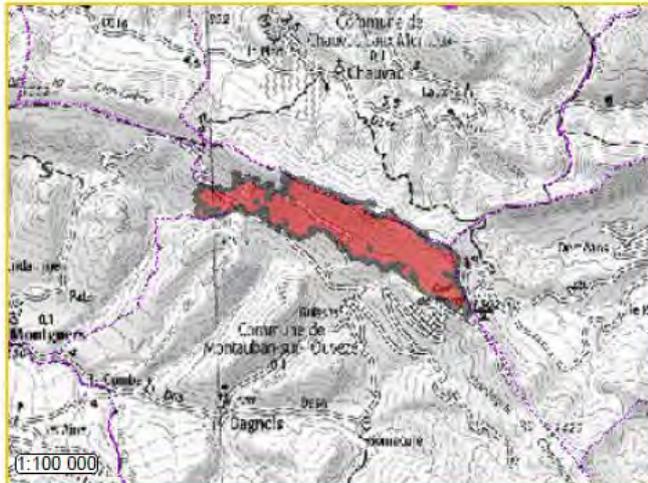
Date	Durée	Sujet(s)
25/09/20	2,5 h	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la démarche RETEX approfondi FDF Montguers. • Le document RETEX approfondi à produire • Partage des documents ressources • Les thématiques du RETEX • La programmation des entretiens
07/10/20	1 h	Entretien avec le 6 ^{ème} COS (CDS)
12/10/20	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec le 1^{er} COS (CDG) • Entretien avec le 2^{ème} COS (CDC)
20/10/20	2h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec le chef de secteur avant le 27/08 & chef de secteur arrière le 28/08 • Entretien avec le chef de secteur avant le 27/08
22/10/20	0,66 h	Entretien avec le chef de secteur droit le 27/08
23/10/20	0,66 h	Entretien avec le chef de secteur droit le 28/08
05/11/20	3,5 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec le chef de secteur droit le 26/08 & chef de secteur avant droit le 28/08 • Entretien avec le chef de secteur droit le 27/08 • Entretien avec la cheffe de secteur droit le 28/08
18/11/20	2,25 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec le 3^{ème} & 5^{ème} COS (CDS) • Entretien avec le 4^{ème} & 9^{ème} COS (CDS)

		• Entretien avec le 8 ^{ème} COS (CDS)
19/11/20	0,75 h	Entretien avec le 7 ^{ème} COS (Lancelot 26)
25/11/20	2,5 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec le chef de site d'appui du 26 au 27/08 • Entretien avec l'opérateur CODIS renforcé le 27/08 • Entretien avec l'officier CODIS renforcé le 28/08
03/12/20	3 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec l'officier CODIS renforcé le 28/08 • Entretien avec l'officier CODIS renforcé du 26 au 28/08 • Entretien avec le chef de site d'appui du 27/08 au 03/09 • Entretien avec le chef de salles opérationnelles le 27/08
04/12/20	0,5 h	Entretien avec le chef de salles opérationnelles le 28/08
09/12/20	2 h	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien avec l'opérateur CODIS renforcé le 28/08 • Entretien avec le chef de salles opérationnelles le 26/08
06/01/21	3,5 h	Synthèse des entretiens du CODIS renforcé
05/02/21	2,5 h	Partage et relecture du document PARTEX Partage sur chapitre 3.1
03/03/21	2,5 h	Rédaction des paragraphes du chapitre 4 Rédaction du plan d'action
Total	31,82 h	

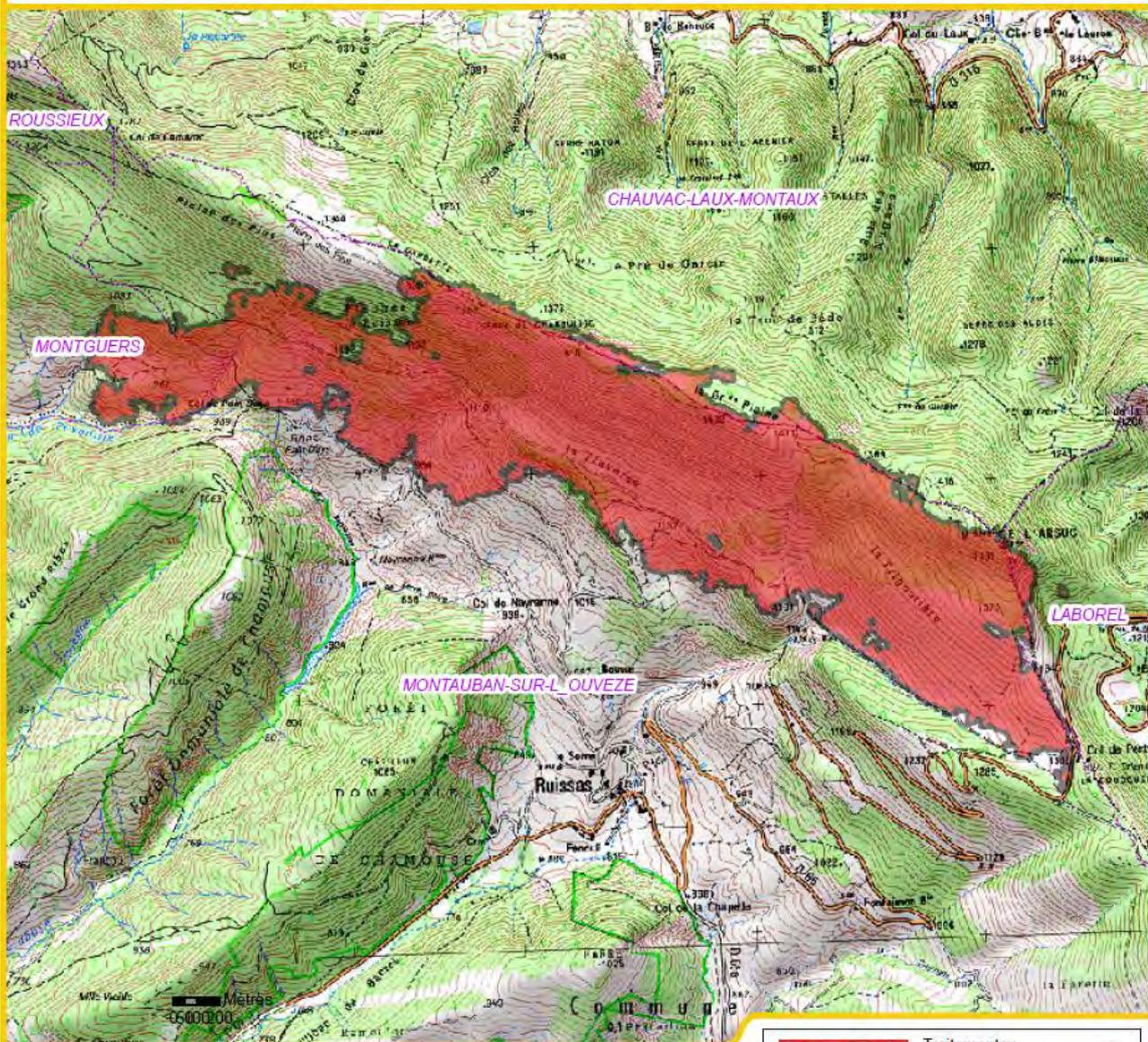
Composition du groupe RETEX	
Lcl Ramon NAVARRO	Chef du pôle planification et action opérationnelles
Lcl Nicolas RIBES	Chef du groupement des services opérationnels
Lcl Alain PRADON	Chef du groupement des services techniques et CTZ/CTD FDF
Lcl Christophe DURINGER	Chef du groupement territorial nord
Lcl Éric ROYET	Chef du groupement territorial sud
Cdt Jean-Jacques SORBIER	Adjoint au chef du groupement territorial centre
Cdt Olivier MONTEIRO	Chef du service doctrine évaluation et perspectives opérationnelles

Cartographie des incendies de forêts, Zone Défense et de Sécurité Sud

Département : DROME
Commune de MONTGUERS
Incendie du 27/08/20



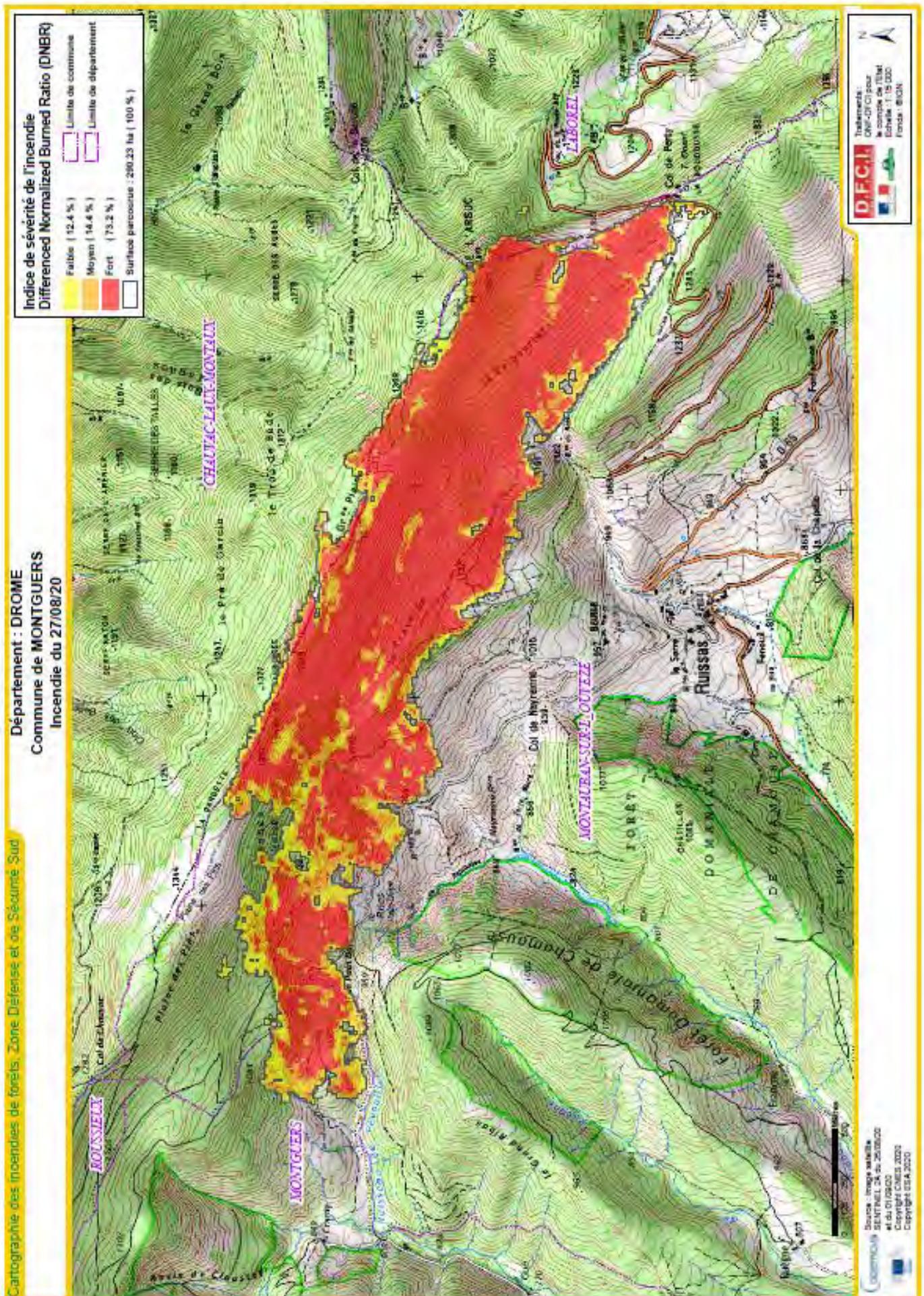
- Point de départ : KE42G3.1
- Surface parcourue : 290.23 ha
- Limite de commune
- Limite de département
- commune : 19,63 ha Montguers
259 ha Montauban-sur-l'Ouvèze
2,4 ha Laborel
9,2 ha Chauvac-Laux-Montaux
- végétation : 109,36 ha de Formation herbacée
72,7 ha de Forêt fermée de pin sylvestre pur
46,11 ha de Forêt fermée de chêne pubescent pur
28,77 ha de Forêt ouverte de conifères purs
15,5 ha de Forêt ouverte de feuillus purs
11,39 ha Forêt fermée à mélange de feuillus prépondérants et conifères
1,59 ha de Forêt fermée de pin pin noir
1,4 ha de Forêt ouverte à mélange de feuillus et conifères
1,39 ha de Lande
- foncier : 4,76 ha forêt communale de Chauvac-Laux-Montaux
285,47 ha de Terrains ne relevant pas du Régime Forestier



Opencities
Source : Image satellite
SENTINEL 2A du 25/08/20
et du 01/09/20
Copyright CNES 2020
Copyright ESA 2020

D.F.C.I.
DÉFENSE DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE

Traitements :
ONF-DFCI pour
le compte de l'Etat
Echelle : 1:25 000
Fonds : ©IGN



N°	Actions à mettre en œuvre	Pilote (s)	Échéance	Observations
1	Intégrer les actions du plan d'actions feu de forêts Montguers au plan d'action permanent FDFEN de l'établissement	GSO	immédiat	
2	Doter les VL CDG de mobiles analogiques 80Mhz	GST	Avant saison FDFEN 2021	Prioriser dans le déploiement les secteurs Diois et Nyonsais
3	Améliorer la mise à jour des pistes DFCI sur la cartographie	GGR	2022	A demander à la DDT/ONF
4	Nommer les pistes DFCI et les repérer par du panneautage sur le terrain	GGR	2023	A demander à la DDT/ONF (Cf. pratiques en zone sud)
5	Rédiger une note de doctrine opérationnelle sur la gestion des relèves	GSO	2022	- la possibilité d'organiser, au-delà des 12 premières heures, un horaire fixe et collectif des relèves, GIFF par GIFF, ou CCF par CCF, en jouant la solidarité départementale, et pour une durée minimale de 24h comme en extra. Quelle utilisation de MyStart+ en appui de cette gestion ? - ou « la possibilité d'organiser, de façon coordonnée, au-delà de l'engagement initial demandé de 24heures (IP FDF) des relèves, CCFM par CCFM, en jouant la solidarité départementale, et pour une durée minimale de 12heures et une durée maximale de 24h comme en extra ».
6	Former les CDS et OSD au FDF5	GFS	Dès 2021	en prévision de futurs grands sinistres à venir cf. réchauffement climatique
7	Faire un apport aux FDF4 et FDF5 sur les capacités des moyens FDFEN nationaux et départementaux spécialisés	CT FDF	Avant saison FDFEN 2021	Lors des ½ journées d'ouverture de la saison FDF 2021
8	Conduire une réflexion globale sur les évolutions du DISFF	Chef EDFDF	2022	Organisation, matériel, modes d'intervention etc...
9	Engager une réflexion sur la gestion du carburant dans ce type d'intervention	GST	2022	
10	Maintenir les FMA FDF4/5 annuelles à l'ECASC	GFS	permanent	

N°	Actions à mettre en œuvre	Pilote (s)	Échéance	Observations
11	Engager une réflexion sur des groupes « alimentation lourds »	CT FDF	2022	En lien avec la montée en puissance de l'équipement du département en CCGC et CCFS
12	Présenter le RETEX feu de forêt Montguers à la chaîne de commandement	GSO	Avant saison FDFEN 2021	
13	Mettre en place un outil qui permet de mobiliser l'ensemble des cadres en une seule action	GST	Avant saison FDFEN 2021	En lien avec le GSO
14	Sensibiliser les cadres à l'emploi du feu tactique et du DIH	GSO	Avant saison FDFEN 2021	
15	Mener une réflexion sur l'utilisation des VPSI dans les dispositifs préventifs, et/ou en phase de surveillance active pour limiter la sollicitation de CCFM	GSO	Avant saison FDFEN 2021	À intégrer lors de la mise à jour de l'IP 07
16	Mener une réflexion sur la possibilité de solliciter le COZ SE pour obtenir un renfort de GIFF-colonne(s) FDF pour faire du préventif en Drôme	GSO	Avant saison FDFEN 2021	Pendant que notre potentiel GIFF préventif 26 serait engagé en relève sur le terrain de l'opération.
17	Etudier des solutions informatiques facilitant la gestion des relèves sur des opérations de grande ampleur	GST	2022	En lien avec le GSO
18	Créer, et tenir à jour, au CODIS renforcé, un fichier permettant de rechercher facilement des cadres disponibles selon leur inscription sur les LAO à jour	GSO	2022	
19	Étudier la possibilité de créer un outil de communication avec les unités territoriales pouvant être utilisé au niveau du CODIS renforcé, à l'instar des groupes de communications des groupements territoriaux utilisés en gestion du risque courant.	GST	Avant saison FDFEN 2021	En lien avec le GSO et les GT
20	Rédiger la NDE VPSI	Chef EDFDF	2022	
21	Rédiger le RDE du groupe « VPSI »	Chef EDFDF	2022	
22	Créer la nouvelle fonction « officier d'appui départemental » dans la chaîne de commandement du corps départemental	GSO	2022	Dans le cadre de la mise à jour de l'IP01

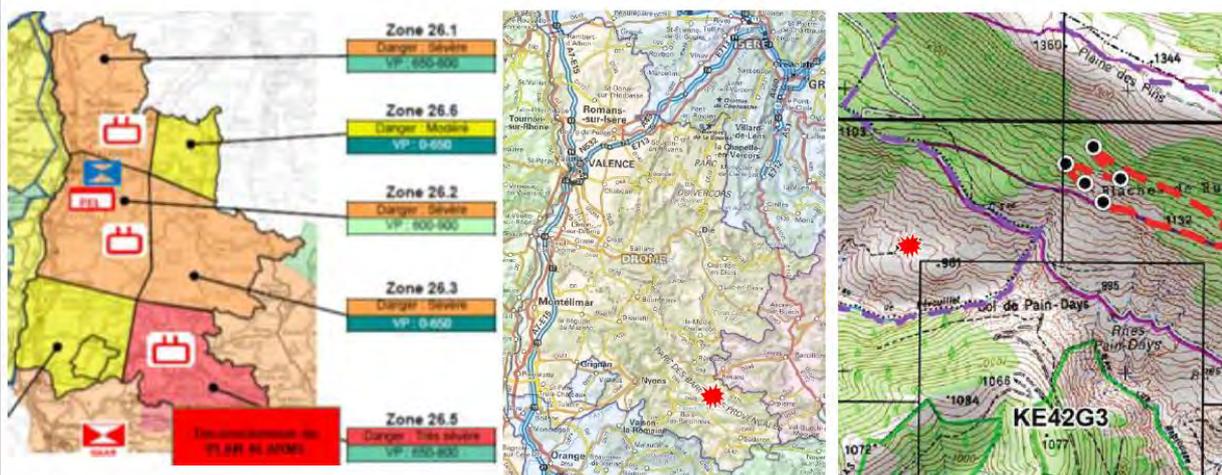


FEU DE FORÊT
Lieu dit Cramy - MONTGUERS

RETEX RN
GSO-DEP N°72

Contexte opérationnel

Le mercredi 26 août 2020 à 17h08, les secours sont engagés pour un départ de feu de forêt au lieu dit Cramy sur la commune de Montguers, au vu de la localisation le CODIS anticipe une demande de moyens de lutte aériens auprès du COZ sud (GAAR), l'officier AERO identifié rejoint l'aéroport de Valence Chabeuil pour être engagé dans MORANE 26 pour gagner du temps sur son transit.



Moyens engagés au départ



Situation à l'arrivée

- CCFM SED en transit signale un panache important visible depuis leur CIS (10 km à vol d'oiseau)
- MILAN 74 en GAAR n°2 arrive sur zone avant les moyens terrestres et signale un panache important et demande l'engagement de moyens aériens supplémentaires
- MILAN 74 signale au CODIS un feu virulent avec plus de 100 ha menacés avec un vent fort sur zone, 4 PELICANS sont engagés en renfort

Premières actions engagées

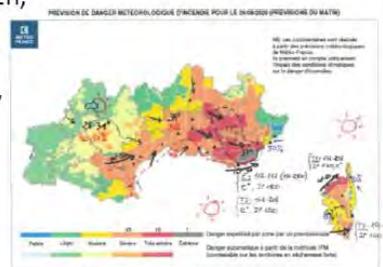
- **Actions engagées par le CTA CODIS :**
 - engagement de MORANE 26 avec l'officier AERO à bord,
 - engagement du GIFF centre préventif ainsi que d'un GIFF 26/07 curatif,
 - engagement d'un GPCC + mise au roulage du chef de site départemental,
 - activation du CODIS renforcé.
- **Actions engagées par le chef de groupe du secteur :**
 - prise en compte du GAAR puis de la noria de PELICANS,
 - fait rechercher des accès au chantier notamment sur le flanc droit (le plus accessible via la rocade RD 65).



Les mesures préventives du 26 août

L'analyse des dangers FDF a conduit à mettre en place :

- CODIS renforcé activé en phase de veille à partir de 12h, (chef de site d'appui présent physiquement au CODIS)
- officier HBE sur base à partir de 13h,
- pélicandrôme Valence-Chabeuil activé à partir de 13h,
- 3 GIFF activés en préventif à partir de 13h30 :
 - GIFF nord dissocié en 2 MIR (Peyrins et Bésayes),
 - GIFF centre dissocié en 2 MIR, (Mirabel et Blacons et Saillans)
 - GIFF sud à Aubres,
- plan ALARME activé par la préfecture pour la zone météo 265 en danger très sévère.



SDIS 26

Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Situation opérationnelle

Après la prise en compte de la noria de PELICANS par le COS, CDG Nyonsais, la situation est la suivante (18:42):

- feu qui a parcouru plus d'une dizaine d'hectares dans des feuillus et pins en pente ascendante dans un massif supérieur à 100 ha,
- vent de 20km/h sur zone,
- tête de feu à 300 m environ de la ligne de crête qui est inaccessible,
- les CCFM locaux sont au départ du feu au niveau de la bergerie qui n'est pas directement menacée (1 CCFM a crevé),
- GIFF sud en action flanc droit.

Les rotations du MILAN sont concentrées sur le FG en propagation libre (pas de moyens terrestres au contact car pas d'accès encore trouvé), les rotations des noria de PELICANS (25') sont réalisées au profit du FD en appui du GIFF sud.

Une demande de renforts en moyens extra départementaux est réalisée auprès du COZ Sud à hauteur d'une colonne FDF. En parallèle le CODIS renforcé engage des moyens complémentaires : G EAU, GIL 26, SSO de niveau 2, LOG alimentaire, drone.

Avec l'arrivée du MORANE 26 sur zone (avec l'AERO) le 1^{er} COS prend la fonction de chef du secteur droit, le chef de colonne prenant le COS. Le PC de colonne est implanté sur la route du col de Perty (RD 65) cet emplacement permet d'avoir une bonne vision sur le chantier. La colonne FDF extra (84-05) est engagée sur le FG, le chef de la colonne prend la fonction de chef de secteur gauche. Lorsque le PCC Montguers est activé (20:36) la situation est la suivante:

- 75 ha parcourus 45 ha brûlés,
- la ligne de crête n'est toujours pas atteinte,
- le vent sur zone est tombé,
- 2 GIFF au contact sur flanc droit,
- reconnaissances sur FG par GIFF 26/07,
- GIFF Centre engage sur départ de feu,
- 30 largages PELICANS FD,
- 5 largages de retardant FG par MILANS,
- Feu en propag. libre sur ensemble des flancs,
- PCC en KE42H2.2 en bord route du col de Perty, CRM en KE42D2.1 au lieu-dit le Pont à Saint-Auban sur Ouveze,
- le chef de site SLL est parti en reconnaissance terrestre,
- demande le renfort d'une colonne FDF.



À son retour de reconnaissance le chef de site prend le COS (22:38), le PC de colonne évolue en PC de site.



Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Situation opérationnelle

Lorsque le PC de site est activé (22:49) la situation est la suivante:

- surface brûlée de 50 ha, surface parcourue de 75 ha avec saute de feu de 800 m,
- flancs droit et gauche toujours actifs sous lisière,
- propagation peu virulente,
- accès difficiles FG et avant du feu,
- 3 secteurs : FD avec 3 GIFF + 2 CCGC, FG avec la Colonne 84/05, AR avec 1 GIFF et 1 GIL,
- réflexion sur une éventuelle demande de renfort du DIH NATIONAL .

Le jeudi 27 août à 05:06 le feu est déclaré fixé.

La surface parcourue est de 80 ha, la surface brûlée 55 ha.

La tête du feu est confirmée à 200 m de la crête du massif au sud du PC 1344 lieu-dit Plaine des pins.

La demande du DIH NATIONAL n'est pas formulée car un accès en crête est trouvé pour les engins.



Pendant toute la matinée après une relève des engins et le la chaîne de commandement les actions de noyage des lisières et de lutte contre les reprises ont lieu. Une reconnaissance du COS avec un DRAGON confirme les crainte d'avoir une reprise importante lors de la réactivation du vent en début d'après-midi. **À 14:11 une violente reprise dans le vert a lieu au milieu du FD**, cette reprise ne pourra pas être contenue ni pas les moyens terrestres ni par MORANE présent sur le chantier depuis la fin de la matinée ni par le GAAR dépêché sur les lieux. Le dispositif du SD est mis en difficulté car la reprise est située sous leur position. Deux largages de sécurité seront demandé par le chef de secteur, aucune blessure ni dégât ne sera constaté.

Le dispositif de lutte se réorganise afin de tenter de maîtriser cette violente reprise qui arrive rapidement en crête et ce malgré l'engagement important de renforts en ABE (MILANS et norias de PELICANS). Le sinistre est attisé par une brise de pente importante ainsi que par une végétation dense de résineux. Le feu devient incontrôlable, l'ensemble des flancs est réactivé.



Situation opérationnelle

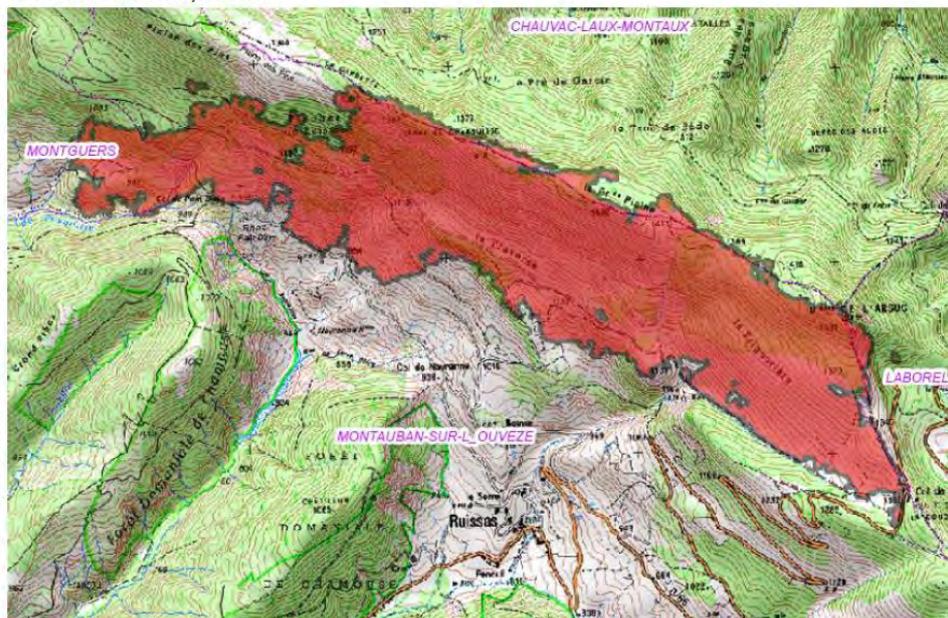
Le feu arrivé en crête (15:17) change d'orientation sous l'influence du vent et se dirige vers l'est en direction du col du Perty. En fin de journée le dispositif de lutte terrestre est réorganisé pour pouvoir mettre en place une ligne d'appui au niveau de ce col. La venue d'un CT FDF FT de la ZDS Sud avec DRAGON 131 a permis à l'issue d'une reconnaissance conjointe aérienne avec le COS de fixer une nouvelle stratégie de lutte basée sur l'utilisation de techniques de feux tactiques et de DIH. Des renforts sont demandés COZ sud en conséquence.



Cette nouvelle stratégie opérationnelle est progressivement mise en œuvre au fur et à mesure de l'arrivée des renforts du DIH 13, FT 13 et 07 et COGEFO 30. La chute du vent pendant la nuit favorise les opérations de lutte terrestre. La surface parcourue est estimée à 250 ha, le feu n'évolue quasiment plus. Lancelot 26 prend le COS le vendredi 28 août à 09:30, toute la journée est consacrée aux opérations de lutte terrestre et de traitement de lisières. MORANE sur le chantier participe activement au traitement des reprises et fumerolles.

À 20:05 le feu est déclaré fixé le PC est réorganisé en PC de colonne avec un COS CDS FDF5. Des précipitations ont lieu toute la nuit avec des températures assez basses (chantier situé entre 950 et 1430 m d'altitude) ce qui facilite la surveillance active. Un désengagement progressif des moyens est engagé sur la journée du samedi 29 août, le PCC est désactivé dans l'après-midi seul un dispositif de surveillance est maintenu (1 MIR + 2 VPSI) jusqu'en fin de journée. Des rondes sont réalisées les jours suivants, un DPS est activé sur le chantier lors du passage du tour de France dans le sud du département le 2 septembre avec 1 GIFF, 1 CDC et 1 VPSI.

À l'issue d'une reconnaissance aérienne de l'OSD avec DRAGON 38 le feu est déclaré éteint le jeudi 3 septembre à 12:06. Les relevés satellites font état d'une surface parcourue de 290,23 ha.



RETOUR D'EXPÉRIENCE



Groupement des services opérationnels

service doctrine, évaluation, perspectives opérationnelles



Groupement
des
services opérationnels

service
doctrine, évaluation,
prospectives
opérationnelles

RETOUR D'EXPÉRIENCE

ÉLÉMENTS DÉFAVORABLES

- Accès limités et difficiles
- Points d'eau limités et très éloignés
- Délais de rotation des ABE de 30 minutes (PELICANS et MILANS)
- Isolement territorial, logistique des relèves compliquée (2h de transit)
- Durée de mobilisation sur plusieurs jours générant de la fatigue et des problèmes de disponibilité de la chaîne de commandement
- Absence de mobilisation sur J+1 du groupe d'alimentation MORANE 26 avec des norias > 10 minutes
- Vent important sur zone en début d'après-midi J+1

ÉLÉMENTS FAVORABLES

- Aucune victime ni intervenant blessé sérieusement
- Aucune habitation présente sur la zone d'intervention
- Dispositifs préventifs du J0 et J+1
- Pluie sur zone à partir du 28 août (J+3)
- Aucune pression médiatique sur les lieux
- Aucune pression des élus locaux et autorités
- Réactivité des renforts aériens et terrestres extra-départementaux
- Compétence des dispositifs spécialisés FDF extra-départementaux

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Dédier un secteur fonctionnel pour coordonner toutes les composantes du soutien à l'opérationnel et aux intervenants : LOG, SSO, TECH etc...
- Procéder aux relèves lorsque le chantier est très éloigné avec les mêmes modalités que pour l'extra
- Systématiser l'activation d'un PCS avec les moyens adaptés (2 VPCC en attente du VPCS) et toutes les fonctions dédiées lors de sinistres significatifs
- En mission FDF systématiser l'engagement des CDC et CDS avec des VLTT avec conducteur
- Penser à demander l'engagement au COZ Sud du BENGALÉ investigation pour faire un point de l'état des lisières avant que le vent se relève
- Rechercher rapidement des sites de repos à proximité de l'intervention permettant aux cadres désengagés après 12h ou 24h d'engagement intensif, de pouvoir se reposer avant de prendre la route ainsi qu'aux cadres relevés, avec un objectif de réengagement à T+12h, de se reposer à proximité



ONO FDF 2020



OZO ZDS Sud FDF 2020



IP 07 FDF



RETEX approfondi
Feu de Forêt Montguers



Feu de Montguers le 26 août 2020

et éléments sur les feux du Nord-est de la Zone Sud

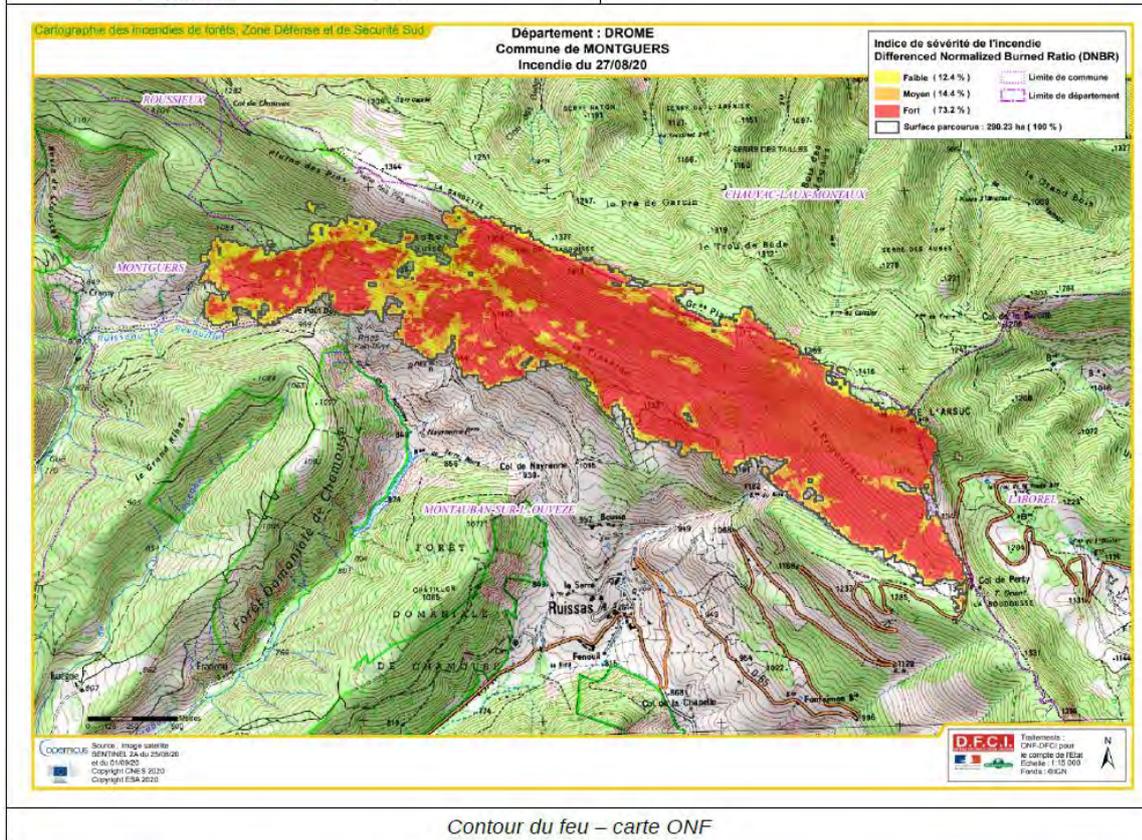
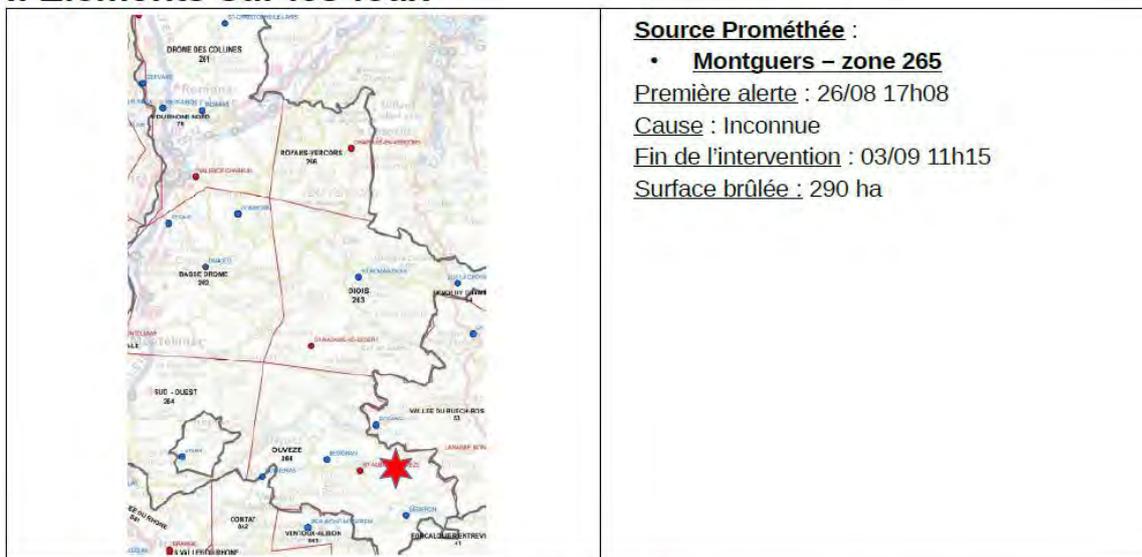
MONTGUERS (26/08) – 290 ha

Table des matières

I. Éléments sur les feux.....	3
II. État de la sécheresse.....	4
A. Dernières pluies.....	4
B. Réserve et Indices de Sécheresse le 25 août.....	4
C. Sécheresse du 26 août 2020.....	7
III. Conditions prévues :.....	8
A. Commentaires techniques d'évaluation du danger météorologique d'incendies du prévisionniste FDF.....	8
B. Complément sur l'analyse du danger météorologique d'incendie.....	8
C. Paramètres prévus pour l'après-midi :.....	8
D. Carte de danger prévue le matin.....	9
IV. Conditions météorologiques observées.....	9
A. Vent.....	9
B. Températures et humidités.....	10
V. Indices de danger météorologique d'incendie.....	12
VI. Analyse.....	14
VII. Feux de Haute-Provence et des pré-Alpes sur la campagne 2020.....	15

Romarc Cinotti et Florence Vaysse
 Direction Interrégionale Sud-Est
 2, boulevard du Château Double
 13 098 Aix-en-Provence CEDEX 02

I. Éléments sur les feux



Zone feux de forêt : le feu de Montguers se produit sur la zone 265 qui est une zone **non-méditerranéenne à fortes pentes**, dont la station de référence est **Saint-Auban-sur-l'Ouvèze** représentative du feu de Montguers.

Drôme – Montguers le 26 août 2020

II. État de la sécheresse

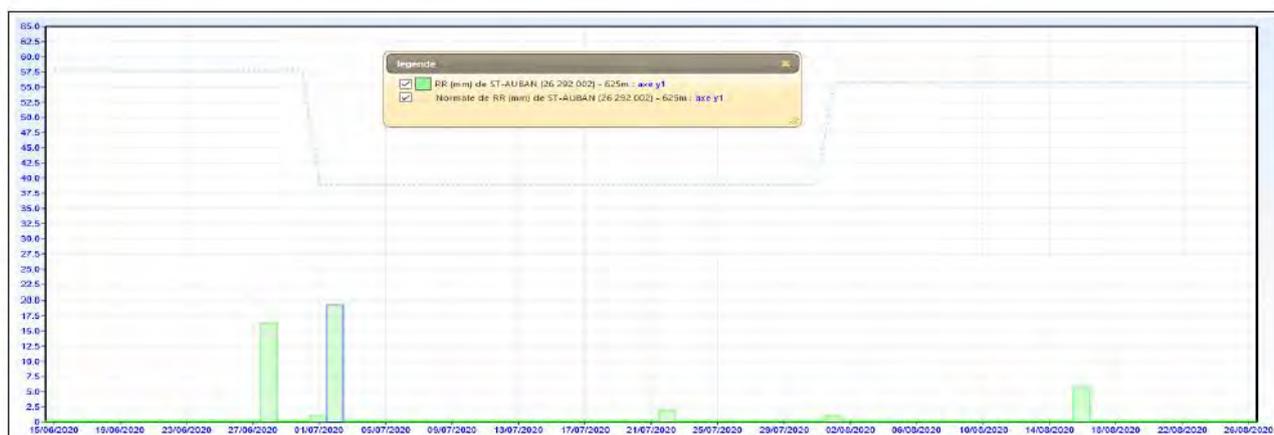
A. Dernières pluies



Précipitations du 2 juillet 2020

Sur la zone autour de St-Auban-sur-l'Ouvèze, les dernières pluies significatives (> 3 mm) datent du 2 juillet, soit un peu moins de deux mois avant le feu, où la station de St-Auban a récolté près de 19 mm. Sur la zone des feux, il est tombé près de 15 mm.

Depuis le 2 juillet, un épisode pluvieux le 16 août a apporté localement à la station 5,8 mm, mais les cumuls sont restés insignifiants sur la zone du feu.



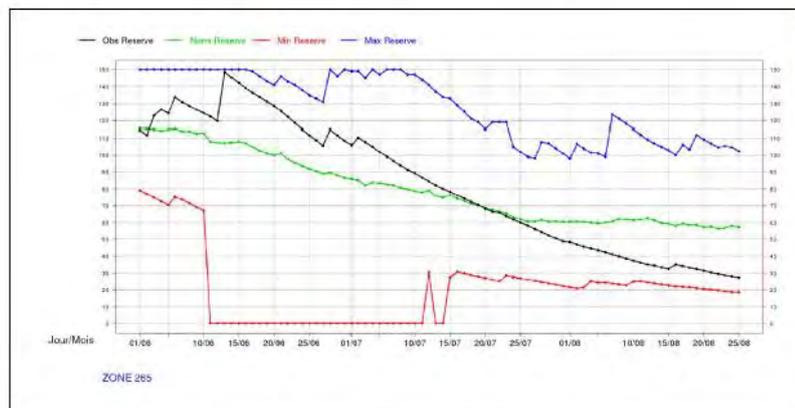
Cumul de pluies quotidiennes du 15 juin au 26 août à St-Auban sur l'Ouvèze

B. Réserve et Indices de Sécheresse le 25 août

1. Réserves Thornthwaite – statistiques depuis 1984

Zone 265-Ouvèze : Réserve : 27 mm

Sur la zone 265, pour une troisième décade d'août, les valeurs de la réserve Thornthwaite sont bien inférieures à la moyenne de 59 mm, et approchent la valeur record décadaire de 2005 avec 18 mm.



Zone 265 – Ouvèze – Réserve Thornthwaite depuis le 25 mars 2020

La Réserve décroît régulièrement depuis le 13 juin et est inférieure à la normale depuis le 21 juillet.

2. Réservoirs

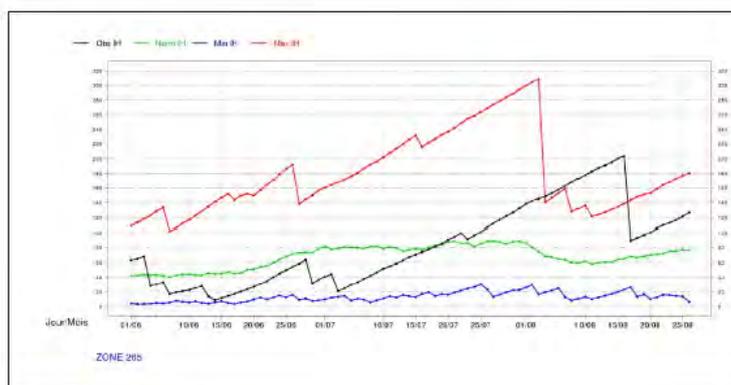
Valeurs au 25 août :

Zone	ICL	IH	IH Moy	Min IH (année)	Max IH (année)	IS	IS Moy	Min IS (année)	Max IS (année)
265	95	122	73	4 (2002)	194 (2019)	612	465	209 (2015)	813 (2005)

Sur la zone **265** :

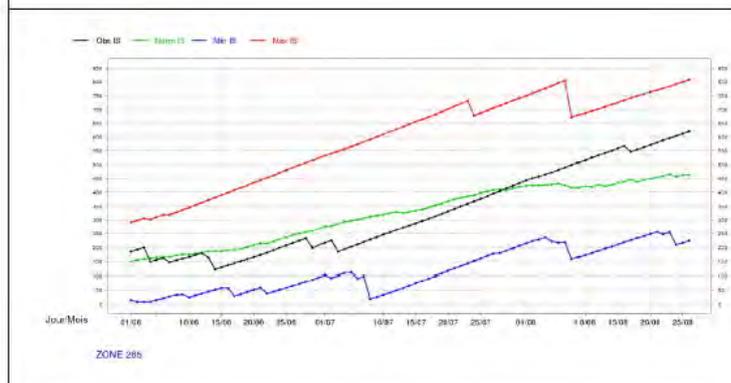
- l'IH (marqueur de la sécheresse superficielle) est supérieur à la moyenne décadaire mais reste assez loin du record haut de 2019.
- l'IS (marqueur de la sécheresse profonde) est supérieur à la moyenne décadaire mais reste assez loin du record haut de 2019.

L'ICL, marqueur des combustibles légers (herbacés et particules fines), atteint 95 et est donc 'très fort'.



Zone 265 – Ouvèze – IH depuis le 1er juin 2020

L'IH croît régulièrement depuis le début du mois de juillet, devient supérieur à la normale à partir du 19 juillet et dépasse le record max quotidien entre le 4 et le 16 août.



Zone 265 – Ouvèze – IS depuis le 1er juin 2020

L'IS croît régulièrement, depuis le 3 juillet et il dépasse la normale le 29 juillet.

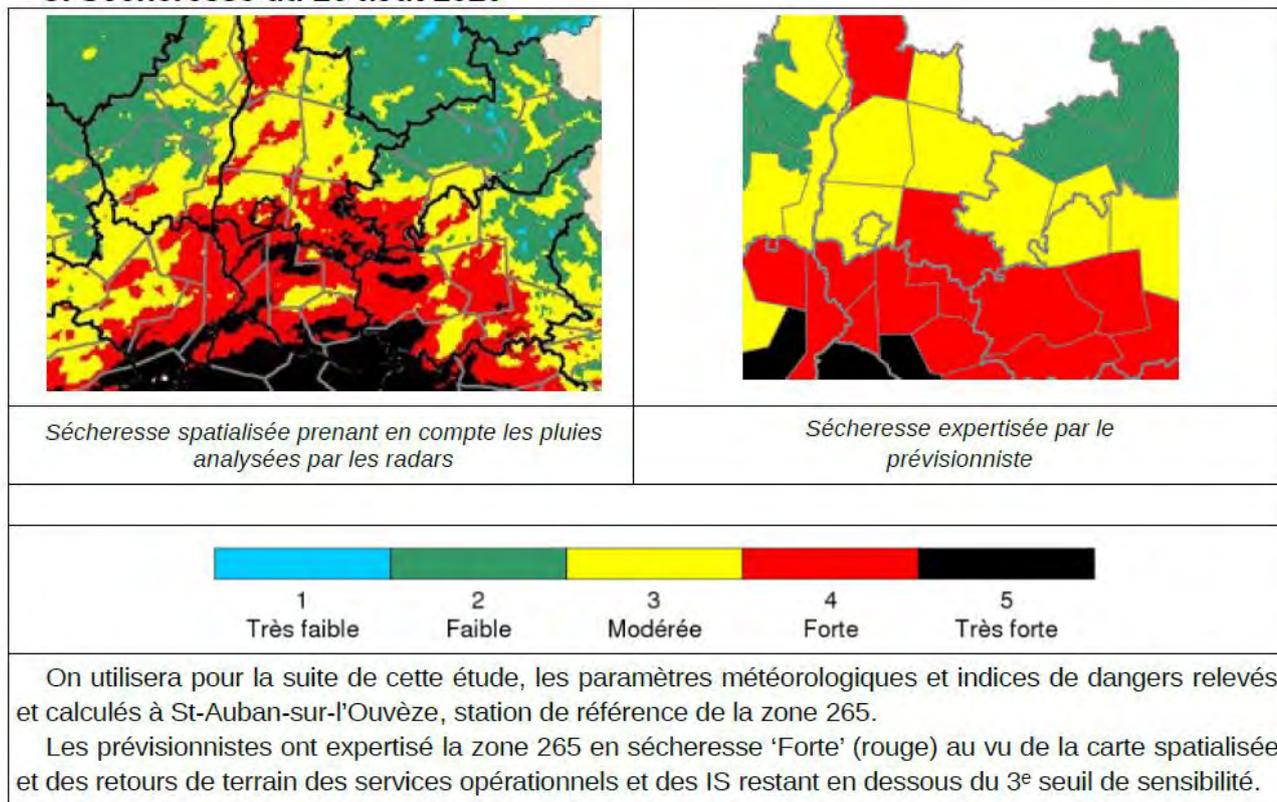
Drôme – Montguers le 26 août 2020

3. Températures



Depuis le début du mois de mai, mis à part pendant les 20 premiers jours de juin, la température maximale est régulièrement supérieure à la normale. À partir du 20 juillet, elle dépasse le seuil de 30 °C et atteint un record le 31/07 et le 1^{er} août, au-delà de 35 °C. Cette tendance chaude se poursuit jusqu'à la date du feu.

C. Sécheresse du 26 août 2020



III. Conditions prévues :

A. Commentaires techniques d'évaluation du danger météorologique d'incendies du prévisionniste FDF

Commentaire technique du 26 août

--**CONTINENT** : courant d'ouest modéré en Provence et hausse des températures en Médit
-TEMPS SENSIBLE : **généralement bien ensoleillé** ; sur MP et ouest 11 plus nuageux jusqu'en fin de matinée.
-VENT : ce matin, de nord-ouest généralement faible, à modéré de Carcassonne à la Méditerranée et sur les hauts cantons de l'Hérault, ainsi que sur les pré-alpes de Castellane rafales 50 km/h.
 Cet après-midi, le Cers reste modéré entre Carcassès et Narbonnais et la Tramontane gagne le centre de l'Hérault. Du Biterrois au golfe de Fos, des brises de sud-ouest 20-30 km/h.
 En Provence, vent d'ouest modéré 20-30 km/h de l'est 84-13 au Var et **sur les Pré-Alpes 26-05-04 rafales 40-50**, loc 60 en altitude sur les Alpes. Sur le littoral sud Var et les îles, Ponant vers 30 km/h rafales 60. Atténuation en soirée.
 Ailleurs vents faibles, de tendance est du littoral 06 à la plaine de l'Argens.
-TEMPÉRATURES MAXIMALES : **en hausse en zone Médit avec 32-36°** localement 37-38 dans le Centre Var, 28-31° en MP/Carcassès.
- HUMIDITÉS MINIMALES : **s'abaissant vers 15 pour cent des pré-Alpes 04 au massif des Maures voire la plaine de l'Argens par fort effet de foehn**, 20 pour cent en piémont cévenol, 20-25 pour cent de l'Hérault à la Provence et vallées alpines, 30-40 ailleurs en LR et en VdR, vers 40-50 en MP et toujours bien humide de l'Estérel à Menton.

B. Complément sur l'analyse du danger météorologique d'incendie

Complément sur l'analyse du danger du 26 août

Mise en place d'un courant d'ouest modéré à assez fort. Contexte très chaud et très sec après la période de Mistral.

* CONTINENT :

-- **16 zones en danger Très sévère entre 14 et 20 h des pré-Alpes 26-05-04 au 84** (Lubéron, Albion, Monts de Vaucluse) au 13 (Alpilles, Ste-Victoire et Régagnas) et 83.

Le vent d'ouest est souvent modéré, localement assez fort, notamment sur la Corniche des Maures.

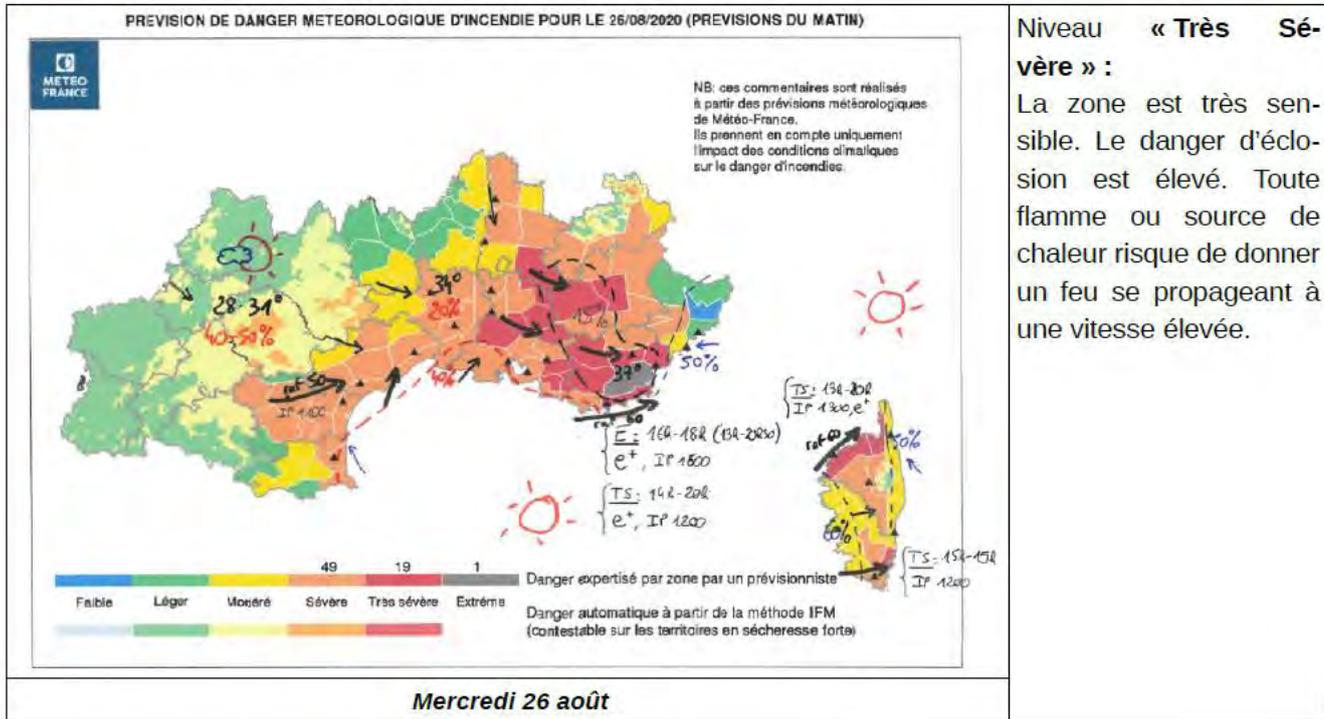
Le seuil d'éclosion est fort, sur des zones qui basculent en T en raison de leur caractère à pente forte ou non méditerranéen (84, 13, 04). Les **IPse atteignent 1000-1400**.

--- **DANGER D'INCENDIE VÉGÉTATION MORTE/DORMANCE** : Les IEPx sont généralement de niveau 4/5, à 5/5 en région nîmoise, **des pré-Alpes au Var** et en Balagne-Agriates. Ces indices caractérisent les risques d'éclosions et des accélérations de propagations dans les végétations mortes et pour les céréales sèches, herbacées et végétaux coupés ainsi que les possibilités de sautes de feux.

C. Paramètres prévus pour l'après-midi :

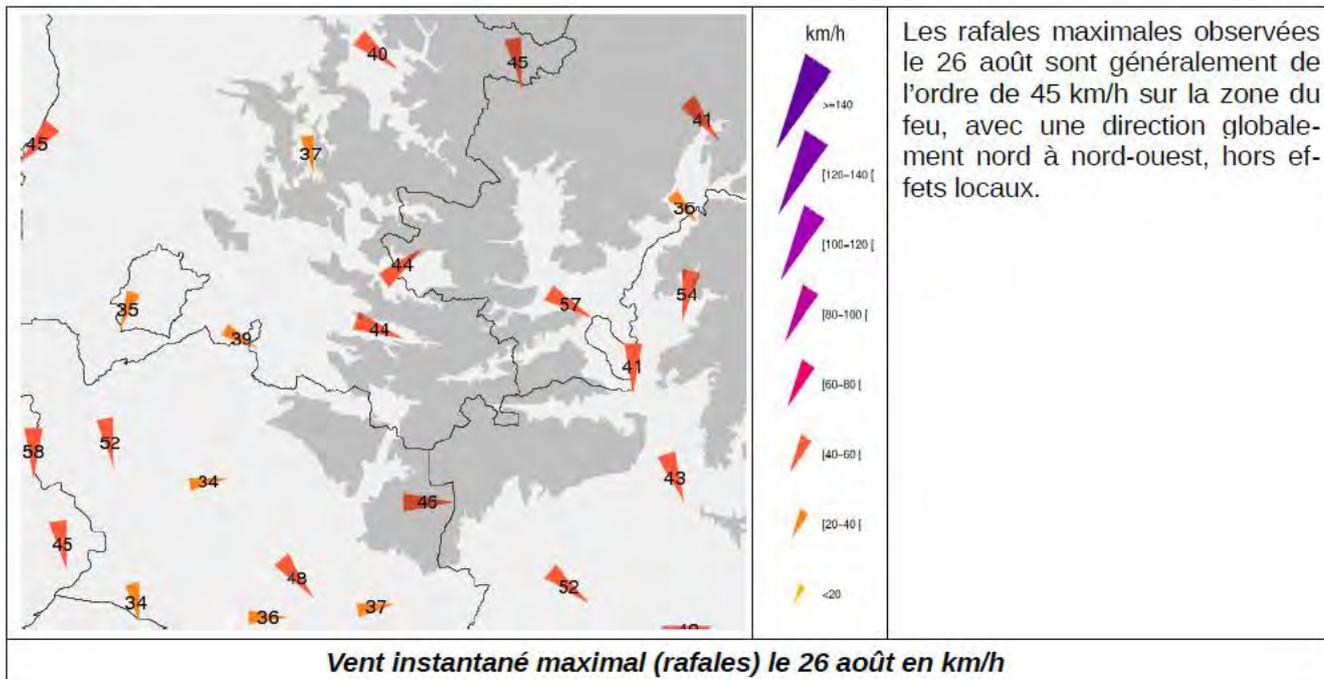
Date	Zone	Vent	Tempé (°C)	Humidité (%)	ICL	Seuil	IPse	IFM	Danger
26/08	265 matin	11 kt – 20 km/h	30	20	95	0	794	65	T
	265 veille	10 kt – 19 km/h	31	17	96	8	800	66	T

D. Carte de danger prévue le matin

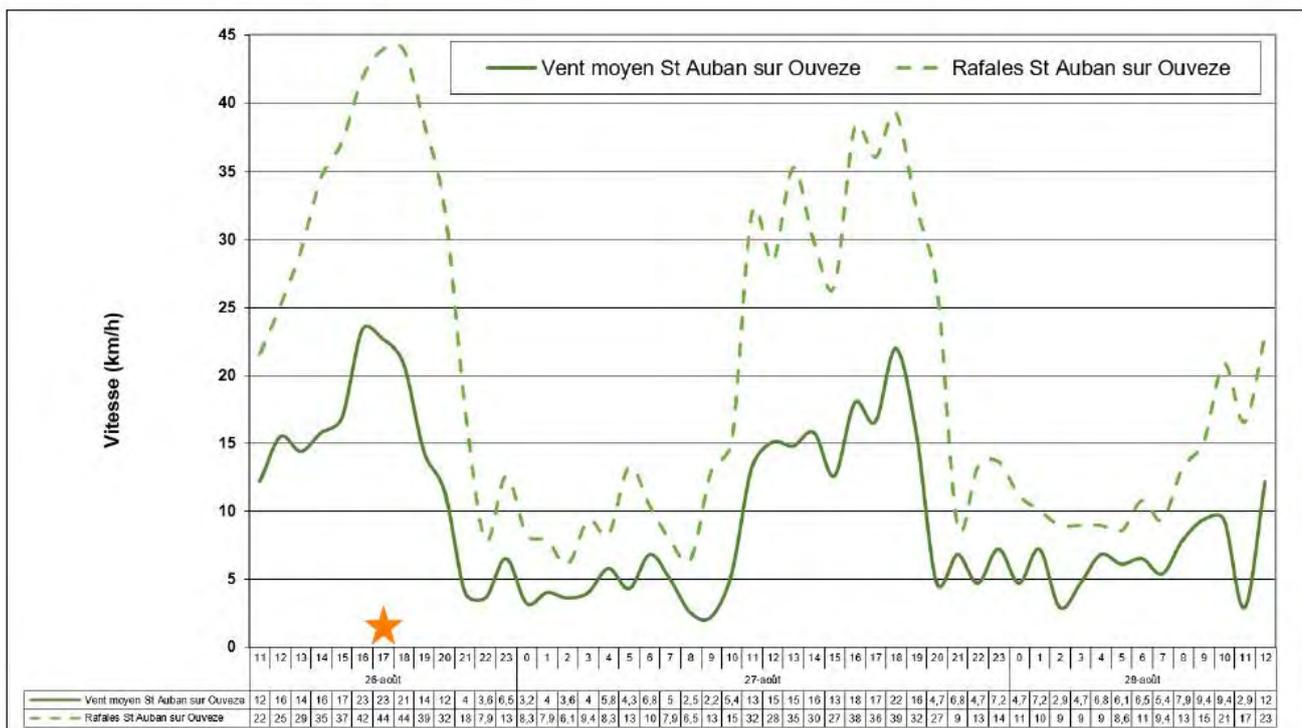


IV. Conditions météorologiques observées

A. Vent



Drôme – Montguers le 26 août 2020

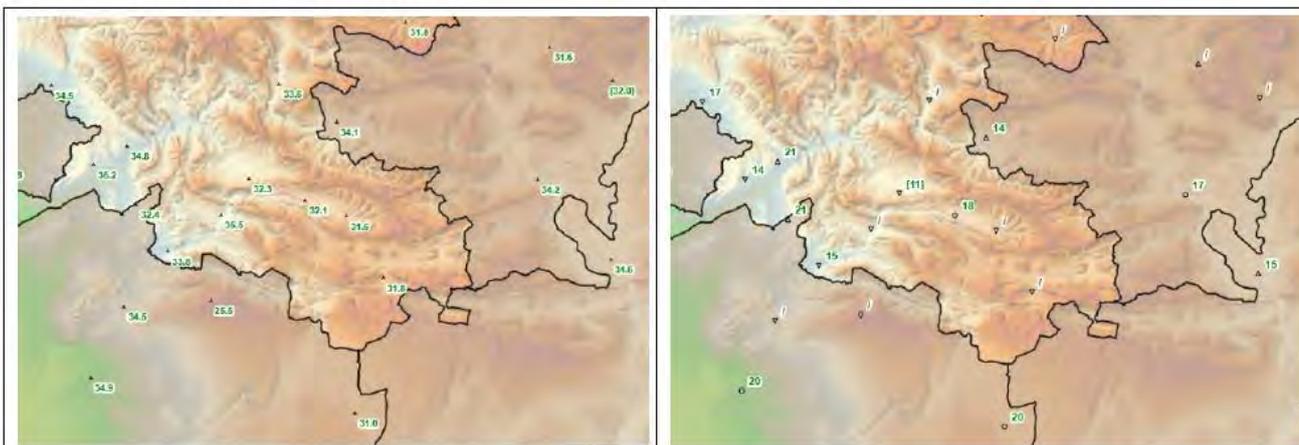


Evolution du vent à **st Auban sur Ouveze** (en km/h)

Au moment du signalement du feu et jusqu'en soirée, le vent souffle assez fort à une vingtaine de km/h et est bien turbulent, avec des rafales jusqu'à 45 km/h.

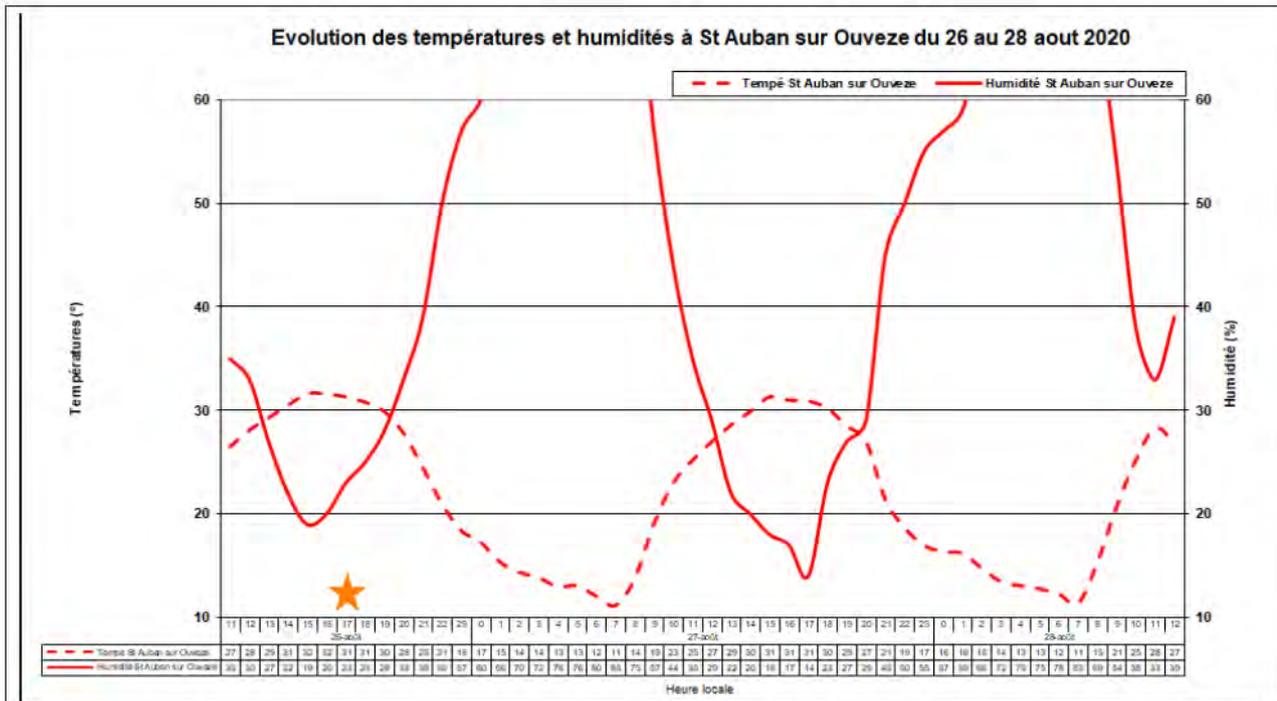
Après une accalmie nocturne, il reprend en journée du 27 août plus faiblement, avec une quinzaine de km/h en moyenne et des rafales vers 35 km/h. C'est lors de ce renforcement que le feu reprend.

B. Températures et humidités



Températures maximales et Humidités minimales du **26 août**

Les températures maximales du 26 août avoisinent 32 °C sur la zone du feu. Les humidités minimales sont de l'ordre de 15-20 %.



Evolution des températures et humidités à St Auban sur Ouvèze du 26 au 28 août

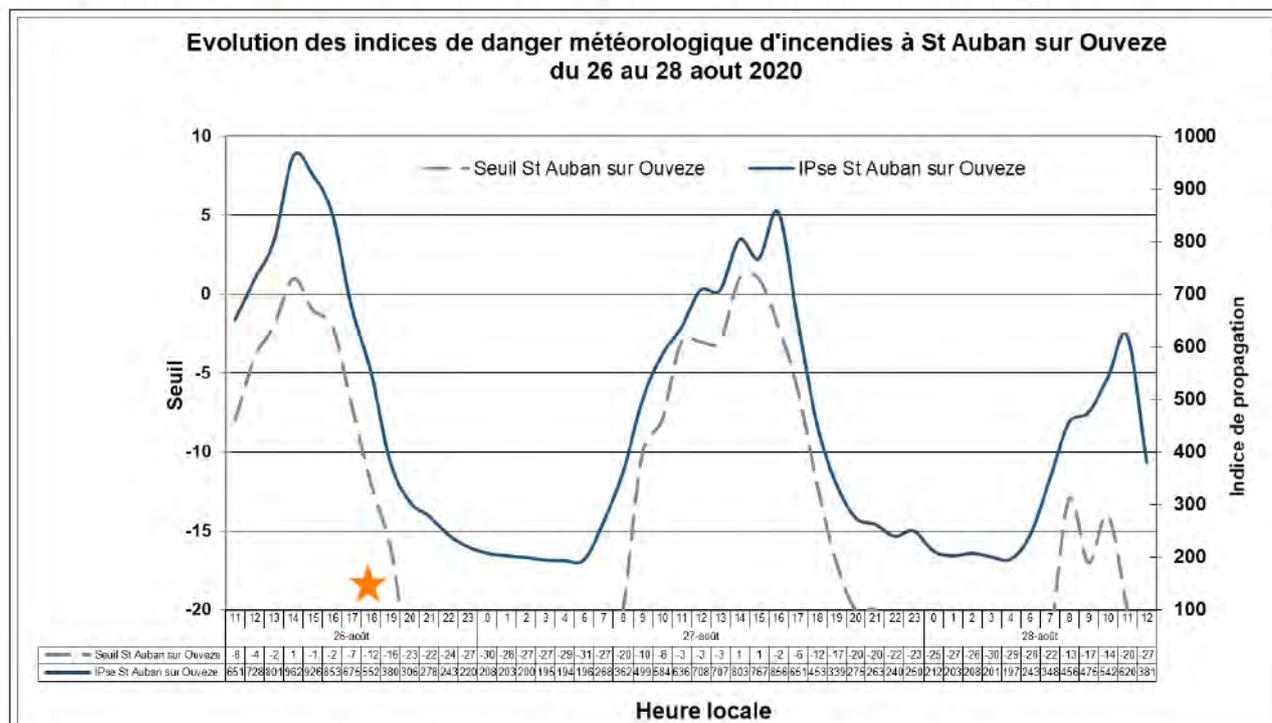
Au moment du signalement du feu de Montguers, les températures sont proches des maximales avec 31 °C et l'humidité est en hausse progressive, se situant autour de 25 %. Si dans la nuit suivante l'humidité remonte fortement jusqu'à 85 %, elle plonge sous les 15 % au cœur de l'après-midi du 27 août, avec des températures avoisinant les 30 °C, ce qui a rendu les conditions favorables à la reprise du feu.

Drôme – Montguers le 26 août 2020

V. Indices de danger météorologique d'incendie

Le graphique suivant donne la variation des indices de danger calculés à partir des observations de vent, température et humidité à **St-Auban**.

Dans des conditions de sécheresse forte à très forte, l'Indice de Propagation SE, complété par le seuil d'éclosion, est l'indice le mieux adapté à l'évaluation du danger météorologique.



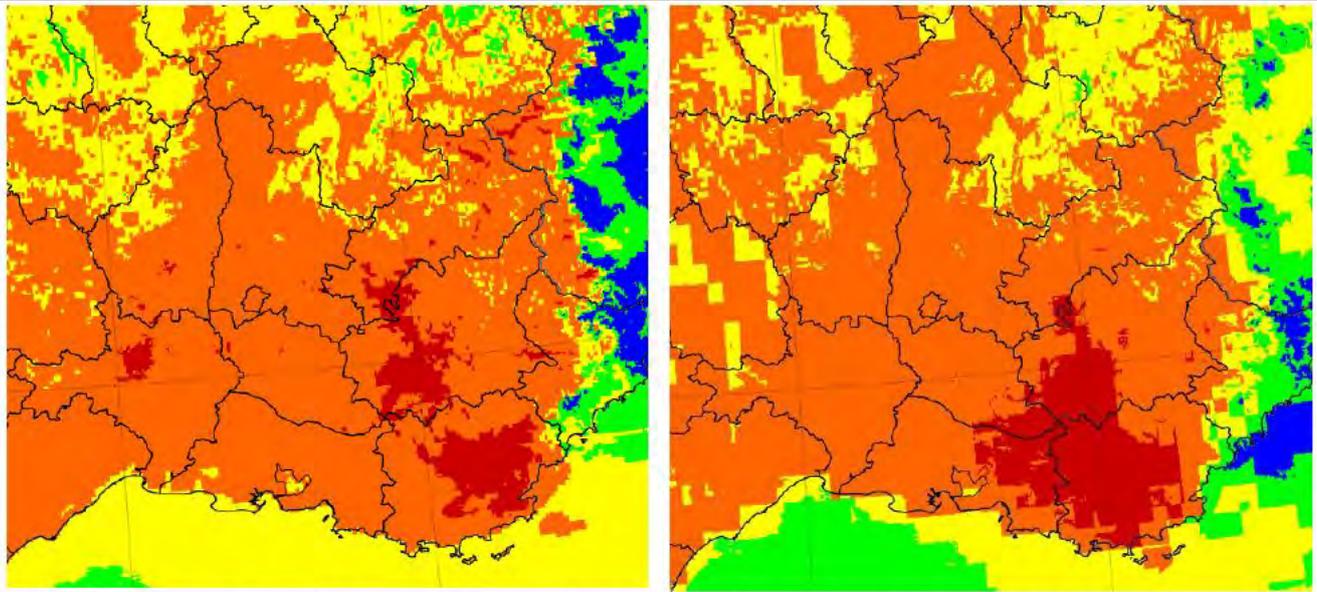
Indices IPse et seuils d'éclosion à St Auban du 26 au 28 août

Quelques heures avant le signalement du feu, l'IPse est élevé de l'ordre de 950/1000 et l'indice d'éclosion est fort. Les deux indices sont en baisse au moment du signalement du feu avec un seuil juste marqué et un indice de propagation assez élevé.

Le 27 août, au pic de la journée, le seuil est à nouveau fort avec un indice de propagation élevé, de l'ordre de 700.

N.B. L'IPse, calculé par Météo-France, est un indice de propagation calculé à la station de référence dans l'hypothèse d'un terrain plat dans l'axe du vent pour une végétation moyenne de Chêne Kermess et non la vitesse réelle de propagation du feu pouvant être observée sur le terrain.

Pour la prévision, le vent utilisé est le vent moyenné sur la zone augmenté de quelques nœuds si les rafales sont significatives. Pour l'analyse, le vent utilisé est le vent moyen relevé à la station.



Indice IEPx prévu pour les journées du 26 août (à gauche) et du 27 août (à droite)

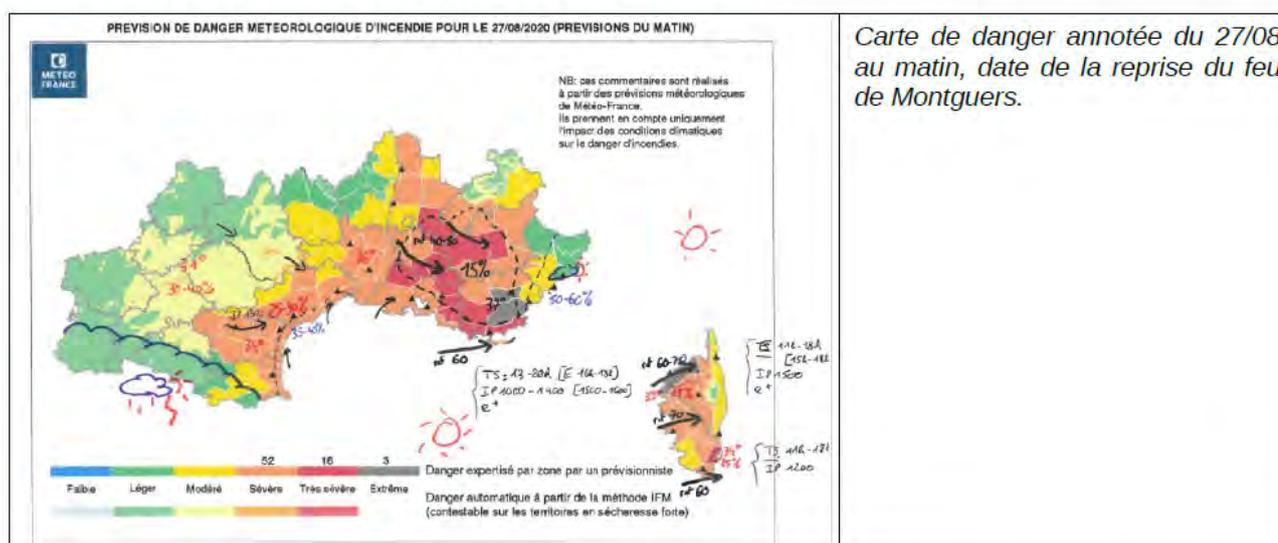
Sur les deux jours, l'indice IEPx prévu est de niveau 4/5 sur le sud-est de la Drôme, matérialisant une forte disponibilité de la végétation morte à un départ de feu et à des propagations accélérées notamment en végétation basse.

VI. Analyse

Sur la zone du feu de Montguers, les paramètres météorologiques températures/humidités sont bien prévus, avec des températures maximales de l'ordre de 30-31°C et des humidités minimales vers 15-20 %. Le vent moyen prévu d'une vingtaine de km/h est bien constaté sur le terrain. Les rafales atteignent également les 40 à 50 km/h mentionnés dans le bulletin.

Compte tenu des critères utilisés sur la zone 265, le danger météorologique est estimé de niveau 'Très Sévère' le 26 août puisque l'IPse dépasse bien 700, entre 12 h et 17 h. Cela se produit à nouveau le lendemain entre 12 h et 16 h, ce qui correspond à l'expertise du prévisionniste.

Les IFMx prévus ainsi que l'IFM calculé au moment du feu dépassent juste le niveau « Sévère » alors que les IPse prévus et calculé dépassent largement le seuil du « Très sévère » pour une zone à caractère non-méditerranéen à fortes pentes. Cette étude confirme que l'IPse est aussi l'indicateur le plus pertinent pour l'estimation des dangers météorologiques, dans le cadre d'une forte sécheresse, pour les zones non-méditerranéennes moins impactées par les feux les plus importants.



VII. Feux de Haute-Provence et des pré-Alpes sur la campagne 2020

Date de départ	Heure de l'alerte (heure légale)	Département	Commune	Surface brûlée (en ha)	ZONE	Danger prévu (vide si rien)	réserves mm (J-1)	sécheresse expertisée	Station IFM de la zone	ICL (jour J)	IH (jour J)	IS (jour J)	Station la plus proche ou Représentative De la commune du feu	Heure du relevé (UTC)	direction Vent moyen	Vent moyen (ff) en nœuds	direction Vent max	Vent max (ff) en nœuds	T °C	Humidité (%)	Ipse	seuil	IFM (station la plus proche)
21/07/2020	12:04	26	Montfroc	10	265	3	68	2	St-Auban-S-Ouveze	92	95	340	St-Auban-S-Ouveze	1000	27	8	27	14	28	36	293	-11	39
07/08/2020	15:40	4	Saint-Vincent-sur-Jabron	33	41	4	30	4	Dauphin	95	261	594	Saint Auban	1400	20	9	22	15	34	22	874	-3	61
10/08/2020	15:50	5	Faurio (La)	63	53	4	30	4	Laragne Monteglin	94	240	572	Lus la Croix Haute	1400	14	9	16	23	26	48	461	-15	54
15/08/2020	15:00	84	Saint-Romain-en-Viennois	136	842	4	14	4	Carpentras	95	163	820	Puymeras	1300	29	5	30	14	33	17	814	-4	45
26/08/2020	17:08	26	Montguers	290	265	5	27	4	St Auban sur Ouvéze	95	127	620	St Auban sur Ouvéze	1500	27	12	29	24	31	23	926	-1	67

Tableau des feux > 10 ha sur les départements 26-04-05-84 pendant la campagne 2020

Avec une sécheresse marquée au mois d'août, l'activité est significative sur la Haute-Provence et les pré-Alpes. On observe ainsi une centaine de feux brûlant près de 600 ha sur l'ensemble de la saison.

À l'exception du feu de Montfroc, les feux de plus de 10 ha (voir ci-dessus) se sont produits dans des conditions de sécheresse Très forte, avec des dangers expertisés de niveau Sévère à Très sévère. Pour tous ces feux, les ICL sont très forts et les IEPx de niveau 4 à 5.

Au moment du départ des feux de Saint-Vincent-sur-Jabron, Saint-Romain-en-Viennois et Montguers, les IPse dépassent 800, ce qui est élevé pour des zones non-méditerranéennes. Les IFM sont plus modestes, compris entre 45 et 67. Cela valide donc l'utilisation de la méthode sud-est à partir de l'IPse pour les zones non-méditerranéennes.

Enfin, même si cela dépend de nombreux autres facteurs, on notera que l'ordre chronologique de ces feux correspond également à l'ordre croissant de danger et de surface brûlée.

Annexe 10 – glossaire

RETEX.72

Annexe 10

ABE	Avion bombardier d'eau	ISP	Infirmier de sapeur-pompier
ALARME	Alerte liée aux risques météorologiques exceptionnels	LAO	Liste d'aptitude opérationnelle
AR	Arrière	LOG	Logistique
AV	Avant	LR	Languedoc Roussillon
BASC	Base aérienne de la sécurité-civile	MIR	Module d'intervention rapide
BFG	Beaufort-sur-Gervanne	MOL	Mollans sur Ouveze
BPGE	Bureau de la planification et gestion de l'événement	MP	Midi Pyrénées
BUI	Buis les Baronnie	NYO	Nyons
CCF	Camion-citerne feu de forêts	ONF	Office national des forêts
CCFM	Camion-citerne feu de forêts moyen	OSD	Officier supérieur de direction
CCFS	Camion-citerne feu de forêts super	PARTEX	Partage d'expérience
CCGC	Camion-citerne grande capacité	PAX	Personnes
CDC	Chef de colonne	PC	Poste de commandement
CDG	Chef de groupe	PC	Point côté
CDS	Chef de site	PCC	Poste de commandement de colonne
CDSA	Chef de site d'appui	PCS	Poste de commandement de site
CHD	Châtillon en Diois	PI	Poteau incendie
CHG	Châteauneuf de Galaure	RAS	Rien à signaler
CIS	Centre d'incendie et de secours	RAY	La Raye
CODIS	Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours	RDE	Règlement d'emploi
COGEFFO	Commando génie feux de forêts	RETEX	Retour d'expérience
COS	Commandant des opérations de secours	RHG	Rochegude
COZ	Centre opérationnel de zone	SDIS	Service départemental d'incendie et de secours
CRM	Centre de regroupement des moyens	SE	Sud-est
CS	Centre de secours	SED	Séderon
CTA	Centre de traitement des appels	SIC	Systèmes d'information et de communication
DECI	Défense extérieure contre l'incendie	SIG	Systèmes d'information géographique
DFCI	Défense de la forêt contre l'incendie	SLL	Sur les lieux
DIH	Dispositif d'intervention hélicopté	SMV	Saint-Marcel les Valence
DIR	Dispositif d'intervention retardant	SP	Sapeur-pompier
DIS	Dispositif d'intervention spécialisé	SSO	Soutien sanitaire opérationnel
DISFF	Dispositif d'intervention spécialisé feux de forêts	TECH	Technique
DZ	Drop zone	THT	Très haute tension
EMIZ	État-major interministériel de zone	TP	Travaux publics
ENSOSP	École nationale supérieure des sapeurs-pompiers	UIISC	Unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile
ETL	Étoile sur Rhône	VdR	Vallée du Rhône
FD	Flanc droit	VL	Véhicule de liaison
FDF	Feu de forêts	VLHR	Véhicule de liaison hors route
FG	Flanc gauche	VLOGA	Véhicule logistique alimentaire
GAAR	Guet aérien armé	VLTT	Véhicule de liaison tout terrain
GIFF	Groupe d'intervention feux de forêts	VPSI	Véhicule polyvalent de surveillance et d'intervention
GIL	Groupe d'intervention lourd	VSAV	Véhicule de secours à victimes
GPPC	Groupe PCC	VST	Véhicule de soutien technique
HBE	Hélicoptère bombardier d'eau	VTDISFF	Véhicule de transport du dispositif d'intervention spécialisé feux de forêts
HTA	Haute tension A	VTU	Véhicule tout usage
IP	Instruction permanente		